

## Chapitre 3

# L'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE<sup>1</sup>

*Une des questions d'actualité, dans de nombreux pays de l'OCDE, consiste à se demander si l'immigration aggrave les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés les pays membres de l'OCDE ou si elle les aide à y faire face. Le présent chapitre présente l'une des premières analyses comparatives de l'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE en s'appuyant sur des données émanant de tous les pays européens de l'OCDE ainsi que de l'Australie, du Canada et des États-Unis. Il comprend également une revue complète de la littérature et passe en revue les problèmes méthodologiques soulevés quand on cherche à mesurer l'impact fiscal de l'immigration. En fonction des hypothèses retenues et de la méthodologie utilisée, l'impact fiscal de l'immigration varie mais, dans la plupart des pays, il est faible par rapport au PIB et, en moyenne, proche de zéro dans l'ensemble de la zone OCDE. La situation fiscale nette des immigrants est moins favorable que celle des autochtones. Cela tient essentiellement au fait que les ménages immigrants paient en moyenne moins d'impôts et cotisent moins à la sécurité sociale, plutôt qu'à une dépendance plus élevée à l'égard des prestations sociales.*

*L'emploi est le principal déterminant de la situation fiscale nette des migrants, surtout dans les pays dotés de systèmes de protection sociale complets. Plus généralement, les différences dans la composition de la population des migrants selon la catégorie d'immigration (migration de travail, familiale, humanitaire) expliquent en grande partie la variabilité internationale de leur situation fiscale par rapport à celle des autochtones. L'âge des migrants influence également fortement leur situation fiscale nette.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Introduction

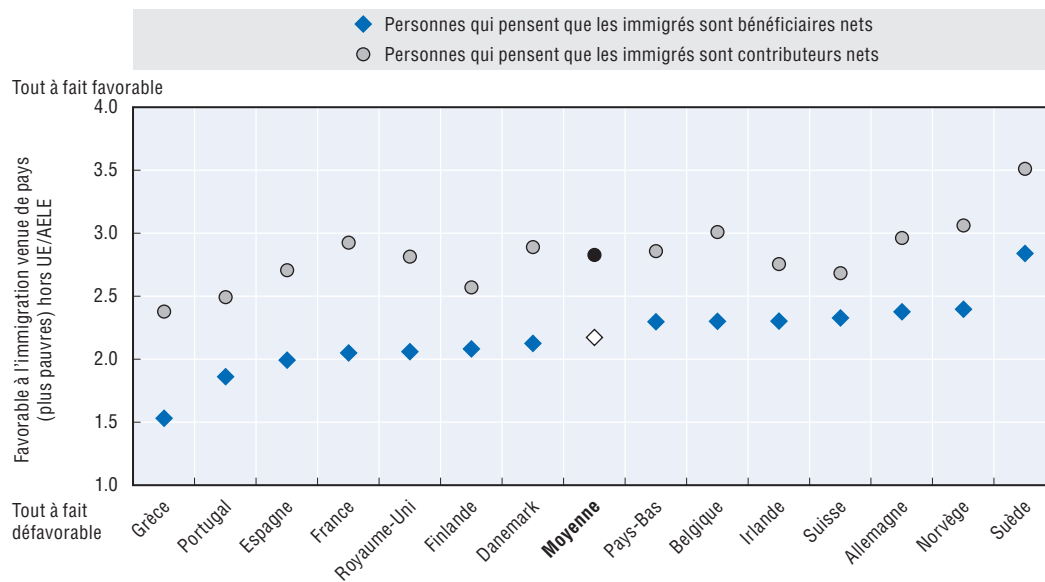
L'impact fiscal de l'immigration, c'est-à-dire la question de savoir si les immigrés apportent une contribution nette aux finances publiques ou effectuent une ponction nette, est d'actualité dans beaucoup de pays pour plusieurs raisons. D'abord, les immigrés, définis comme les personnes nées à l'étranger, représentent une fraction significative et croissante de la population des pays de l'OCDE. En moyenne de l'OCDE en 2010, elle était composée de quelque 13 % d'immigrés, soit une hausse de plus de deux points de pourcentage par rapport à 2000. Par ailleurs, la situation fiscale des immigrés diffère de celle des personnes nées dans le pays. Ils ont des caractéristiques sociodémographiques différentes et leurs performances sur le marché du travail sont souvent inférieures à celles des autochtones – même si l'on tient compte de ces caractéristiques (voir OCDE, 2012). De plus, les immigrés ne passent généralement pas toute leur vie dans le pays d'accueil. La plupart arrivent à l'âge adulte et certains retournent finalement dans leurs pays d'origine ou émigrent. C'est pourquoi ils sont surreprésentés dans la population en âge de travailler de pratiquement tous les pays de l'OCDE. Cet état de fait a une incidence sur l'équilibre fiscal, car les prestations par habitant sont plus faibles dans cette tranche de la population<sup>2</sup>.

La deuxième raison de l'importance accrue de l'impact fiscal de l'immigration dans le débat public tient à la situation budgétaire délicate que connaissent la plupart des pays de l'OCDE depuis le début de la crise financière mondiale en 2008/09. En 2011, les engagements financiers bruts des administrations dans la zone de l'OCDE ont dépassé le montant du PIB pour la première fois, tandis que les emprunts nets au niveau de l'État ont représenté plus de 6 %. Ces déséquilibres budgétaires importants qui découlent de la grande récession vont de pair avec l'impact fiscal du vieillissement. En 2020, dans les pays de l'OCDE, en l'absence d'immigration, le nombre d'entrées sur le marché du travail serait inférieur de 30 % en moyenne à celui des sorties. En même temps, l'espérance de vie augmente. Au cours des deux dernières décennies, l'espérance de vie à l'âge de 65 ans s'est élevée de trois ans environ. Cette évolution s'accompagnera d'une augmentation sensible des dépenses liées aux retraites, à la santé et aux soins de longue durée, alors même que le nombre de cotisants d'âge actif sera en recul. Parallèlement au vieillissement de la population, la pénurie de main-d'œuvre est susceptible d'augmenter. De nombreux pays de l'OCDE ont recours aux immigrés pour pallier certains déficits de compétences et le manque global de main-d'œuvre ; l'impact fiscal des migrations est l'un des éléments qui pèsent dans les décisions des responsables publics concernant l'importance et la composition des flux migratoires de travail discrétionnaires. La question centrale est donc la suivante : l'immigration accentuera-t-elle les difficultés fiscales liées à la crise récente et au vieillissement démographique ou pourra-t-elle au contraire contribuer à y remédier ?

Enfin, dans de nombreux pays, l'opinion publique se montre très préoccupée par l'utilisation du système de protection sociale par les immigrés. Des enquêtes d'opinion montrent un lien étroit entre l'opinion publique concernant l'opportunité d'accroître

l'immigration et sa perception de la contribution fiscale des migrants. Dans les pays européens de l'OCDE, les personnes qui croient que l'immigration a une incidence fiscale positive sont aussi plus enclines à accepter qu'elle se poursuive (graphique 3.1). Bien qu'il ne faille pas nécessairement en déduire que l'impact fiscal constitue le principal facteur déterminant de la perception de l'immigration, il existe un lien manifeste entre la perception de cet impact et l'acceptation par la population de nouvelles entrées.

Graphique 3.1. **Association entre les opinions sur l'immigration et la perception de l'impact fiscal des migrants, dans quelques pays de l'OCDE, 2008**



Notes : Les personnes interrogées au cours de l'enquête ont été invitées à donner leur avis sur l'impact fiscal net des migrants sur le budget, en utilisant un barème de 0 (« les migrants reçoivent davantage qu'ils ne cotisent ») à 10 (« les migrants cotisent davantage qu'ils ne reçoivent ») ; il a été considéré que les personnes dont la note se situait entre 0 et 3 estimaient que les immigrés étaient des bénéficiaires nets, ceux dont la note était égale ou supérieure à 7 jugeant au contraire qu'ils étaient contributeurs nets. L'axe des ordonnées indique ici la note moyenne (sur une échelle de 1 à 4) concernant l'acceptation de migrants supplémentaires en provenance de pays (plus pauvres) extérieurs à l'UE/l'AELE.

Source : Enquête sociale européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932830977>

Compte tenu de ces problèmes et de l'amélioration des données disponibles, il y a eu ces dernières années davantage d'études sur l'impact fiscal de l'immigration<sup>3</sup>. Mais une évaluation fiable de cette incidence soulève des questions complexes. Faut-il simplement comparer le montant actuel des impôts que paient les immigrés et celui des allocations qu'ils perçoivent, ou bien la méthode à privilégier consiste-t-elle plutôt à réaliser des projections des flux de trésorerie futurs, afin de prendre en compte un impact démographique potentiel et l'intégration économique des migrants avec le temps ? Dans ce cas, à quel point peut-on se fier aux hypothèses et aux prévisions sous-jacentes sur lesquelles reposent ces méthodes ? Qu'en est-il, par ailleurs, des descendants d'immigrés et des effets indirects de l'immigration sur les finances publiques, sous l'angle du marché du travail et du marché des capitaux ?

La première section aborde ces questions et, à partir d'un examen général de la littérature, discute des principaux thèmes à considérer dans l'analyse de l'impact fiscal de

l'immigration, y compris les problèmes de mesure. La seconde section présente pour la première fois une vaste comparaison internationale de cet impact, basée sur les données des enquêtes ménage de tous les pays européens de l'OCDE ainsi que de l'Australie, du Canada et des États-Unis. Enfin, la dernière section apporte un certain nombre de conclusions.

### **Principaux résultats**

- L'impact fiscal de l'immigration ne peut se résumer à un chiffre unique et indiscutable : la mesure de cet impact dépend d'un certain nombre d'hypothèses, de la mesure dans laquelle on impute aux immigrés les coûts supportés par les finances publiques (infrastructures et administration publique, par exemple) et des taxes qui ne portent ni sur les individus, ni sur les ménages (comme l'impôt sur les sociétés). De leur prise en compte ou de leur exclusion dépend souvent le signe (positif ou négatif) de l'impact.
- Pour mesurer l'impact fiscal de l'immigration, on utilise trois grandes catégories de méthodes. La première, de type comptable, consiste à faire une estimation du montant des contributions des migrants au budget de l'État pour une année donnée, diminué du montant des dépenses publiques liées à cette partie de la population. Ainsi, la méthode comptable s'intéresse à la contribution budgétaire de la population immigrée résidente, dont une part importante est arrivée au cours des décennies précédentes, et elle ne permet donc pas d'évaluer le succès ou les retombées budgétaires des politiques actuelles d'immigration et d'intégration. La seconde méthode s'appuie sur des modèles dynamiques qui recherchent les effets à long terme de l'immigration, généralement en modélisant les conséquences de sa poursuite sur les budgets futurs. Les hypothèses à propos des contraintes budgétaires inter-temporelles et de l'intégration des enfants immigrés sur le marché du travail sont souvent déterminantes dans l'analyse de l'impact fiscal à long terme de l'immigration. La troisième méthode, proche de la seconde, se base sur des modèles macro-économiques qui évaluent l'impact global de l'immigration sur l'économie et les implications qui en découlent, en général par des simulations de l'impact de flux d'entrée additionnels.
- Bien que les estimations de l'incidence fiscale de l'immigration varient selon les hypothèses et la méthodologie retenues, elle est généralement faible relativement au PIB et de l'ordre de zéro en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE. Qu'elle soit positive ou négative, elle dépasse rarement 0.5 % du PIB pour une année donnée. Elle est la plus élevée en Suisse et au Luxembourg, où on estime que les immigrés rapportent quelque 2 % aux finances publiques.
- Dans la plupart des pays, l'impact fiscal net des migrants est moins favorable que celui des personnes nées dans le pays. Cette situation tient au fait que les migrants sont moins imposés et cotisent plus faiblement à la sécurité sociale, et non à une plus forte dépendance aux prestations sociales. Toutefois, comme les immigrés au chômage ont moins de chances de recevoir une aide à ce titre que les nationaux sans emploi, ils sont surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Les ménages composés de migrants ayant un faible niveau d'éducation ont une contribution fiscale plus élevée que les ménages autochtones comparables dans presque tous les pays de l'OCDE. En revanche, les migrants ayant un niveau d'éducation élevé ont en moyenne une contribution fiscale nette moins importante que leurs homologues nés dans le pays.
- Les différences de situation fiscale des ménages immigrés entre les pays résultent de la conception du système des impôts et des prestations sociales, ainsi que des différences dans la composition de la population immigrée selon l'âge et le statut à l'entrée dans le

pays. Dans les pays où l'immigration de travail récente représente une grande partie de la population immigrée, l'apport budgétaire de cette dernière se révèle beaucoup plus favorable que dans les pays accueillant surtout une immigration motivée par des facteurs humanitaires. La situation fiscale des immigrés tend à être moins favorable dans les pays ayant une population immigrée de longue date et de faibles flux récents d'immigration de travail. L'incidence fiscale des travailleurs immigrés est donc beaucoup plus favorable que celle des autres catégories d'immigrés, et ce en dépit d'une certaine convergence au fil des années. En outre, l'immigration de travail est généralement le seul levier direct en matière de gestion des flux, puisque les gouvernements ont en général peu d'influence sur l'amplitude et la composition des autres catégories d'immigration. Pourtant, quelques études seulement portent spécifiquement sur l'immigration de travail, en partie parce que peu de pays ont des informations sur les catégories d'immigrés selon le mode d'entrée. Les données limitées dont on dispose semblent indiquer que l'impact des travailleurs migrants est positif, en particulier lorsqu'ils ont poursuivi des études jusqu'au niveau secondaire ou postsecondaire.

- L'âge des immigrés constitue un facteur important d'explication des différences de situation budgétaire nette des immigrés selon les pays. Ceux où l'incidence fiscale, mesurée par les contributions actuelles nettes au budget, est favorable, ont en effet des populations d'immigrés relativement jeunes, alors que c'est le contraire dans les pays où on observe une incidence négative. De même, l'âge à l'arrivée détermine assez largement la valeur actuelle nette de la contribution fiscale directe nette actualisée des immigrés. Dans la plupart des pays, les jeunes immigrés ayant atteint l'âge adulte au moment de leur arrivée apportent, sur l'ensemble de leur cycle de vie, une contribution positive aux finances publiques. La valeur actualisée nette (VAN) des paiements futurs diminue ensuite, et devient généralement négative entre 40 et 45 ans, selon les pays. Néanmoins, l'âge joue un rôle relativement mineur dans la plupart des systèmes de sélection des immigrés de travail, comparativement à d'autres facteurs comme l'expérience professionnelle, la langue et le niveau d'éducation.
- L'emploi est le principal déterminant de la contribution fiscale nette des immigrés, surtout dans les pays ayant une protection sociale généreuse. Bon nombre de pays européens de l'OCDE, en particulier la Belgique, la France et la Suède, bénéficieraient grandement d'une augmentation du taux d'emploi des immigrés au niveau de celui des autochtones, avec un gain budgétaire équivalent à plus de 0.5 % du PIB. Il n'est donc pas surprenant que l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail figure désormais au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Les données disponibles montrent que les gains budgétaires potentiels d'une meilleure intégration sur le marché du travail des immigrés résidents – en particulier les femmes et les immigrés très qualifiés – pourraient dépasser les gains budgétaires potentiels d'une immigration de travail supplémentaire dans beaucoup de pays européens de l'OCDE où la population immigrée est nombreuse et installée depuis longtemps.
- Il semble en outre que la situation fiscale des immigrés soit plus sensible à la conjoncture économique que celle des autochtones. Avec la crise actuelle cela est moins manifeste, car en moyenne, la contribution fiscale nette des immigrés a diminué dans les mêmes proportions que celle des personnes nées dans le pays, car les versements de prestations en leur faveur ont moins augmenté que celles versées aux personnes nées dans le pays.

## Mesurer l'impact budgétaire de l'immigration : vue d'ensemble

Mesurer l'impact fiscal de l'immigration n'est pas un exercice simple. On peut le faire selon les différentes modalités exposées ci-après. Cette section commence par définir la population cible dans le cadre de l'exercice. Elle présente ensuite les composantes de recettes et de dépenses publiques dont on doit tenir compte pour ce calcul. Elle se termine par une évocation des diverses méthodologies permettant de calculer l'impact fiscal à court et à long terme.

### La population cible

Avant d'étudier l'impact fiscal de l'immigration, il convient de définir le groupe cible. Il s'agit surtout de savoir si l'on prend en compte les ressortissants étrangers ou les personnes nées à l'étranger, et si l'on inclut ou non les enfants d'immigrés et les immigrés en situation irrégulière.

Certaines études empiriques retiennent les ressortissants étrangers plutôt que les personnes nées à l'étranger (voir par exemple Boeri, 2010). Toutefois, la nationalité d'une personne peut évoluer au fil du temps, et les conditions d'octroi de la nationalité varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre (voir OCDE, 2011a). Il s'ensuit que dans les pays où les lois sur l'acquisition de la nationalité sont libérales depuis longtemps, comme l'Australie, le Canada ou la Suède, les ressortissants étrangers sont principalement les nouveaux arrivants, alors que dans les pays où ces lois sont plus rigoureuses, comme l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse, de nombreux citoyens étrangers sont nés dans le pays d'accueil. À des fins de comparaisons internationales, les personnes nées à l'étranger représentent donc le groupe cible approprié.

Comme on le verra plus loin, certaines études englobent également les enfants nés dans le pays hôte de parents étrangers. C'est la bonne méthode si l'on veut examiner les implications à long terme de l'immigration. Il arrive toutefois que les enfants d'immigrés soient également pris en compte dans les études examinant les contributions et les dépenses sur une année donnée (voir plus loin et Wadensjö, 2000). Cela tient en partie à des considérations relatives aux données, les recettes et les dépenses se référant au niveau des ménages<sup>4</sup>. Les données basées sur les ménages incluent également les enfants nés dans le pays de parents immigrés et vivant sous le même toit que leurs parents.

Les immigrés en situation irrégulière sont inclus dans la mesure où la base de données utilisée pour l'analyse les englobe. De nombreuses enquêtes, comme le *Current Population Survey* aux États-Unis, couvrent au moins une partie d'entre eux. La situation fiscale de ces immigrés en situation irrégulière – comme leur inclusion dans les bases de données administratives sur les impôts et les prestations sociales – dépend surtout du fait qu'ils occupent ou non un emploi déclaré, impliquant le paiement d'impôts et de cotisations de sécurité sociale. Aux États-Unis, où cette question a été bien étudiée, cela semble être le cas de la majorité des immigrés en situation irrégulière (CBO, 2007). L'obtention de certaines prestations et de certains services sociaux est le second déterminant principal de leur situation fiscale<sup>5</sup>. Orrenius et Zavodny (2012) font valoir que la régularisation mènerait à une augmentation des recettes fiscales, du fait que certains travailleurs se retrouveraient comptabilisés et que le revenu des bénéficiaires aurait tendance à augmenter. Toutefois, il pourrait y avoir aussi une utilisation plus importante de certaines prestations, notamment celles auxquelles les immigrés et leurs enfants ont déjà droit, mais dont ils ne profitent pas de crainte que cela ne révèle leur statut de sans-papiers.



### **Postes de recettes et de dépenses à prendre en compte**

Les postes les plus simples à inclure dans une évaluation des implications fiscales de la migration sont les transferts financiers directs impliquant les migrants, c'est-à-dire les impôts et les cotisations de sécurité sociale payés par ces derniers, ainsi que les transferts financiers reçus par le biais d'allocations de chômage et d'aide sociale, de prestations d'invalidité, d'allocations familiales, d'aide au logement, etc.<sup>6</sup>. Le système des retraites pose des problèmes spécifiques en raison des délais particulièrement longs entre le versement des cotisations et celui des prestations<sup>7</sup>. Compte tenu de l'ampleur des sommes en jeu, l'inclusion ou l'exclusion du système des retraites peut modifier considérablement l'équilibre, les immigrés étant largement sous-représentés parmi les seniors dans la plupart des pays – surtout là où une grande partie des immigrés sont arrivés récemment. D'une part, les pensions versées sont étroitement liées aux cotisations antérieures au régime, ce qui plaide pour une exclusion des cotisations et des paiements de pensions. D'autre part, rares sont les régimes de pensions équitables sur le plan actuariel, ce qui signifie que les pensions constituent, du moins jusqu'à un certain point, des transferts entre générations et entre contribuables. Dans l'analyse empirique qui suit, les estimations sont donc fournies avec et sans prise en compte du système de pensions.

L'impact fiscal peut aussi différer selon les échelons publics. Dans de nombreux cas, les contributions bénéficient principalement à l'État central, alors que les dépenses pèsent en général sur l'échelon local. Ainsi, l'aide sociale et l'aide au logement sont souvent versées au niveau local, alors que les retraites le sont au niveau national<sup>8</sup>. Comme on le verra dans l'analyse empirique ci-dessous, les ménages immigrés perçoivent en moyenne 70 % de plus au titre de l'aide sociale, et 50 % de plus pour l'aide au logement que les ménages autochtones, mais 50 % de moins au titre de la retraite. Au terme d'un examen de la littérature portant sur les États-Unis, Kandel (2011) conclut que le fait que les personnes nées à l'étranger soient relativement plus jeunes accentue plus l'impact fiscal sur les états et les collectivités locales que sur l'État fédéral<sup>9</sup>.

À l'évidence, les transferts fiscaux directs ne sont pas le seul élément à prendre en considération quand on évalue l'impact fiscal de l'immigration. Premièrement, les impôts indirects et la consommation par les immigrés de biens sociaux comme l'éducation et la santé sont à prendre en compte. Deuxièmement, il s'agit de recettes et de dépenses qui augmentent, au moins en principe, en fonction du nombre d'immigrés. Un autre élément à prendre en compte concerne les biens publics dont certains peuvent dépendre en partie du nombre et de la composition de la population<sup>10</sup>. Enfin, il faut tenir compte des retombées budgétaires indirectes résultant de l'impact global des immigrés sur l'économie.

S'agissant de la première catégorie, les recettes sont les impôts indirects payés par les immigrés par le biais de leurs dépenses (à savoir taxe à la valeur ajoutée et droit d'accise). On peut souvent obtenir cette information, du moins approximativement, des enquêtes sur le budget de consommation. Ces dernières comprennent en particulier les dépenses publiques d'éducation et de santé, ainsi que les dépenses correspondant aux politiques actives du marché du travail. Généralement, les dépenses imputables aux migrants ne sont pas accessibles directement. Pour les immigrés scolarisés, des estimations des dépenses publiques d'éducation sont disponibles dans une majorité des pays de l'OCDE, par niveau d'études. De la même façon, il existe des informations sur les dépenses globales liées aux programmes de politique active du marché du travail (axés le plus souvent sur les chômeurs) et sur la situation des personnes interrogées au regard du marché du travail,

à partir desquelles on peut obtenir une estimation des dépenses. Il est plus difficile d'évaluer les dépenses publiques individuelles au titre de la santé. Le montant varie largement en fonction de l'âge, et seule une poignée de pays de l'OCDE formulent des estimations sur ce point.

On peut aussi s'interroger sur la question de savoir si les dépenses publiques propres à l'âge (quand elles sont disponibles) s'appliquent dans les mêmes proportions aux immigrés et aux autochtones. Par exemple, les immigrés sont souvent à l'origine de certaines dépenses d'éducation supplémentaires, notamment liées à la formation linguistique. Pourtant, dans la plupart des pays, les enfants d'immigrés sont souvent sous-représentés dans les premières années de l'enseignement préscolaire et dans l'enseignement postsecondaire (Liebig et Widmaier, 2010)<sup>11</sup>. De la même manière, si de nombreux immigrés adultes peuvent bénéficier à leur arrivée d'une formation linguistique ciblée et payée sur fonds publics, les migrants au chômage sont fréquemment sous-représentés parmi les bénéficiaires de certaines des mesures actives du marché du travail les plus coûteuses (voir OCDE, 2007 ; 2008, 2012).

La formation linguistique – à l'intention à la fois des enfants scolarisés et des immigrés adultes – constitue généralement le principal poste budgétaire lié directement à l'intégration, et il ne figure pas dans la consommation générale de services sociaux. Les dépenses consacrées à la formation et aux cours d'initiation linguistiques peuvent être un poste majeur pour les nouveaux arrivants si on le calcule par tête ; elles sont prises en compte dans la plupart des études propres aux pays où elles sont élevées, notamment les Pays nordiques. Toutefois, comme ces dépenses interviennent surtout dans les premières années suivant l'arrivée, elles sont en général limitées si on les exprime en montant par tête pour l'ensemble de la population immigrée<sup>12</sup>.

S'agissant des dépenses de santé, bien que l'on dispose de peu d'informations directes, un certain nombre d'indices donnent à penser que les immigrés sont, en moyenne, moins coûteux pour les deniers publics que les personnes nées dans le pays. Comme nous l'avons déjà dit, les immigrés sont sous-représentés parmi les personnes âgées, pour lesquelles les dépenses de santé sont les plus élevées (voir Hagist et Kotlikoff, 2009). En outre, les immigrés tendent à avoir moins facilement accès au système de soins de santé, qu'ils utilisent moins également, en raison d'obstacles formels et informels : restrictions juridiques, barrière de la langue, facteurs socioculturels et manque d'informations sur leurs droits et sur le système de santé du pays hôte (Norredam et Krasnik, 2011)<sup>13</sup>.

La situation devient encore plus complexe en ce qui concerne la deuxième catégorie, à savoir les postes de recettes et de dépenses du budget public qui ne varient pas en fonction des individus. Côté recettes, cela inclut, par exemple, l'impôt sur les sociétés, qui est un poste clé dans nombre de pays. Bien que les immigrés soient légèrement surreprésentés parmi les entrepreneurs, leurs entreprises sont souvent petites et certains indices montrent qu'en moyenne, elles sont moins productives (voir OCDE, 2011b). Par conséquent, soit les immigrés ne sont pas du tout assujettis à cet impôt, soit ils n'y contribuent que modestement. Côté dépenses, cette catégorie concerne en particulier les biens fournis par l'État qui ne dépendent que partiellement de la taille et de la composition de la population, comme les infrastructures publiques, l'administration publique et les forces de l'ordre<sup>14</sup>. On les considère souvent comme des « biens publics congestibles » (voir, par exemple, Wadensjö, 2000). Pour comptabiliser correctement des biens congestibles, on a besoin de



poser des hypothèses sur la manière dont la consommation et la fourniture de ces biens se modifient suivant la taille de la population (immigrée). La majorité des études abordant cet aspect ont tendance à répartir le coût de ces biens de manière égale parmi toute la population (affectation au *pro rata*). Elles partent ainsi du principe que le coût de la fourniture est proportionnel au nombre de bénéficiaires (Rowthorn, 2008)<sup>15</sup>.

Il existe aussi un certain nombre de biens publics « purs » qui ne sont généralement pas affectés par la taille de la population. La Défense, qui représentait en moyenne 4 % des dépenses publiques en 2008, en est un exemple classique. L'augmentation marginale de ces coûts due à l'immigration devrait donc tendre vers zéro, les immigrants faisant ainsi diminuer le coût par habitant pour les autochtones (voir Loeffelholz et al., 2004). Néanmoins, les dépenses de défense tendent à augmenter proportionnellement au PIB, ce qui remet en question la classification des biens publics purs ; de fait, un certain nombre d'études affectent les coûts de la Défense de manière proportionnelle.

Dans le présent chapitre, le terme *pro rata* désigne les affectations de coût proportionnelles (par habitant), l'expression coût marginal égal à zéro s'appliquant aux affectations de coûts fixes. Pour les postes budgétaires importants comme la Défense, un changement dans cette classification peut modifier le signe (positif ou négatif) de l'impact, surtout pour la majorité des cas où l'effet budgétaire n'est pas considérable dans un sens ou dans l'autre.

Enfin, la troisième catégorie concerne les conséquences indirectes que la présence des immigrants peut entraîner sur le budget par le biais de leur impact économique global sur les salaires et l'emploi des autochtones, sur le montant du capital et sur la productivité ; tous ces éléments ont aussi des conséquences budgétaires, par exemple au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et des impôts payés par les autochtones. Cette incidence indirecte est prise en compte dans les modèles d'équilibre général qui seront examinés plus loin<sup>16</sup>.

### **Catégories spécifiques**

De nombreuses études empiriques ne portent pas sur l'ensemble de la population immigrée, mais seulement sur une partie. Ainsi, dans les Pays nordiques et aux Pays-Bas (par exemple Roodenburg et al., 2003), on met souvent l'accent sur ce que l'on appelle les immigrants « non occidentaux », terme qui se réfère essentiellement aux migrants originaires de pays à bas revenu. Cette distinction est motivée par le fait que ces immigrants sont en général dans une situation plus défavorable sur le marché du travail et dépendent plus fréquemment des prestations sociales que les autochtones et les immigrants en provenance de pays à revenu élevé. Dans les pays européens de l'OCDE, la plupart de ces derniers viennent de pays de l'UE ou de l'AELE, dont les citoyens bénéficient de la liberté de circulation et de l'accès à tous les services administratifs au même titre que les personnes nées dans le pays<sup>17</sup>.

Idéalement, il faudrait analyser la contribution fiscale des immigrants en fonction de la catégorie d'entrée. C'est le principal facteur d'explication des différences internationales entre les performances des immigrants sur le marché du travail (voir OCDE, 2007, 2008, 2012). Dans tous les pays, les immigrants au titre du travail obtiennent des résultats bien meilleurs sur le marché du travail que les immigrants entrés pour raisons familiales et humanitaires. On peut donc s'attendre à ce que la composition de la population immigrée par catégorie d'entrée ait aussi des conséquences importantes sur sa situation fiscale<sup>18</sup>.

Toutefois, peu de pays disposent d'informations sur les catégories d'entrée des immigrés, et seule l'Australie – où un modèle spécifique d'impact fiscal a été conçu en tant qu'outil de gestion de l'immigration – donne des estimations de cet impact par catégorie d'entrée (voir l'encadré 3.1)<sup>19</sup>. Ce modèle démontre le rôle essentiel de la catégorie d'entrée. Les résultats servent à la gestion de l'immigration et à la programmation budgétaire. Les évolutions au cours du temps révèlent l'effet sur le budget des changements de la politique d'immigration. Au total, les estimations effectuées sur la base de l'impact fiscal montrent que l'excédent budgétaire net par immigré pendant les trois premières années suivant l'arrivée a augmenté de 50 % de 2006 à 2008, en relation avec un accroissement de la sélection en matière de compétences. Le modèle permet aussi d'évaluer les conséquences de différents scénarios économiques, ce qui a été notamment fait en 2009 au moment de la récession.

L'accès aux services sociaux est étroitement lié à la catégorie d'entrée des immigrés. Alors qu'ils ont généralement droit à la plupart des prestations contributives, la situation est moins claire pour les prestations non contributives, comme les aides à la famille et les différentes aides sociales, qui peuvent dépendre de la catégorie d'entrée de l'immigré ou de sa nationalité<sup>20</sup>. La transférabilité internationale limitée des prestations sociales peut aussi avoir des implications fiscales (voir Holzmann et Koettl, 2011, pour une présentation détaillée)<sup>21</sup>.

Un autre moyen de s'intéresser aux catégories d'entrée consiste à analyser des groupes spécifiques d'immigrés présentant des caractéristiques communes. Au Royaume-Uni, on a évalué l'impact fiscal de l'immigration en provenance des pays d'Europe centrale et orientale entrés dans l'Union européenne en 2004. La plupart de ces immigrés sont venus pour travailler. On ne s'étonnera pas que Dustmann et al. (2010) constatent qu'ils ont apporté une contribution nette aux finances publiques, quel que soit le modèle de calcul utilisé.

### **Approches méthodologiques**

#### **Modèles de comptabilité statiques**

La méthode la plus simple et la plus directe pour mesurer l'impact fiscal de l'immigration consiste à comparer directement les impôts et les contributions de sécurité sociale des migrants et les dépenses publiques qui leur sont imputées. Au moyen d'un exercice de comptabilité, on peut ainsi calculer l'impact fiscal de l'immigration comme la valeur résiduelle entre le volet « crédit » (à savoir les impôts et les cotisations payés par les migrants) et le volet « débit » (transferts budgétaires dont bénéficient les migrants). En général, les études calculent cet équilibre pour un exercice budgétaire.

Un grand nombre d'études comptables de ce type ont été effectuées pour les pays de l'OCDE. Les premières analyses de l'impact fiscal de l'immigration sur cette base se sont inspirées de l'étude « *New Americans* » menée par le *National Research Council* des États-Unis à la fin des années 90 qui, si elle n'examinait pas la question au niveau du pays tout entier, comparait les résultats de deux études sur l'impact fiscal de l'immigration, pour le New Jersey (Garvey et Espenshade, 1998) et la Californie (Clune, 1998). Dans cette analyse, tous les biens financés sur le budget public, excepté dans le domaine de la Défense, sont supposés varier au *pro rata*. L'étude a révélé un impact global négatif dans les deux États. Même si dans les deux cas, il existait une contribution nette positive au plan fédéral, cela ne suffisait pas à compenser la perte au niveau des États. En outre, l'impact fiscal négatif

### Encadré 3.1. Le modèle australien sur l'impact fiscal

Depuis de nombreuses années, le ministère australien de l'Immigration et de la Citoyenneté utilise, avec l'aide d'une société de conseil privée, un modèle sur l'impact fiscal des immigrés (dont on trouvera une description détaillée dans Access Economics, 2008). Ce modèle permet d'analyser avec précision l'effet des nouvelles arrivées sur le budget de l'État australien. Il effectue des analyses différentes pour les huit principales catégories de visas d'immigration permanente et pour le principal visa d'immigration de travail à titre temporaire.

Le modèle utilise des estimations des revenus, de l'emploi et des dépenses des différentes catégories d'immigrés pour modéliser le produit des impôts sur le revenu et des impôts indirects, comme la taxe sur les biens et les services. Il évalue aussi la contribution indirecte de l'immigration par le truchement d'autres flux de recettes comme celles de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Par ailleurs, il donne des estimations complètes des dépenses publiques de santé et d'éducation, de sécurité sociale et d'installation consacrées aux immigrés, en tenant compte de leur âge et de la propension des différentes catégories à utiliser les services publics. Les chiffres émanent de bases de données administratives et d'autres sources, en particulier l'enquête longitudinale sur les immigrés en Australie (LSIA).


L'impact fiscal est modélisé pour une période de 20 ans et tient compte des migrations de retour. Le modèle ne porte que sur les immigrés au sens propre – l'incidence sur le budget australien des enfants éventuellement nés après l'arrivée en Australie n'est pas prise en compte.

Les immigrés à titre humanitaire ont un impact fiscal négatif pendant les dix à quinze premières années, alors que les immigrés de travail apportent une contribution largement positive (voir tableau 3.1). Le modèle met donc aussi en lumière l'importance de la durée de résidence, les résultats des immigrés tendant à converger progressivement vers ceux des autochtones. Cette convergence génère une incidence positive des immigrés humanitaires à des stades ultérieurs, mais ne suffit généralement pas à rendre positif l'impact fiscal net sur l'ensemble du cycle de vie. Si l'on ne tient pas compte de la famille accompagnante, les immigrés de travail ont généralement d'abord un impact fiscal très positif, qui tend ensuite à se détériorer avec le temps. En revanche, les immigrés humanitaires ont initialement un impact fiscal très négatif qui tend à s'améliorer ensuite (voir aussi Sarvimäki, 2011, qui apporte des preuves de cette convergence en Finlande).

Tableau 3.1. Impact net estimé de l'immigration sur le budget du gouvernement australien, selon la catégorie de visa, 2010-11

Catégorie d'entrée	Visas attribués en 2010-11	Impact fiscal net (en million AUD)				
		Période d'installation en Australie (années)				
		1	2	3	10	20
Famille	54 543	212	60	43	201	146
Travail (y compris les familles accompagnantes)	113 725	747	839	915	1 033	1 154
Humanitaire	13 799	-247	-69	-62	-12	48
<b>Permanents, total</b>	<b>182 067</b>	<b>712</b>	<b>829</b>	<b>896</b>	<b>1 221</b>	<b>1 349</b>
<b>Travail temporaire (business long stay)</b>	<b>90 120</b>	<b>889</b>	<b>955</b>	<b>383</b>	<b>441</b>	<b>586</b>

Source : Adapté de Cully (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831680>

net d'un ménage ayant comme chef de famille un immigré en Californie était plus de trois fois supérieur à celui d'un ménage homologue moyen dans le New Jersey. Les auteurs ont fait valoir que la principale raison de cet écart important entre le New Jersey et la Californie tenait aux différences entre leurs populations immigrées respectives. Souvent moins qualifiés, les ménages immigrés de Californie avaient aussi un revenu inférieur et un plus grand nombre d'enfants que leurs homologues du New Jersey.

L'impact négatif n'est pas principalement déterminé par une plus grande dépendance vis-à-vis des prestations sociales mais par une moindre contribution fiscale des ménages immigrés. De fait, la plupart des études traitant de la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale n'ont montré qu'une surreprésentation faible, voire nulle, des immigrés, ce qui contraste avec la perception souvent répandue dans l'opinion publique d'une forte surreprésentation (voir, par exemple, Fertig et Schmidt, 2011 pour l'Allemagne, et Sheldon, 2007, pour la Suisse).

L'étude *New Americans* souligne aussi que les résultats diffèrent selon la région d'origine, avec des contributions positives pour les ménages européens et canadiens, et un impact négatif des ménages latino-américains. Une étude ultérieure de Garvey, Espenshade et Scully (2002), basée sur les estimations et données précédentes pour le New Jersey, remet en question ces résultats et démontre que les écarts sont dus à des différences de caractéristiques socioéconomiques et non à des effets liés au pays d'origine.

Si les études relatives aux États-Unis tendent à montrer un impact fiscal négatif, les analyses portant sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande suggèrent en général un impact positif. En Nouvelle-Zélande, Slack et al. (2007) ont constaté que les résidents nés à l'étranger avaient apporté une contribution budgétaire nette de + 3 288 millions NZD lors de l'exercice budgétaire 2005-06, en se fondant sur la différence entre les recettes budgétaires directes (impôt sur le revenu, TVA et droit d'accise) et les dépenses budgétaires directes liées aux transferts (éducation, santé, prestations sociales, etc.). La contribution nette des migrants était positive indépendamment de la durée de séjour, de la région de résidence et de la région d'origine.

Pour le Canada, Grubel (2005) a constaté, en ce qui concerne la cohorte d'immigrés accueillie en 1990, une contribution nette négative de 6 294 CAD pour chaque immigré en 2000. Une étude ultérieure de Grubel et Grady (2011) est arrivée à des résultats similaires pour les migrants entrés entre 1987 et 2004 (charge nette de 6 051 CAD, soit environ 1.5 % du PIB pendant l'exercice budgétaire 2005/06). Cependant, Javdani et Pendakur (2011) ont remis en question ces conclusions, en démontrant qu'une mesure plus précise, ainsi que des hypothèses un peu plus réalistes, permettraient de modifier considérablement les résultats de Grubel et Grady. Leur estimation correspond à une contribution nette négative d'environ 450 CAD par immigré<sup>22</sup>.

En Europe, une attention particulière est accordée à l'impact fiscal dans les États-providence nordiques. Pour le Danemark, Wadensjö (2000) estime que l'impact fiscal net négatif des immigrés et de leurs enfants représente au total 0.7 % du PIB, avec des différences importantes en termes d'impact par personne selon le pays d'origine (les immigrés originaires de pays à revenu élevé apportent une contribution positive) et selon la génération (l'impact des enfants d'immigrés est légèrement positif). Des études ultérieures portant sur le Danemark (Gerdes et Wadensjö, 2006 ; Wadensjö, 2007) ont fourni des résultats analogues.

Ekberg (1999) a analysé la situation en Suède, en appliquant une approche au *pro rata* à toutes les dépenses publiques non ciblées, et en attribuant aussi aux immigrés une partie des coûts de la Défense, de l'administration publique et du réseau de routes rurales. Prenant 1994 comme année de référence (au lendemain d'une grave récession ayant eu des conséquences particulièrement marquées sur les performances des immigrés au regard de l'emploi), il estime que l'impact net négatif a été de l'ordre de 2 % du PIB.

Cet effet très marqué conduit à penser que l'année de référence peut avoir une grande importance. De fait, les études effectuées au Royaume-Uni ont montré que la conjoncture influait considérablement sur l'impact fiscal net des immigrés. Gott et Johnson (2002) ont constaté qu'en 1999-2000, dans un environnement économique favorable, les ménages immigrés étaient des contributeurs nets au budget de l'État, ajoutant une valeur nette équivalant à 0.3 % du PIB. Une étude ultérieure de Sriskandarajah et al. (2005) a conclu à une contribution nette légèrement négative de 0.4 milliard GBP pour 2003-04, années pendant lesquelles la conjoncture économique était un peu moins favorable. Plus généralement, ces chercheurs ont constaté que les immigrés apportent une contribution nette positive dans les périodes de croissance économique, mais négative en période de fléchissement de l'économie. Il semble donc que l'impact fiscal des immigrés soit plus sensible à la conjoncture que celui des autochtones, ce qui tient sans aucun doute au fait que l'emploi des immigrés réagit davantage à la situation économique (voir également la section ci-après et OCDE, 2009). Rowthorn (2008) a fourni un ensemble d'estimations, y compris des ajustements conjoncturels, et a constaté que l'impact fiscal oscillait entre -0.7 % et +0.7 % du PIB suivant les hypothèses posées et la conjoncture économique.

Un certain nombre d'études ont été menées pour les pays d'Europe du Sud qui connaissaient une importante migration de travail avant la crise. Dans le cadre d'une vaste étude sur l'impact économique au sens large de l'immigration en Espagne, le Bureau économique du Président (Oficina económica, 2006) a estimé qu'en 2005, les immigrés avaient apporté un gain budgétaire net égal à 0.5 % du PIB.

Le tableau 3.2 résume les principales conclusions des études comptables provenant de pays de l'OCDE qui couvrent la totalité de la population immigrée, permettant ainsi de faire des estimations de l'impact en pourcentage du PIB.

Les méthodes de type comptable peuvent, en principe, également s'appliquer à une étude de l'impact fiscal de l'émigration sur les pays d'origine. Toutefois, outre une étude de l'impact sur les pays de destination, il est également nécessaire de poser des hypothèses contrefactuelles sur les résultats des émigrés sur le marché du travail s'ils n'avaient pas migré. L'encadré 3.2 offre un aperçu des problèmes qu'implique la mesure de l'impact fiscal des migrations sur les pays d'origine.

Un certain nombre d'études n'ont pas examiné l'impact fiscal de l'immigration en soi, mais plutôt l'utilisation faite par les immigrés des prestations sociales. La plupart des études, telles que celle de Barrett et Maître (2011) pour les pays de l'UE, n'ont guère trouvé d'indices d'une plus grande dépendance des immigrés à l'égard des prestations sociales si toutes les composantes (aide sociale, prestations de chômage, invalidité, etc.) sont prises en considération (voir aussi Boeri, 2010). Il existe néanmoins des différences significatives entre les pays. Dans les pays scandinaves qui abritent depuis longtemps des immigrés, dont beaucoup ont été admis pour des raisons humanitaires, la plupart des études constatent que les immigrés sont davantage susceptibles d'utiliser les prestations sociales (voir, par exemple, Ekberg, 2006). Dans les pays d'Europe du Sud où l'histoire des migrations est plus



Tableau 3.2. Comparaison de quelques études de comptabilité statique

	Année de référence	Auteur	Définition des « immigrés »	Dépenses et revenus indirects pour le gouvernement	Impact fiscal net en % du PIB
Danemark	1997	Wadensjö (2000)	Nés à l'étranger et enfants nés dans le pays d'au moins un parent immigré	Attribution partielle, sauf la défense et quelques éléments mineurs	-0.7
France	2005	Chojnicki et al. (2010)	Nés à l'étranger	Non pris en considération	+0.8
Allemagne	1997	Loeffelholz et al. (2004)	Nés à l'étranger et enfants nés dans le pays (non compris les personnes d'origine ethnique allemande)	Non pris en considération	+1.0
Nouvelle-Zélande	2005/2006	Slack et al. (2007)	Nés à l'étranger	Non pris en considération	+2.1
Espagne	2005	Officina Economica (2006)	Nés à l'étranger	La plupart des dépenses sont attribuées proportionnellement	+0.5
Suède	1994	Ekberg (1999)	Nés à l'étranger	Attribution partielle, y compris la défense	-2.0
Royaume-Uni	1999/2000	Gott et Johnson (2002)	Ménages nés à l'étranger	Proportionnellement, y compris l'impôt sur les sociétés	+0.3
Royaume-Uni	2003/2004	Sriskandarajah et al. (2005)	Ménages nés à l'étranger	Proportionnellement, l'impôt sur les sociétés est estimé	0
Royaume-Uni	2003/2004	Rowthorn (2008), scénario défavorable	Nés à l'étranger et enfants nés dans le pays de deux parents immigrés	Toutes les dépenses gouvernementales attribuées proportionnellement ; dépenses liées à l'intégration attribuées exclusivement aux immigrés ; hypothèse de charge supplémentaire pour le système de santé	-0.7
Royaume-Uni	2003/2004	Rowthorn (2008), scénario favorable	Nés à l'étranger et leurs enfants à charge	Dépenses liées à la défense non attribuées ; situation économique favorable	+0.7

Note : Le tableau tient compte exclusivement des études effectuées selon des méthodes similaires et ne portant pas sur des sous-groupes spécifiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831699>

récente et qui accueillent une importante migration de travail, comme l'Espagne et l'Italie, la plupart des études montrent que les immigrés ont moins recours à l'aide sociale (voir, par exemple, Muñoz de Bustillo et Antón, 2009, pour l'Espagne, et Rizza et Romanelli, 2010, pour l'Italie), du moins avant la crise. On a trouvé un résultat similaire dans une récente étude approfondie sur le Portugal (Peixoto, Marçalo et Tolentino, 2011). Pour l'Allemagne, Fertig et Schmidt (2001) comparent les écarts effectifs entre l'utilisation des prestations et la perception qu'en a l'opinion publique : ils constatent ainsi que cette dernière surestime fortement l'utilisation des prestations. Dans une étude comparative, Boeri (2010) arrive à des conclusions similaires pour plusieurs pays européens s'agissant des étrangers.

Les exercices de comptabilité résumés ci-dessus fournissent également des estimations de l'impact fiscal direct au cours d'une année donnée. Cette approche ne tient compte ni des conséquences budgétaires à long terme de l'immigration, ni des retombées indirectes de son impact sur l'économie au sens large. Des études dynamiques ont essayé de combler ces lacunes et peuvent être classées en deux catégories : projections basées sur des profils de transferts nets ; et comptabilité générationnelle<sup>23</sup>. Les effets indirects sont étudiés grâce à des modèles macroéconomiques. On trouvera ci-après une présentation de ces différentes approches.



### Encadré 3.2. L'impact fiscal de l'émigration sur les pays d'origine

Si la mesure de l'impact fiscal de l'immigration sur les pays de destination est déjà loin d'être simple, celle de l'impact fiscal de l'émigration sur les pays d'origine pose un certain nombre de problèmes supplémentaires. Premièrement, elle dépend beaucoup du montant et de l'utilisation des transferts de fonds dans les pays d'origine, dont une partie passent par des canaux informels et ne sont donc pas enregistrés officiellement. Deuxièmement, on a besoin d'informations sur la taille et la composition de la population émigrée, ce qui exige des données en provenance des pays de destination. Bien que l'on dispose, grâce à la base de données de l'OCDE sur les immigrés dans les pays membres et non membres de l'OCDE (DIOC-E), d'informations de base sur les caractéristiques de la population émigrée pour la plupart des pays de destination jusqu'en 2005-06, ces données ne sont pas compilées au niveau des ménages. Il n'est donc pas possible de se faire une idée de la composition du foyer de la population émigrée alors que cela a une grande influence sur l'évaluation de l'impact fiscal. Troisièmement, pour brosser un tableau approprié de l'impact fiscal, il convient de poser un grand nombre d'hypothèses contrefactuelles sur ce qu'auraient été les profils de revenu et de dépenses, ainsi que les transferts sociaux, si le migrant était resté dans son pays d'origine. Enfin, l'information sur le régime fiscal et les prestations n'est souvent que partiellement disponible dans les pays d'origine.

Compte tenu de ces difficultés, les rares études disponibles sur les pays d'origine se concentrent sur des groupes spécifiques d'émigrants pour lesquels on dispose d'informations plus détaillées, ou alors elles ne visent pas à évaluer l'impact fiscal par le biais d'exercices de type comptable et se basent plutôt sur des modèles d'équilibre général qui simulent d'abord l'impact de l'émigration sur le marché du travail et le marché des capitaux du pays d'origine puis utilisent, dans un deuxième temps, des informations additionnelles sur le revenu, les recettes fiscales et les dépenses des ménages. Utilisant cette dernière technique, Campos-Vasquez et Sobarzo (2012) proposent d'autres scénarios pour calculer l'impact fiscal de l'émigration du Mexique. Les estimations vont d'une réduction des recettes fiscales nettes de 3 points de pourcentage à une augmentation de plus de 7 points de pourcentage. Cette dernière impliquerait un impact fiscal net positif de l'ordre de 1.3 point de pourcentage en termes de PIB (l'écart entre la mesure de l'impact sur les recettes et sur le PIB tend à être plus important dans les pays à faible revenu du fait de recettes fiscales généralement plus faibles en pourcentage du PIB). Un élément crucial des estimations est l'utilisation des transferts de fonds, qui représentent environ 2.5 % du PIB au Mexique. Ce dernier scénario suppose que tous les fonds ainsi transférés sont investis. Les résultats donnent donc une indication de l'ampleur approximative de l'effet possible et ne répondent pas à la question de savoir si l'impact est ou non positif.

À ce jour, l'étude la plus précise est probablement celle de Desai et al. (2009), qui estiment l'impact fiscal de l'émigration des Indiens vers les États-Unis. Les chercheurs utilisent les données censitaires provenant des États-Unis sur les caractéristiques de la population indienne émigrée et les rapprochent avec les données de l'enquête indienne sur les revenus et avec un modèle global du système fiscal indien. Ils constatent que l'émigration d'Indiens vers les États-Unis, population dont une grande partie est hautement qualifiée, entraîne une perte fiscale nette pouvant atteindre 0.5 % du PIB de l'Inde.

La seule étude empirique se prêtant à des comparaisons internationales quant à l'impact fiscal sur les pays d'origine est celle qu'ont menée récemment Gibson et McKenzie (2012). Les auteurs utilisent les données d'enquête portant sur un échantillon des meilleurs élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire originaires de cinq pays connaissant une émigration importante (Ghana, Micronésie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga), élèves suivis dans le temps et dans l'espace. Ils estiment, pour ce groupe spécifique d'élèves, une perte budgétaire annuelle pour les pays d'origine qui oscille entre environ 500 USD en Micronésie et 17 000 USD en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces grandes disparités sont principalement déterminées par la différence de progressivité des systèmes fiscaux, de même que par l'échelle et la portée des dépenses publiques.

### Modélisation dynamique

**Profils de transferts nets.** L'idée générale de ce qu'il est convenu d'appeler les profils de transferts nets sur un cycle de vie est d'élargir la méthode de comptabilité statique avec une dimension temporelle, en projetant l'impact fiscal net des immigrés et de leurs descendants dans les années et les décennies à venir. Les études sont basées sur des projections de l'évolution des bilans budgétaires nets annuels et, généralement, visent à calculer la valeur actualisée nette, en termes d'impact budgétaire, d'un migrant additionnel.

Pour ce faire, dans un premier temps, on calcule la contribution budgétaire nette de chaque groupe d'immigrés examiné, en fonction de l'âge et d'autres variables présentant de l'intérêt comme le sexe, le niveau d'instruction et le pays d'origine. Les estimations sous-jacentes, de même que la répartition des contributions et des recettes, sont liées aux exercices de comptabilité statiques. À partir de ces estimations, on construit des *profils de transferts nets* pour les différents groupes d'immigrés tout au long de leur cycle de vie, ce qui fournit pour chaque âge l'impact fiscal net respectif.

Dans un deuxième temps, en se basant sur ces profils ainsi que sur des projections démographiques et économiques à long terme portant sur une période prédéfinie (horizon 2050 ou 2100, le plus souvent), on estime le bilan budgétaire net du groupe d'immigrés considéré. Généralement, les flux de trésorerie futurs sont ramenés à l'année de base au moyen d'un taux d'escompte déterminé, de façon à obtenir une valeur actualisée nette (VAN) pour chaque immigré.

Élément clé des projections, les profils âge-dépenses peuvent être groupés en trois grandes phases : une phase enfance, caractérisée par la réception de transferts (surtout l'éducation et quelques dépenses de sécurité sociale) et l'absence de contributions ; une phase âge actif dans laquelle, selon les performances sur le marché du travail, les gens contribuent souvent beaucoup plus (impôts sur les personnes physiques et cotisations de sécurité sociale) qu'ils ne reçoivent sous formes de dépenses publiques et de prestations de sécurité sociale ; et une phase retraite au cours de laquelle les cotisations sont limitées (pas d'impôt sur les revenus du travail ni de prélèvements sur les salaires, uniquement des taxes sur la richesse et des droits d'accise) alors que des prestations importantes sont versées (pensions et, surtout vers la fin de la vie, coûts des soins de santé).

Les études approfondies de cette nature requièrent des données détaillées et un traitement soigneux des hypothèses et des projections. Lee et Miller (1997) ont ouvert la voie dans ce domaine avec l'étude *New Americans*. Dans leurs estimations, l'impact fiscal est fortement conditionnée par le niveau d'études atteint par les immigrés. En prenant le profil budgétaire escompté des nouveaux entrants du milieu des années 90, seuls les immigrés possédant un niveau d'études tertiaire ont une valeur actualisée nette positive. En moyenne, un immigré type provoque une perte budgétaire nette de 3 000 USD<sup>24</sup>. Toutefois, si l'on inclut aussi les descendants d'immigrés, le tableau se modifie considérablement. À partir d'estimations en termes d'intégration des enfants nés dans le pays de parents immigrés, les chercheurs constatent qu'indépendamment du niveau d'instruction des parents, les descendants fourniront généralement une contribution budgétaire très positive. Il s'ensuit qu'en moyenne, les nouveaux arrivants entraînent, non pas une faible charge budgétaire, mais au contraire un gain budgétaire significatif de 80 000 USD en valeur actualisée<sup>25</sup>.

Les résultats ne dépendent pas seulement du niveau d'études atteint mais aussi de l'âge à l'arrivée dans le pays d'accueil. Pour un immigré de 21 ans possédant un diplôme

du secondaire supérieur, la VAN est de 126 000 USD. Cette valeur va ensuite en diminuant, et devient négative pour les nouveaux arrivants âgés de plus de 35 ans. S'agissant des immigrés peu instruits âgés de 21 ans, la VAN n'est que de 9 000 USD, et devient rapidement négative pour les personnes arrivées dans le pays hôte à un âge plus avancé. Cully (2012) compare deux cas de figure : celui d'un jeune réfugié de 15 ans et celui d'un travailleur immigré qualifié âgé de 40 ans. Selon la méthode de comptabilité directe, c'est incontestablement l'immigré qualifié qui génère le gain budgétaire le plus important. La conclusion paraît moins tranchée pour ce qui est de la valeur actualisée nette de la contribution budgétaire sur le cycle de vie anticipé. Le jeune réfugié a devant lui l'intégralité de sa vie professionnelle, tandis que le travailleur qualifié a déjà réalisé la moitié de son parcours professionnel.

Afin d'obtenir des estimations de l'impact net de l'immigration prévue en Suède, Ekberg (2011) se sert des projections dynamiques et des scénarios de base utilisés pour les prévisions démographiques. Il simule deux scénarios différents relatifs au marché du travail. Dans le premier cas, les immigrés récents ont les mêmes taux d'emploi spécifiques par âge que la population suédoise dans son ensemble. Dans le second cas, l'auteur suppose que les taux d'emploi spécifiques à l'âge sont égaux à ceux de la population suédoise née à l'étranger. Il fournit aussi séparément des estimations pour l'attribution pleine et partielle au *pro rata* des dépenses publiques générales, ce qui donne quatre scénarios différents au total. À l'horizon 2050, l'impact fiscal des futurs immigrés oscillerait de -1.6 % à +1.3 % du PIB, selon le scénario.

Roodenburg et al. (2003) appliquent pour les Pays-Bas des techniques d'inférence basées sur les profils de transferts nets. Ils constatent qu'un enfant immigré originaire d'un pays à bas revenu arrivant juste après sa naissance a un impact fiscal négatif de 96 000 EUR sur l'ensemble de son cycle de vie. Cette valeur diminue environ de moitié si l'âge d'arrivée est de 25 ans. Ces résultats défavorables sont en grande partie déterminés par l'attribution des dépenses non directes. Les auteurs attribuent au *pro rata* toutes les dépenses qui ne peuvent être affectées sur une base individuelle, y compris en matière de Défense. En supposant que ces dépenses soient égales à zéro, on obtient alors pour le deuxième groupe une VAN positive d'environ 45 000 EUR. En ce qui concerne l'Allemagne, Bonin, Raffelhüschen et Walliser (2000), qui ne s'intéressent qu'à l'impact fiscal direct net, obtiennent des chiffres beaucoup plus favorables. Dans leurs estimations, les contributions sont positives pour tous les immigrés arrivant entre 12 et 46 ans, et atteignent leur maximum si l'âge d'arrivée est de 30 ans.

Les migrations de retour constituent un élément important de l'analyse de la contribution des immigrés pendant leur cycle de vie. Comme toutes les prestations sociales ne sont pas entièrement transférables, ce retour est bénéfique pour le pays d'accueil. Toutefois, s'agissant des prestations qui le sont, la consommation à l'étranger limitera l'incidence fiscale sur le pays d'accueil par le biais des impôts sur la consommation non encaissés, etc. Kirdar (2010) procède à un ajustement à ce titre et compare un modèle de migration de retour sélective à un modèle de retour au *pro rata*. Il constate, dans une étude portant sur l'Allemagne, qu'une modélisation précise des migrations de retour fait apparaître une contribution plus positive des immigrés sur le cycle de vie ; néanmoins, l'ordre de grandeur de l'effet varie beaucoup en fonction de l'âge d'entrée et du pays d'origine.

**Comptabilité générationnelle.** La comptabilité générationnelle (CG) se concentre sur la répartition inter-temporelle de la dette publique, c'est-à-dire sur la question de savoir jusqu'à quel point les différentes générations contribuent au financement des dépenses publiques et, partant, se subventionnent mutuellement (Auerbach, Gokhale et Kotlikoff, 1991, 1994). La comptabilité générationnelle est en soi une mesure de la soutenabilité budgétaire qui évalue non seulement le niveau effectif de la dette mais inclut aussi des obligations de paiement implicites comme les pensions (voir encadré 3.3).

Selon une des hypothèses fondamentales qui sous-tendent la CG, chaque déficit doit au bout du compte être payé par les contribuables résidents. La charge imposée aux générations futures est la différence entre la valeur actuelle projetée de toutes les dépenses publiques et la valeur actuelle des paiements fiscaux de toutes les générations en vie. Rien de surprenant à ce que la plupart des CG indiquent un déséquilibre assorti d'une charge plus élevée pour les générations futures<sup>26</sup>.

La comptabilité générationnelle repose sur de nombreuses hypothèses et projections, y compris les projections démographiques, les profils fiscaux et de transferts de différents groupes et cohortes démographiques au cours de leur cycle de vie, les projections de croissance économique et de consommation publique, ainsi que sur des hypothèses relatives au taux d'escompte gouvernemental. En outre, il faut poser des hypothèses sur la manière dont les dépenses consacrées à des biens fournis par l'État, tels que la Défense, croissent avec la population. C'est donc une tâche complexe que de déduire l'incidence fiscale des migrations additionnelles au moyen de la CG qui, par ailleurs, dépend fortement du scénario d'ajustement fiscal, c'est-à-dire de la manière dont le déséquilibre générationnel est ajusté<sup>27</sup>.

Dans le contexte de l'impact fiscal de l'immigration, cette technique est utilisée pour étudier les effets des migrations sur les paiements d'impôts futurs de la population autochtone, et pour voir comment l'effet de l'immigration sur le budget public évolue en fonction des différents scénarios d'ajustement fiscal. La première étude d'importance dans ce contexte a été celle d'Auerbach et Oreopoulos (1999)<sup>28</sup>. Ceux-ci créent des comptes générationnels différents pour les autochtones et les personnes nées à l'étranger, et simulent un scénario dans lequel on n'enregistre plus d'immigration supplémentaire après 2000. Ils constatent que l'incidence de l'immigration sur les comptes intergénérationnels n'est pas très importante. L'ampleur et le signe de l'incidence dépendent tous deux de la mesure dans laquelle le déséquilibre budgétaire sera reporté sur les générations futures<sup>29</sup>. Le constat essentiel, quoique non surprenant, est que l'impact fiscal de l'immigration – qu'il soit positif ou négatif – augmente si le régime fiscal n'est pas viable.

Contrairement à l'approche ci-dessus, la plupart des études de CG concernant des pays européens de l'OCDE simulent dans un premier temps un cas de référence avec les projections démographiques et économiques actuelles et les hypothèses de maintien du *statu quo* quant à l'afflux de nouveaux immigrants (tableau 3.3). Elles calculent ensuite, en extrapolant à partir du cadre fiscal existant, les augmentations d'impôts requises pour les générations futures ou, dans l'hypothèse d'une réorientation vers une politique budgétaire durable, les augmentations d'impôts nécessaires si la réforme fiscale est menée immédiatement. Pour évaluer les gains potentiels générés par l'immigration, ces étapes sont répétées pour différents scénarios d'immigration.

Bonin, Raffelhüschen et Walliser (2000) constatent qu'en Allemagne un afflux annuel net de 200 000 immigrants réduit de plus de 68 000 USD par habitant la valeur actuelle des impôts payés sur toute la vie par les autochtones. Les études portant sur l'Espagne

### Encadré 3.3. L'immigration et le régime des pensions

Les déséquilibres intergénérationnels sont en grande partie déterminés par la dette implicite résultant des obligations de paiement au sein du système de sécurité sociale ; les pensions constituent une source majeure d'augmentation future des dépenses dans la plupart des pays de l'OCDE (voir, par exemple, Rosevaere et al. 1996 ; OCDE, 2011b).

Examinant la possibilité de passer du système par répartition à un régime de pension par capitalisation partielle en Allemagne, Sinn (1997) calcule la valeur actualisée nette des contributions d'affiliés supplémentaires (comme un plus grand nombre d'enfants ou d'immigrés) à l'intérieur du système actuel, à partir d'un modèle à générations imbriquées, et en considérant également l'impact des enfants d'immigrés. Pour chaque enfant supplémentaire né dans le pays hôte, il trouve une VAN positive de 35 000 EUR. Pour les immigrés, il relève deux différences importantes. Premièrement, les nouveaux arrivants sont généralement en âge de travailler et pourraient donc, du moins en principe, contribuer immédiatement, ce qui conduit à une moindre décote de leur contribution. De surcroît, les immigrés ont souvent un taux de fécondité plus élevé. Sinn tient compte de ces éléments et modélise la convergence des performances des immigrés sur le marché du travail. Il arrive alors à une VAN, en termes de cotisation au régime des pensions, d'environ 175 000 EUR pour les immigrés qui sont en âge de travailler lorsqu'ils arrivent.

Munz et Werding (2003) procèdent à des simulations pour les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne dans le cadre d'un modèle des pensions. Ils intègrent des informations sur les caractéristiques des immigrés et se concentrent sur les différences entre le modèle allemand de prestations déterminées et le modèle italien à contributions déterminées virtuel\*, qu'il compare à l'approche béveridgienne – fondée sur des pensions forfaitaires – en vigueur au Royaume-Uni et aux États-Unis, les chercheurs partent du principe que la structure des compétences des migrants n'affecte que les immigrés eux-mêmes, alors que les enfants d'immigrés ont des caractéristiques similaires à celles des autochtones. Ils trouvent, pour chaque immigré additionnel, des valeurs actualisées nettes provenant des contributions au système de pensions de 152 000 EUR (Allemagne), 140 000 EUR (Italie), 139 000 EUR (Royaume-Uni) et 109 000 EUR (États-Unis). Ils simulent en outre les effets d'une augmentation de l'immigration de 50 % sur les dépenses au titre des pensions. Ils constatent, ce qui n'a rien d'étonnant, que les gains potentiels de l'immigration tendent à être supérieurs dans un système de prestations définies. Pour l'Allemagne, par exemple, cela se traduirait à l'horizon 2050 par une réduction des dépenses publiques au titre des pensions (hors contributions) de l'ordre de 1 % du PIB (Italie : 0.3 % ; États Unis : 0.5 %).

Utilisant l'exemple de l'Espagne, Grenno (2009) montre que, si l'immigration à grande échelle – telle que le pays l'a connue avant la crise économique – n'offre pas de solution à long terme au problème des pensions, elle tend à en retarder l'émergence si les immigrés sont bien intégrés sur le marché du travail. Dans le modèle utilisé par ce chercheur, une politique combinant l'immigration choisie, le report de l'âge légal de départ à la retraite et une croissance plus lente des pensions sera nécessaire pour garantir la viabilité à long terme du régime de pensions actuel.

\* Dans un système de prestations définies, le niveau de la pension est déterminé par le parcours professionnel de l'employé, son âge et ses années de cotisation. L'autre système repose sur des cotisations déterminées qui s'accumulent sur un compte « fictif » portant intérêts qui détermine par la suite les droits à pension (voir, par exemple, Börsch-Supan, 2005).



**Tableau 3.3. Évolution du niveau d'imposition requis pour assurer la stabilité fiscale et impact estimé de l'immigration dans les pays européens**

	Report sur les générations futures	Impôts augmentés immédiatement
<b>UE (Fehr et al. 2004)</b>		
Situation de base	+27.0 points de pourcentage	
Doublement de l'immigration	+24.6 points de pourcentage	
<b>Italie (Moscarola 2001)</b>		
Pas d'immigration (%)	24.8	
50 000 immigrés p.a. (%)	20.2	
<b>Allemagne (Bonin et al. 2000)</b>		
Pas d'immigration	+203 200 USD sur toute la vie	
200 000 immigrés p.a.	+135 000 USD sur toute la vie	
<b>Espagne (Collado et al. 2004)</b>		
Pas d'immigration (%)	47.8	8.8
60 000 immigrés p.a. (%)	34.5	7.9
<b>Austria (Mayr 2004)</b>		
Situation de base (%)	71.2	14.5
10 000 immigrés p.a. supplémentaires (%)	65.6	13.8

Source : Adapté de Rowthorn (2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831718>

Collado et al., 2004) et l'Autriche (Mayr, 2005) ont appliqué la comptabilité générationnelle dans le cadre d'un scénario d'augmentation immédiate des impôts et ont constaté que l'effet budgétaire positif était dû principalement à une distribution de la dette précédemment accumulée sur une population plus importante à l'avenir<sup>30</sup>.

Ainsi, la plupart des études basées sur la CG concluent à une incidence plus positive de l'immigration sur les finances publiques qu'avec les autres techniques (voir aussi Razin et Sadka, 2004). Chojnicki et al. (2010) appliquent à la France une technique de CG pour différents scénarios d'immigration et comparent les résultats à ceux obtenus avec d'autres méthodes. Ils constatent que la contribution moyenne le long du cycle de vie de la population immigrée résidente en France en 2005 est négative (de quelque - 8 700 EUR) et très inférieure à celle des autochtones (qui est de l'ordre de 28 210 EUR). Pour autant, en raison de la structure par âge de la population immigrée, la contribution nette des immigrés est positive en 2005. Dans le cadre de la comptabilité générationnelle, l'incidence totale de l'immigration sur les finances publiques est légèrement positive à long terme du fait de l'arrivée de personnes en âge de travailler et de la contribution nette des descendants des immigrés. Néanmoins, l'immigration a peu d'effet sur le rééquilibrage des finances publiques.

L'hypothèse selon laquelle la totalité de la dette pourrait être reportée sur les générations futures est de plus en plus controversée. Rowthorn (2008), par exemple, examine le scénario extrême d'une absence de changement de politique fiscale et d'un transfert de l'intégralité de la charge sur les générations futures – il constate que la dette publique augmenterait de façon drastique et que les taux d'intérêt s'élèveraient fortement. Dans son modèle, les marchés financiers fixent des limites à l'accumulation de la dette, réduisant du même coup les possibilités de transfert aux générations futures. Mais, si l'effet positif de l'immigration provient avant tout d'une réduction de la charge moyenne par tête de la dette pour les générations futures, le fait de limiter l'accumulation de la dette atténue également l'incidence fiscale positive de l'immigration sur les comptes générationnels.



### Modèles macroéconomiques

Comme indiqué précédemment, l'immigration a toutes sortes d'effets possibles sur l'économie, qui eux-mêmes ont des implications pour le budget de l'État. Ces effets sont généralement étudiés au moyen de modèles d'équilibre général calculable (EGC), outils communément utilisés pour procéder à des estimations quant à la manière dont une économie peut réagir à des changements de politique ou à tout autre choc, comme les flux d'immigration. Les estimations de l'impact fiscal découlent souvent de ces études.

Chojnicki et al. (2011) examinent l'immigration d'après-guerre aux États-Unis (1945-2000) et utilisent un modèle EGC pour analyser l'incidence de l'immigration sur les dépenses sociales et les budgets publics. Ils constatent que l'immigration a eu des conséquences positives importantes sur les finances publiques. Bien que les immigrés soient en majorité moins qualifiés que les autochtones, et davantage tributaires de l'aide sociale, ils présentent aussi une pyramide des âges plus jeune et des taux de fécondité plus élevés. Ces effets démographiques ont contribué à réduire les paiements de transferts qui, dans le scénario sans immigration, étaient dus à des ratios plus élevés de dépendance chez les personnes âgées. Les auteurs estiment que l'immigration effective, comparée au scénario d'absence d'immigration, aide à réduire la part des transferts dans le PIB de 0.3 point de pourcentage.

Un modèle très complet d'EGC a également été utilisé pour estimer les effets de divers scénarios d'immigration sur l'économie néo-zélandaise (Nana et al., 2009). Concernant l'aspect fiscal, les chercheurs, à partir d'un scénario doublant le nombre d'immigrants accueillis, situent l'amélioration nette du bilan fiscal de l'État à 0.2 % du PIB.

Au Danemark et en Norvège, l'impact de l'immigration a aussi été étudié au moyen de modèles d'équilibre général, dans le cadre d'études approfondies sur l'avenir de l'État-providence (encadré 3.4).

Storesletten (2000) emploie un modèle d'équilibre général à générations imbriquées pour les États-Unis, qui simule explicitement les différences entre les immigrés et les autochtones en termes de productivité de la main-d'œuvre et de fécondité. Il se concentre sur la distribution intergénérationnelle de la dette, mais contrairement aux études de CG évoquées plus haut, il ne part pas du principe que les générations futures devront payer la dette actuelle. Au lieu de cela, son modèle suppose que la valeur actuelle de l'ensemble des dépenses et transferts publics futurs sera égale à celle de toutes les taxes et contributions futures. Dans ce scénario, sans aucune modification de l'immigration, une augmentation immédiate des impôts de 4.4 points de pourcentage serait requise. Le même effet serait obtenu en accueillant 1.6 million supplémentaire de migrants hautement qualifiés et âgés de 40 à 44 ans. Ceux-ci apportent une VAN de 177 000 USD chacun<sup>31</sup>. En revanche, les immigrés (en situation régulière) hautement, moyennement et faiblement qualifiés présentent en moyenne une VAN de 96 000 USD, -2 000 USD et -36 000 USD respectivement.

Ekberg (2011) a également utilisé des prévisions démographiques de Statistique Suède comme scénario de base pour une étude sur l'impact des migrations futures sur le système de protection sociale, réalisée pour le ministère suédois des Finances. Bien que ce chercheur ne s'appuie pas sur un modèle d'équilibre général, ses conclusions sont quantitativement similaires à celles des études portant sur le Danemark et la Norvège, à savoir que pour la plupart des scénarios et des années, l'impact se situe entre +1 % et -1 % du PIB.

### Encadré 3.4. L'impact fiscal des immigrés et ses conséquences pour l'avenir de l'État-providence

Le tableau 3.4 montre les résultats de différents scénarios possibles pour la Norvège à partir des estimations de Holmøy et Strøm (2012). L'effet de l'arrivée de migrants supplémentaires à raison de 0.1 % de la population par an est soit positif, soit négatif, selon la région d'origine. Cette dernière est une variable représentative de la catégorie d'immigration. Les immigrés originaires de pays de l'OCDE à haut revenu, qui génèrent un impact positif, sont généralement arrivés à des fins d'emploi (avec leur famille pour les migrants de travail). À l'inverse, les immigrés originaires de pays à faible revenu viennent souvent pour des motifs humanitaires (avec, dans ce cas de figure, leur famille). Pour les uns comme pour les autres, toutefois, les effets sur le budget de l'État sont modestes. Ce qui est peut-être plus important, ce sont les écarts par rapport à l'hypothèse selon laquelle les enfants d'immigrés seront bien intégrés sur le marché du travail.

Tableau 3.4. Effet estimé des différents scénarios concernant la population et l'intégration des immigrés sur l'excédent primaire du gouvernement en Norvège, par an

	Pourcentage du PIB					
	2020	2030	2040	2050	2070	2 100
Les enfants d'immigrés issus de pays à faibles revenus adoptent le comportement économique de leurs parents (plutôt que celui des individus nés dans le pays)	-0.1	-0.3	-0.5	-0.8	-1.0	-0.9
Les naissances issues de parents nés dans le pays augmentent de 5 000 chaque année entre 2015 et 2100	-0.3	-0.7	-0.8	-0.4	0.7	0.3
L'immigration issue des pays à faibles revenus augmente de 5 000 chaque année entre 2015 et 2100	-0.2	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3

Note : Les pays de l'OCDE à revenu élevé font référence à l'UE15, aux États-Unis, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

Source : Données de l'Office statistique norvégien (voir Holmøy et Strøm, 2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831737>

Schou (2006), ainsi que Pedersen et Riishøj (2008), qui se basent sur des scénarios à peu près identiques, obtiennent des résultats similaires pour le Danemark. Même ce que ces derniers appellent des supposés « super-migrants » (taux de participation de 100 %, migrants d'âge actif exclusivement qui quittent le Danemark avant d'avoir atteint l'âge de la retraite) n'entraîneraient qu'une contribution nette positive inférieure à +0.4 % par an. En revanche, amener le taux d'emploi de la population immigrée résidente jusqu'au niveau de celui des autochtones se traduirait par un gain budgétaire net d'environ 1.3 % du PIB.

Les études concluent donc qu'une meilleure intégration sur le marché du travail des immigrés déjà résidents permet des gains budgétaires potentiellement plus élevés que l'augmentation de l'afflux de nouveaux immigrants, même si ces derniers présentent des caractéristiques favorables.

Avec une approche similaire pour la Suède, Storesletten (2003) observe un impact moins favorable dans ce pays. En moyenne, la VAN négative résultant d'un immigré type et de sa famille est d'environ -20 500 USD. Dans diverses analyses de sensibilité, le chercheur constate que l'intégration moins réussie des enfants d'immigrés sur le marché du travail et leur moins bonne assimilation économique expliquent l'essentiel des différences constatées entre la Suède et les États-Unis en matière de valeur actualisée nette.

Monso (2008) adapte l'étude suédoise de Storesletten au cas de la France et constate que la composition actuelle des nouveaux entrants en France entraîne une perte budgétaire nette d'environ 7 400 EUR (9 500 USD) par migrant, ce qui placerait la France entre la Suède et les États-Unis. Toutefois, les résultats ne sont pas directement comparables étant donné que, contrairement à Storesletten, Monso ne part pas du principe que le régime fiscal est durable, et ne tient pas compte de la contribution des descendants d'immigrés.

Contrairement aux études précédentes basées sur un EGC, Dungan, Fang et Gunderson (2012) utilisent un modèle de prévision macroéconomique pour simuler les effets de nouveaux flux d'immigration sur l'économie canadienne. Ils trouvent un effet positif sur les comptes publics totaux. 100 000 immigrés supplémentaires généreraient un avantage fiscal net d'à peu près 14 milliards CAD<sup>32</sup>.


### Résumé des résultats tirés de la littérature

Pour faire la synthèse de la revue de la littérature, il existe de nombreuses et diverses façons de mesurer l'impact fiscal de l'immigration. Toutes les méthodes et approches reposent fortement sur des hypothèses sujettes à débat et sur des choix de modélisation pouvant modifier sensiblement les résultats.

Néanmoins, quelques tendances globales émanant de ces publications semblent s'appliquer à la plupart des pays de l'OCDE (tableau 3.5)<sup>33</sup>. L'impact fiscal est en général assez faible. Suivant la méthode utilisée, les hypothèses posées – s'agissant notamment de l'impact des immigrés sur certains postes budgétaires, comme la Défense et les infrastructures publiques – et le contexte économique et budgétaire ainsi que les caractéristiques de la population immigrée, l'impact fluctue dans l'ensemble aux alentours de  $\pm 1\%$  du PIB dans la majorité des études examinant l'impact fiscal de la population résidente pour une année donnée. La situation des immigrés sur le marché du travail revêt une grande importance : dans les pays qui accueillent un nombre significatif de migrants de travail qualifiés, comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, les gains budgétaires dus à l'immigration sont bien supérieurs à ceux des pays où l'immigration s'explique surtout par des motifs familiaux et humanitaires.

Tableau 3.5. **Aperçu de la littérature empirique**

Calculs statiques	Modèles dynamiques		Modèles macroéconomiques	Recours à la sécurité sociale
	Valeur présente nette	Comptabilité générationnelle		
CAN, CHE, DEU, DNK, ESP, FRA, GBR, NZL, SWE, USA, UE	AUS, DNK, FRA, SWE, USA, UE	AUT, AUS, DEU, ESP, FRA, GBR, ITA, NLD, USA	CAN, DNK, FRA, JPN, NOR, NZL, USA, UE	AUT, AUS, CHE, DEU, DNK, ESP, FRA, GBR, ISR, IRL, ITA, NLD, NZL, SWE, USA, UE
<i>Le signe de la contribution nette des immigrés varie, mais en général la contribution nette est faible</i>				<i>Les immigrés ont tendance à être surreprésentés parmi les bénéficiaires</i>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831756>

Tout aussi important est l'âge à l'arrivée dans le pays d'accueil. En règle générale, plus le nombre d'années de travail et de cotisation encore à venir est élevé, plus l'impact fiscal net l'est aussi. L'impact positif des immigrés d'âge actif découle souvent des économies réalisées par le pays hôte en termes de dépenses d'éducation. Le taux de fécondité plus élevé des immigrés contribue aussi à réduire l'incidence du vieillissement de la population, ce qui peut entraîner des conséquences importantes sur le long terme, en particulier dans les régimes généreux de retraite par répartition. L'impact fiscal des enfants d'immigrés dépend en grande partie d'hypothèses relatives à leur intégration sur le marché du travail.

Les hypothèses concernant la durabilité du régime fiscal en place ont aussi leur importance. Si la dette publique est entièrement transférée sur la génération suivante, les contribuables additionnels ont la possibilité de réduire la charge héritée par habitant si l'on suppose que les immigrés sont des contributeurs nets, ou de l'aggraver si les immigrés constituent une charge nette. À leur tour, les enfants d'immigrés la réduiront s'ils ressemblent aux autochtones.

En dehors de l'Australie, qui utilise un modèle sophistiqué de l'incidence fiscale à l'appui des décisions en matière d'immigration, peu d'études ont été consacrées à l'impact de catégories spécifiques d'immigration (de travail, familiale, humanitaire). C'est particulièrement dommage pour les études de simulation qui tentent de déterminer l'impact qu'aurait l'admission d'un certain nombre de migrants supplémentaires. Les rares données d'observation directe et indirecte (par le biais du pays d'origine) dont on dispose sur l'impact fiscal par catégorie d'entrée conduisent à penser que les immigrés de travail ont généralement un impact fiscal positif, en particulier ceux qui ont un niveau d'études postsecondaire.

## **Analyse comparative de l'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE**

### ***Mesure de l'impact fiscal de l'immigration dans une approche comparative internationale***

Cette section vise à analyser l'impact fiscal de l'immigration au niveau international, ce qui présente un certain nombre de difficultés. La première est la forte hétérogénéité des populations migrantes selon les pays, la composition pouvant varier notamment selon la catégorie d'immigration (immigration de travail, familiale, humanitaire) et selon les caractéristiques sociodémographiques des immigrés. La deuxième est la diversité des systèmes de prélèvements et de prestations dans les pays de l'OCDE, qui rend difficile la modélisation exacte de l'impact fiscal direct dans de nombreux pays, en particulier pour les postes budgétaires ou de dépenses non pris en compte dans les enquêtes standards sur le revenu et les dépenses des ménages. L'annexe technique offre une description détaillée des informations utilisées, ainsi que des hypothèses posées et des ajustements effectués.

Ces difficultés montrent que les comparaisons internationales dans ce domaine ne peuvent évidemment que compléter les études approfondies par pays. Il est néanmoins possible, en soulignant les différences transnationales et les aspects similaires dans un cadre analytique commun, d'apporter un éclairage supplémentaire sur les facteurs de l'impact fiscal et d'estimer approximativement l'ampleur probable de cet impact.

### ***Données et méthodes de calcul***

On évalue l'impact fiscal de l'immigration en comparant à un instant donné les impôts et les cotisations de sécurité sociale des immigrés, d'une part, aux transferts sociaux dont ils bénéficient et à leur utilisation des services publics, d'autre part ; et cela au moyen d'un modèle de comptabilité statique (flux de trésorerie). L'analyse ci-dessous ne porte donc pas sur les conséquences budgétaires à long terme et laisse aussi de côté les effets indirects de l'incidence plus large des immigrés sur l'économie. Il convient de bien garder à l'esprit que cette méthode – comme tout exercice de calcul comptable de l'impact fiscal actuel de l'immigration – permet de mesurer l'impact de l'immigration qui s'est produite pendant les décennies récentes et donc pas celui des flux actuels d'immigration.

Dans cette section, les travaux d'analyse comparative s'appuient sur des enquêtes effectuées auprès des ménages dans les pays de l'OCDE disposant de données sur les

transferts budgétaires au niveau des ménages et sur le pays de naissance des personnes interrogées. Ces enquêtes permettent de compiler des informations sur tous les pays européens de l'OCDE ainsi que sur l'Australie, le Canada et les États-Unis. Pour les pays européens de l'OCDE, sauf la Suisse, les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) offrent de nombreuses informations sur les caractéristiques sociodémographiques des membres des ménages, dont leur pays de naissance, ainsi que sur l'impôt sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale (y compris celles des employeurs), et les prestations sociales perçues au niveau des ménages. Des ensembles de données nationales comparables ont été utilisés pour l'Australie (*Household, Income and Labour Dynamics Survey*, HILDA), le Canada (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR), la Suisse (Panel suisse de ménages – PSM) et les États-Unis (*Current Population Survey* – CPS). Au total, l'analyse englobe 27 pays de l'OCDE qui, tous chiffres confondus, accueillent environ 92 % de l'ensemble des immigrés dans la zone OCDE.

Les données ont été regroupées pour les années 2007-09, et se rapportent généralement aux revenus et aux dépenses notifiées l'année précédente. Les résultats correspondent donc à un contexte économique assez favorable, sauf pour l'Irlande qui, en 2008, accusait déjà une baisse de 3 % de son PIB (voir l'encadré 3.6 sur les effets de la crise). Pour assurer la comparabilité transnationale des résultats, toutes les estimations sont exprimées dans une seule monnaie (EUR) et ajustées à la parité du pouvoir d'achat (PPA).

Les enquêtes auprès des ménages portent sur la population résidente. En sont exclus, par conséquent, les migrants qui sont repartis dans leur pays d'origine et qui peuvent, par exemple, recevoir une pension versée par le pays hôte. Ces enquêtes ne tiennent pas compte non plus, en règle générale, des immigrés résidents depuis moins d'un an, puisqu'il n'est alors pas possible d'indiquer les revenus et les impôts de l'année précédente dans le pays d'accueil<sup>34</sup>. On tend donc à exclure de nombreux travailleurs immigrés temporaires, alors que c'est une catégorie dont la contribution fiscale est le plus souvent favorable puisqu'ils ont un emploi.

S'agissant des immigrés en situation irrégulière, ces enquêtes les prennent en compte à des degrés divers. Étant donné que la plupart des pays européens de l'OCDE extraient leurs échantillons des registres de population, les immigrés en situation irrégulière ne sont inclus dans les enquêtes qu'à la condition de figurer dans ces registres, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays. Aux États-Unis, où les immigrés en situation irrégulière sont nombreux, l'enquête CPS est conçue de manière à englober cette catégorie de population<sup>35</sup>.

Dans ces enquêtes, on distingue deux chefs de ménage sauf, bien sûr, pour les ménages composés d'une seule personne et les familles monoparentales. Lorsque les chefs de ménage sont tous nés à l'étranger, on parle ci-après de « ménages dont les chefs sont des immigrés ». On trouve également un certain nombre de ménages dans lesquels un seul des deux chefs est né à l'étranger. En moyenne, environ un immigré d'âge actif sur quatre vit dans ce type de ménage, auquel il sera fait référence dans la suite de cette section par l'expression ménage « mixte ».

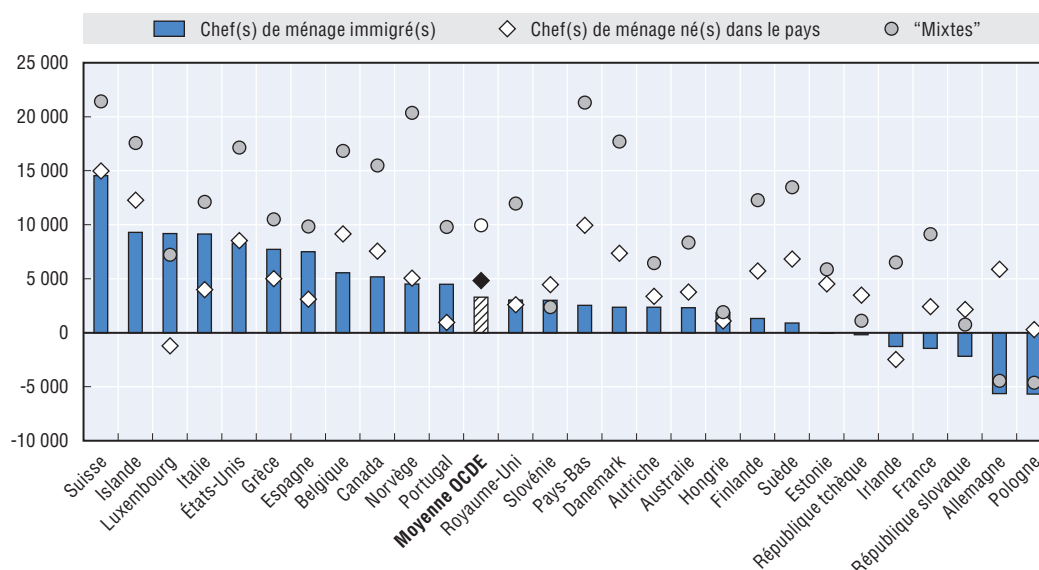
## Résultats

### *Situation budgétaire (directe) nette des ménages immigrés*

Si l'on considère la situation fiscale directe nette des ménages immigrés, à savoir leurs impôts et leurs cotisations sociales moins les prestations sociales qu'ils perçoivent, on peut faire plusieurs observations (graphique 3.2)<sup>36</sup>. Premièrement, la situation fiscale des

Graphique 3.2. Contribution moyenne des ménages en matière de fiscalité directe nette, selon le statut migratoire du chef de ménage, moyenne 2007-09

EUR (en PPA ajustées)



Source : Voir annexe technique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932830996>

migrants varie largement mais elle est positive dans la plupart des pays. Les contributions nettes ne sont négatives que dans un certain nombre de pays d'Europe orientale accueillant une faible population immigrée, ainsi qu'en Allemagne, en France et en Irlande. Dans tous ces pays à l'exception de l'Irlande, la population immigrée est relativement âgée et, partant, surreprésentée parmi les bénéficiaires de pensions de retraite (voir plus loin). En Irlande, la contribution nette est négative pour les ménages d'immigrés comme pour les ménages d'autochtones, ce qui s'explique en partie par les premiers effets de la crise<sup>37</sup>.

Une deuxième observation est que, dans la plupart des pays de l'OCDE, la situation fiscale nette des ménages immigrés est inférieure à celle des autochtones. Néanmoins, c'est l'inverse dans un certain nombre de pays, en particulier ceux d'Europe du Sud comme l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, ainsi qu'en Irlande. Dans tous ces pays, une forte proportion de la population immigrée résidente est constituée de migrants de travail entrés récemment. La situation fiscale des ménages immigrés est également meilleure que celle des autochtones au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Hongrie. Dans tous ces pays, à l'exception du Royaume-Uni, les immigrés affichent un taux d'emploi supérieur à celui des personnes nées dans le pays.

Enfin, dans la quasi-totalité des pays, les ménages « mixtes » présentent une situation fiscale nette fortement positive qui, dans la plupart des cas, est aussi très supérieure à celle des personnes nées dans le pays. Surprenant au premier abord, ce résultat découle surtout du fait que, par définition, ces ménages comprennent au moins deux adultes. En outre, la plupart sont des couples en âge de travailler, ce qui correspond à l'âge auquel un individu contribue le plus au système fiscal. Pour les besoins de l'analyse qui suit, il a été convenu d'attribuer à ces ménages un demi-coefficient, et de les comptabiliser pour moitié dans les ménages immigrés et pour moitié dans les ménages autochtones<sup>38</sup>.



Les conclusions qui précèdent sur l'impact fiscal net concernent les personnes nées à l'étranger, alors que la plupart des études menées jusqu'à présent ont porté sur les ressortissants étrangers. Toutefois, les principaux résultats sont analogues quand on examine la situation des ressortissants étrangers, et non celle des personnes nées à l'étranger, en tant que chefs de ménage (encadré 3.5).

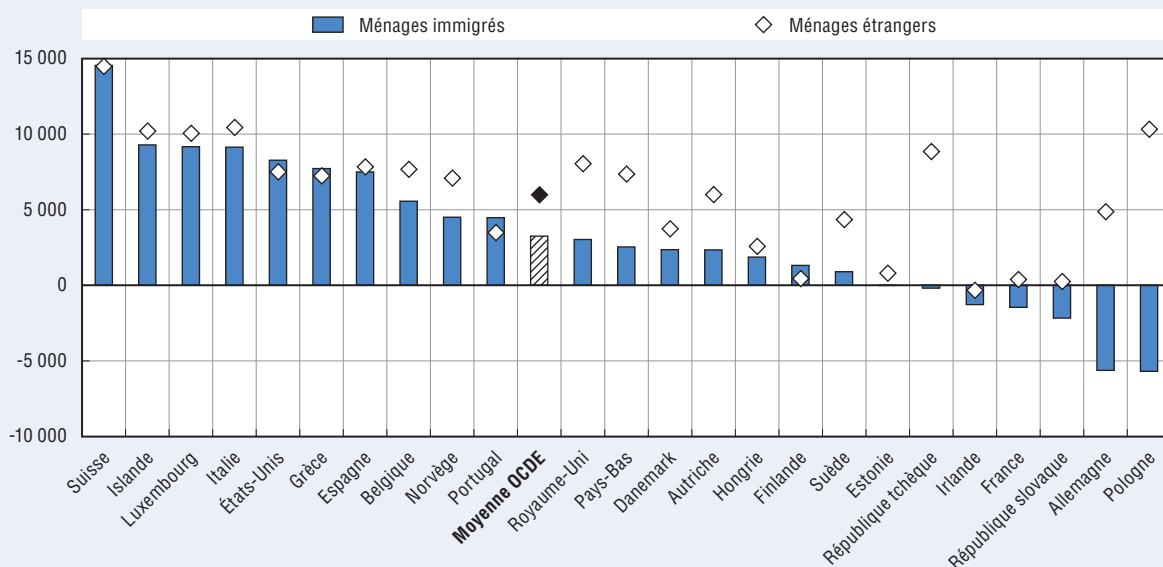
### Encadré 3.5. Comparer l'impact fiscal des personnes nées à l'étranger et des ressortissants étrangers

Comme indiqué précédemment, les législations nationales régissant la citoyenneté présentant de grandes différences, il est préférable, pour effectuer des comparaisons, de se fonder sur le pays de naissance plutôt sur la nationalité pour analyser l'impact fiscal des immigrants. De fait, pour l'Australie et le Canada, on ne dispose pas de données sur les ressortissants étrangers.


Cette réserve mise à part, une grande partie du débat public dans beaucoup de pays européens de l'OCDE porte sur les étrangers et non sur les personnes nées à l'étranger. En outre, certains droits sont liés à la citoyenneté, ce qui peut modifier la situation fiscale. Que révèlent les comparaisons internationales entre l'impact fiscal des étrangers et celui des personnes nées à l'étranger ? Dans la plupart des pays, il n'existe guère de différences entre ces deux groupes mais, en moyenne, les ménages étrangers affichent une contribution directe nette supérieure à celle des ménages nés à l'étranger (graphique 3.3). Cela vaut aussi pour les ménages nés à l'étranger provenant de pays à faible revenu par rapport aux ménages possédant une nationalité étrangère issus de la même catégorie de pays. De même, en comparant les résultats respectifs des personnes nées à l'étranger naturalisées et non naturalisées (voir graphique 3.A1.1), on s'aperçoit que, dans presque tous les pays, les ménages immigrants non naturalisés ont une situation fiscale plus favorable. Cette constatation a de quoi surprendre à première vue, étant donné que l'accès à la citoyenneté est généralement sélectif ; autrement dit, les immigrants ayant adopté la nationalité du pays hôte ont souvent un niveau d'études et des taux d'emploi supérieurs à ceux de leurs homologues qui ne se sont pas fait naturaliser. Toutefois, il y a de grandes chances que les immigrants les plus défavorisés prennent la nationalité du pays d'accueil, car c'est la catégorie qui a le plus à gagner à une naturalisation (Liebig et von Haaren, 2011).

Graphique 3.3. Contribution fiscale directe nette des ménages immigrants et étrangers, moyenne 2007-09

En EUR (PPA ajustées)



Source : Voir annexe technique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831015>

### Encadré 3.5. Comparer l'impact fiscal des personnes nées à l'étranger et des ressortissants étrangers (suite)

Une raison possible de cet état de fait est que la naturalisation prend du temps. De fait, les ménages étrangers sont généralement plus jeunes et ont moins souvent atteint l'âge de la retraite que les ménages nés à l'étranger. C'est notamment le cas dans les trois pays où les disparités entre les deux groupes sont particulièrement marquées, à savoir la Pologne, la République tchèque et l'Allemagne. En Allemagne, la position défavorable des personnes nées à l'étranger naturalisées est certainement liée aux Allemands « ethniques » [(Spät-)Aussiedler], beaucoup d'entre eux étant déjà retraités. Une autre raison pourrait être que l'accès à certaines prestations sociales est parfois limité pour quelques catégories d'étrangers. En effet, le montant moyen des prestations versées aux ménages étrangers est à peu près 25 % inférieur à celui versé aux ménages composés de personnes nées à l'étranger. En outre, des données émanant du module spécial sur les migrations de l'enquête sur les forces de travail dans les pays européens de l'OCDE montrent que les immigrés naturalisés sont plus souvent des immigrés entrés pour raisons familiales et qu'ils ont donc généralement une situation fiscale moins favorable.

Comme on l'a déjà mentionné, les données se réfèrent essentiellement à la période antérieure à la crise. Certaines qui portent sur le début de la crise sont déjà disponibles. Sur la base de ces résultats, l'encadré 3.6 évoque les conséquences de la récession mondiale sur la contribution fiscale des immigrés. Dans les premiers temps, et en moyenne des pays pour lesquels on dispose de données, elle a entraîné une baisse de 20 % de leur contribution nette, à peu près comme pour les autochtones.

#### *Expliquer le différentiel entre la situation fiscale directe nette des ménages immigrés et des ménages autochtones*

Le graphique 3.5 montre, pour les ménages dont au moins un membre est d'âge actif, jusqu'à quel point les écarts entre la contribution fiscale directe nette des ménages immigrés et celle des ménages autochtones sont dus à des caractéristiques propres à chaque groupe. Le graphique 3.A1.2 présente les résultats complets pour toutes les caractéristiques observables et la différence après la prise en compte de toutes ces caractéristiques. La technique employée consiste à décomposer la différence observée en isolant l'effet des variables spécifiques de contrôle, à savoir l'âge, l'éducation, les caractéristiques familiales et le statut sur le marché du travail.

Dans la plupart des pays également, le pouvoir explicatif des différences concernant l'âge et le niveau d'instruction du chef de famille s'avère limité<sup>39</sup>. Parmi les exceptions figurent les États-Unis et la France, où une proportion relativement plus élevée d'immigrés est peu éduquée, ainsi que certains pays d'Europe centrale et orientale accueillant une assez faible proportion d'immigrés, comme la Pologne et la Hongrie. En France, la moitié de l'écart défavorable pour les ménages immigrés s'explique par l'âge et le niveau d'instruction du chef de famille. Aux États-Unis, les écarts disparaîtraient si les deux groupes avaient le même âge et le même niveau d'instruction. En revanche, la contribution fiscale positive des ménages immigrés se réduirait de façon significative en Irlande, au Portugal et au Luxembourg, principalement parce que les immigrés ont en moyenne, dans ces trois pays, des niveaux d'études supérieurs à ceux des autochtones. Il en va de même en Australie et au Royaume-Uni. Enfin, dans des États-providence, comme la Finlande, la Norvège et l'Islande, des différences relativement mineures sur le plan de l'instruction entre les immigrés et les autochtones peuvent déjà avoir un effet significatif sur les contributions nettes.

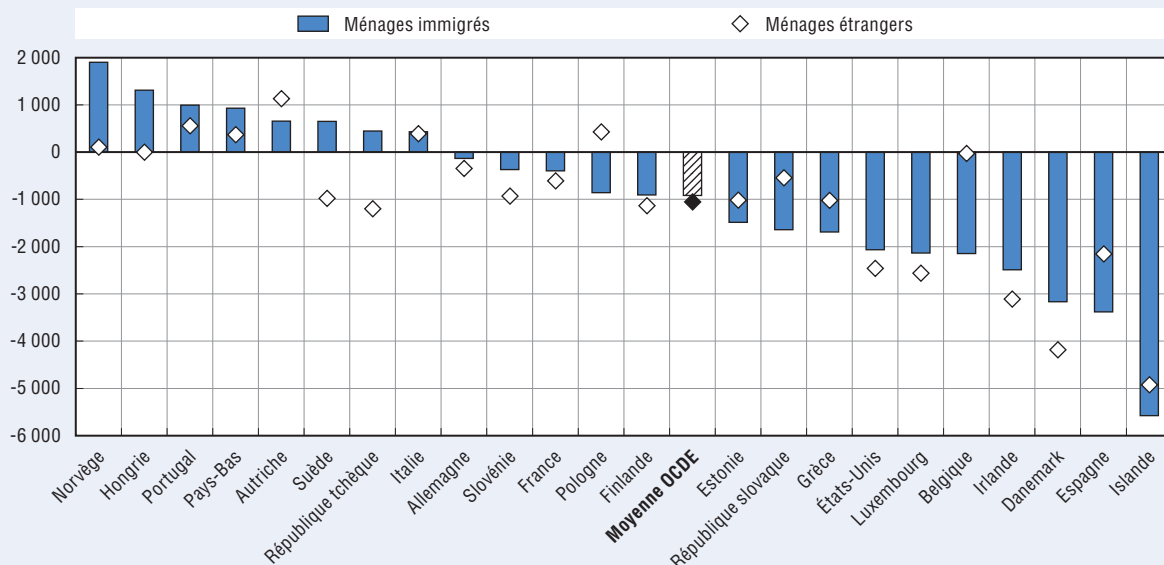
### Encadré 3.6. Les effets de la crise économique mondiale sur la contribution fiscale des immigrés

La crise économique mondiale a fait perdre des millions d'emplois et plusieurs des pays les plus touchés avaient connu auparavant une vague d'immigration. Les immigrés ont fait partie des catégories de la population les plus affectées par la contraction de l'emploi.

Comment la crise a-t-elle influé sur leur contribution fiscale nette ? Sachant que les données d'enquêtes portent sur l'année budgétaire précédant l'année de la collecte d'informations, le graphique 3.4 indique la variation de la contribution de 2006/07 à 2009. La situation fiscale des ménages immigrés et des ménages autochtones, a diminué de quelque 1 000 EUR, soit 20 % environ de son montant net d'avant la crise pour les deux catégories. Mais ce chiffre occulte des différences significatives entre les pays. En Espagne, en Islande et en Grèce – trois pays où l'immigration était particulièrement forte avant la crise et où les immigrés ont le plus souffert des pertes d'emploi que les autres – leur contribution fiscale nette a aussi baissé davantage en moyenne que celle des autochtones. Elle a également beaucoup diminué en Belgique et au Danemark, deux pays dotés d'un solide système de protection sociale. Dans certains pays, en revanche, elle a progressé à l'occasion de la crise ; en Norvège, en Hongrie, en Autriche et en Suède, elle a beaucoup plus augmenté que celle des autochtones. Ces résultats quelque peu suprenants semblent découler de plusieurs facteurs, dont un « effet travailleur ajouté » – d'autres membres de la famille que leur principal soutien entrant sur le marché du travail pour compenser sa perte effective ou éventuelle de revenu. On observe cet effet en Autriche où l'emploi de femmes immigrées s'est accru pendant la crise. En outre, il y a des pays où certains immigrés n'ont pas entièrement accès au système de protection sociale, par exemple à cause de leur nationalité ou parce qu'ils n'ont pas (encore) cotisé suffisamment aux systèmes contributifs. Au demeurant, une décomposition en contributions et en prestations montre qu'en moyenne les contributions des immigrés ont évolué défavorablement en comparaison de celles des autochtones, mais que c'est le contraire pour les prestations.


Graphique 3.4. Évolution de la contribution fiscale directe nette des ménages immigrés et nés dans le pays entre 2007/8 et 2010

En EUR (PPA ajustées)



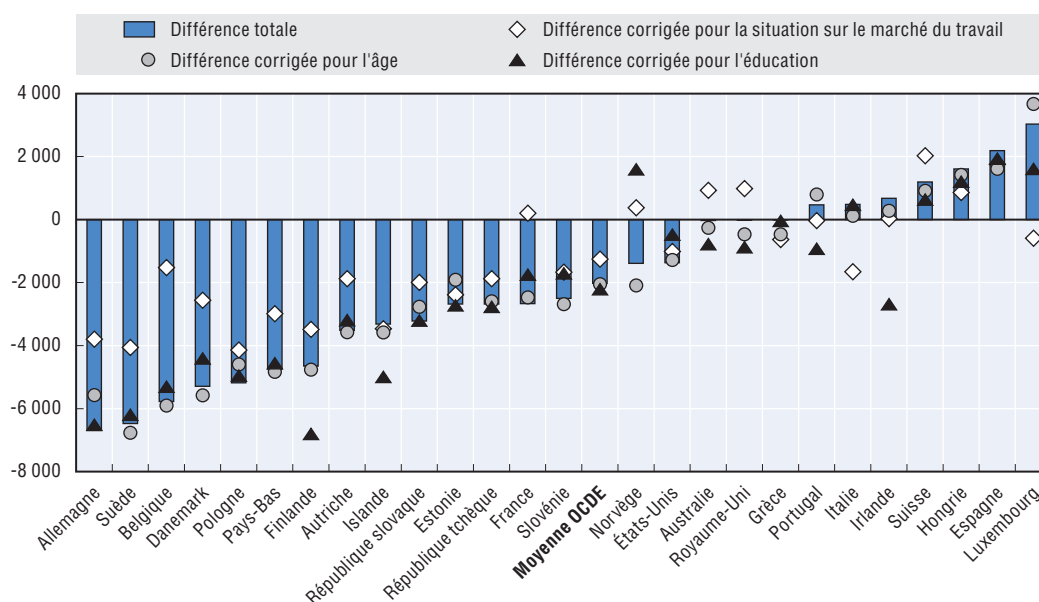
Note : Pour l'Irlande, la comparaison porte sur les moyennes de 2007-08 et 2009.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831034>

Graphique 3.5. Différences dans la contribution fiscale directe nette des ménages immigrés et nés dans le pays et rôle joué par différentes caractéristiques, 2007-09

En EUR (PPA ajustées)



Notes : L'âge et le niveau d'instruction font référence au chef de ménage ; la situation sur le marché du travail (en emploi/pas en emploi) fait référence à tous les membres du ménage en âge de travailler (15-64 ans). L'étude se limite aux ménages dans lesquels au moins une personne est en âge de travailler. Les résultats ont été obtenus grâce à une décomposition du type Blinder-Oaxaca (Blinder, 1973; Oaxaca, 1973) ; la régression inclut également des contrôles pour les caractéristiques des familles. Les résultats complets figurent dans le graphique 3.A1.2. Cette technique décompose les différences de contribution fiscale nette en deux composantes : i) une partie qui s'explique par le fait que les ménages immigrés et nés dans le pays ont des caractéristiques moyennes différentes (composante expliquée), et ii) une partie qui s'explique par le fait qu'un des deux groupes a une meilleure contribution fiscale nette que l'autre tout en ayant les mêmes caractéristiques individuelles et/ou parce que les différentes caractéristiques (par exemple un niveau d'éducation plus élevé) ont des effets différents sur les deux groupes (composante inexpliquée).

Source : Voir l'annexe 3.A3.

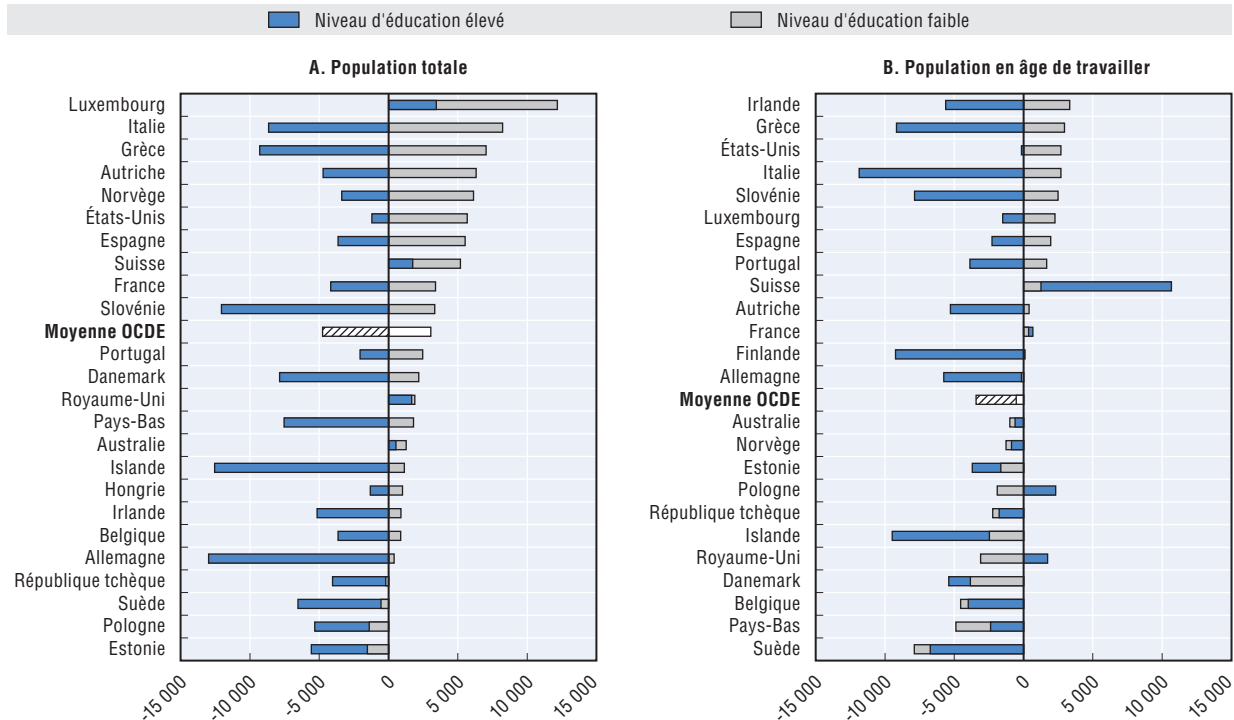
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831053>

En elles-mêmes, les différences d'âge et de niveau d'instruction du chef de famille contribuent relativement peu à expliquer les différences entre les contributions des ménages immigrés et celles des ménages autochtones dans la plupart des pays, même si en moyenne, les immigrés affichent un niveau d'instruction moins élevé. Dans tous les pays, sauf au Royaume-Uni, les contributions nettes sont plus favorables chez les ménages immigrés ayant un faible d'éducation que chez les ménages immigrés ayant un niveau d'éducation élevé (voir graphique 3.6). Cela n'a rien d'étonnant, car les taux d'emploi et les salaires des immigrés augmentent généralement moins avec le niveau d'instruction que ceux des autochtones (voir graphique 3.A1.3 et OCDE, 2012).

De fait, dans la majorité des pays, les ménages composés de migrants peu instruits apportent une contribution nette supérieure à celle des ménages autochtones comparables. C'est notamment le cas dans ceux ayant accueilli récemment d'important flux d'immigrés de travail peu instruits (Italie, Grèce, Espagne et États-Unis) ainsi qu'en Autriche, en Norvège et au Luxembourg. La situation favorable de des ménages immigrés peu instruits diminue quand on limite l'analyse à la population en âge de travailler. En moyenne, il n'y a pas de différence entre la situation fiscale des immigrés peu instruits et celle des ménages autochtones en âge de travailler. En revanche, sauf au Royaume-Uni, au Luxembourg et en Suisse, les ménages immigrés diplômés du supérieur ont une

Graphique 3.6. **Différence de contribution fiscale directe nette entre les ménages immigrés et les ménages nés dans le pays, selon le niveau d'éducation du chef de ménage, moyenne 2007-09**

En EUR (PPA ajustées)



Note : « Niveau d'éducation » fait référence aux niveaux CITE 5 et au-delà ; « Niveau d'éducation faible » fait référence aux niveaux CITE 2 et en-deçà.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932831072>

contribution fiscale directe nette inférieure à celle de leurs homologues autochtones. Cela se vérifie aussi quand on se limite à la population en âge de travailler.

Cela n'implique pas que la contribution fiscale des immigrés ne progresse pas parallèlement à leur niveau d'éducation. Comme le graphique 3.A1.4 le montre, leur contribution nette s'élève dans tous les pays en fonction de leur niveau d'éducation. Toutefois, sauf en Australie et au Royaume-Uni, les hausses sont partout très inférieures à celles observées pour les autochtones. Les différences entre immigrés et autochtones sont particulièrement marquées dans les pays qui ont connu récemment un afflux d'immigrés de travail venus occuper des postes peu qualifiés (Grèce, Islande, Italie et Espagne) – alors que nombre de ces immigrés avaient un haut niveau d'éducation formel – et dans les pays où la plupart des migrants très instruits viennent pour d'autres raisons que l'emploi, tels que les migrants humanitaires en Autriche, au Danemark et en Norvège, ainsi que les rapatriés en Allemagne (Aussiedler).

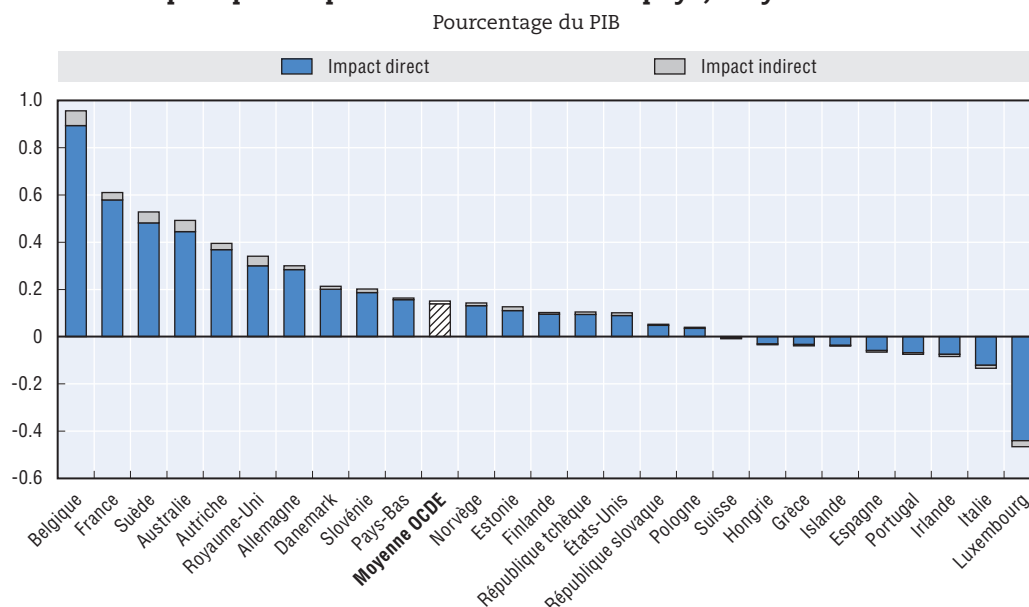
Le facteur explicatif le plus important du graphique 3.5 est l'emploi et cela met en évidence l'effet que l'âge exercerait autrement par le biais du système de transfert des pensions (voir ci-après les développements sur les profils des transferts par âge et les tableaux 3.A1.1 et 3.A1.2). Les différences immigrés/autochtones en termes de taux d'emploi expliquent, pour la moitié environ, la situation moins favorable des ménages immigrés par rapport aux ménages d'autochtones. En France et en Norvège, les ménages



immigrés présenteraient même une contribution nette plus élevée que les autochtones s'ils avaient la même probabilité d'être en emploi (alors que leur situation relative est plus défavorable si l'on ne prend pas en compte ce facteur)<sup>40</sup>. L'emploi explique aussi plus des trois quarts des différences entre les ménages immigrés et les ménages autochtones en France, et jusqu'à la moitié de ces différences au Danemark et en Autriche.

Ceci conduit à penser que les avantages budgétaires d'une augmentation des taux d'emploi des immigrés pour atteindre ceux des autochtones sont potentiellement importants dans les pays où le problème se pose. Le graphique 3.7 montre une estimation de l'impact fiscal, en pourcentage du PIB, si les immigrés affichaient le même taux d'emploi que les autochtones<sup>41</sup>. L'impact estimé est particulièrement marqué en Belgique, où il atteint près de 1 % du PIB, ainsi qu'en France et en Suède, où il dépasse 0.5 % du PIB<sup>42</sup>. Les implications budgétaires sont négatives dans les pays où les immigrés ont des taux d'emploi plus élevés que les autochtones, comme au Luxembourg et, avant la crise, dans les pays d'Europe du sud et en Irlande.

Graphique 3.7. **Impact fiscal estimé si les immigrés avaient le même taux d'emploi que les personnes nées dans le pays, moyenne 2007-09**



Source : voir l'annexe 3.A3.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932831091>

Outre l'impact fiscal direct net de l'emploi en termes de baisse des dépenses affectées aux prestations sociales et d'augmentation des impôts et des cotisations sociales, il existe aussi un effet indirect résultant d'une estimation plus élevée des paiements d'impôts indirects (taxe sur la valeur ajoutée). Néanmoins, cet impact indirect est faible dans la plupart des pays.

Le graphique 3.A1.5 indique les résultats des simulations si les femmes immigrées avaient les mêmes taux d'emploi que les femmes autochtones. Les différences de taux d'emploi entre immigrés et personnes nées dans le pays sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi, en moyenne, à peu près les deux tiers du gain budgétaire résultant d'un alignement des taux d'emploi des immigrés sur ceux des

autochtones seraient imputables aux femmes immigrées. Les gains anticipés seraient particulièrement élevés en Australie, aux États-Unis et dans un certain nombre de pays européens de l'OCDE qui accueillent depuis longtemps des populations immigrées nombreuses, comme la Belgique, la France, la Suède, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Dans tous ces pays, l'immigration familiale – en incluant les familles qui accompagnent les migrants de travail – est la plus forte composante des flux migratoires, et il s'agit majoritairement de femmes.

Comme on l'a montré le graphique 3.6, les différences de contribution nette entre les immigrés et les autochtones sont particulièrement importantes pour les personnes les plus instruites. Il y a deux raisons à cela ; les immigrés obtiennent un moindre rendement de leurs qualifications sur le plan des salaires et, quand ils ont un niveau d'éducation élevé, ils ont moins de chances d'être employés que leurs homologues autochtones. Le graphique indique que la perte budgétaire estimée découlant de ce dernier facteur est peut-être déjà substantielle dans de nombreux pays de l'OCDE. Les gains attendus sont élevés en Autriche, en Belgique, en Allemagne et en Suède – tous ces pays ayant accueilli beaucoup d'immigrés humanitaires dont le taux d'emploi est souvent faible, bien qu'ils soient diplômés de l'enseignement supérieur (le plus souvent dans leurs pays d'origine). Les gains seraient aussi significatifs en Australie sachant qu'une partie importante de la population se compose d'immigrés hautement qualifiés.

### **Comparaison des contributions et des prestations**

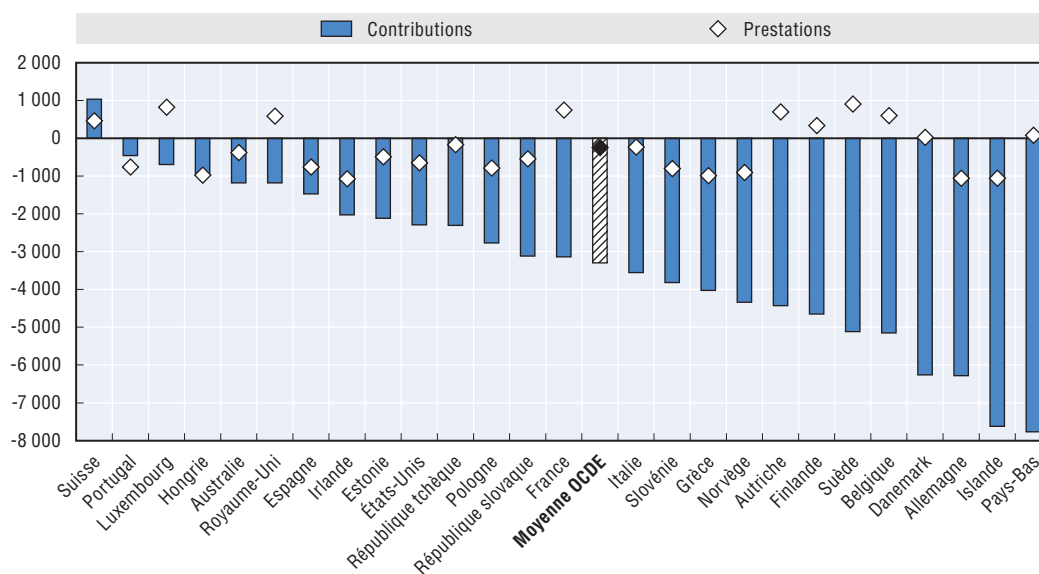
Quand on examine séparément les contributions apportées par les immigrés au budget de l'État et les transferts qu'ils reçoivent, on constate que les écarts entre la situation fiscale directe nette des ménages immigrés et celle des ménages autochtones sont déterminés par une contribution inférieure (sous forme d'impôts et de cotisations sociales) et non par le fait qu'ils bénéficient de prestations plus importantes (graphique 3.8)<sup>43</sup>. De fait, les écarts de prestations sont en moyenne négatifs – autrement dit, les ménages immigrés reçoivent globalement des transferts moins élevés que les autochtones<sup>44</sup>. À noter que cela ne vient pas du fait que les ménages immigrés perçoivent des pensions plus faibles – les cotisations et les paiements au titre des pensions ont été exclus de l'analyse. Inclure le régime des pensions ne modifie pas fondamentalement les résultats<sup>45</sup>.

### **Utilisation des prestations sociales**

Dans l'ensemble, il semble qu'il n'y ait guère de différences entre les prestations perçues par les ménages immigrés et par les ménages autochtones. Le tableau 3.6 montre l'utilisation des prestations sociales par les ménages immigrés par rapport à leur part dans la population. Comme on peut le voir, hormis l'aide sociale et les aides au logement (qui sont souvent liées à l'aide sociale), les prestations sociales perçues ne varient pas beaucoup, en général, entre ménages immigrés et ménages autochtones. Néanmoins, les premiers sont en moyenne deux fois plus susceptibles de bénéficier de l'aide sociale dans les Pays nordiques, et plus de trois fois plus en Belgique. Cela dit, comme le montre le tableau 3.A1.5, l'aide sociale est en général d'un montant relativement faible. Tous ces pays abritent une importante population de migrants humanitaires et l'incidence du chômage parmi les immigrés est plus de deux fois plus élevée que pour les ménages autochtones. D'ailleurs, dans la plupart des pays, les ménages immigrés sans emploi ont moins de chances d'être indemnisés à ce titre que les ménages autochtones dans la même situation, mais ils sont plus susceptibles de bénéficier de l'aide sociale<sup>46</sup>.

Graphique 3.8. **Différences moyennes en matière d'impôts/contributions et prestations entre les ménages immigrés et les ménages nés dans le pays, moyenne 2007-09**

En EUR (PPA ajustées)



Note : Les cotisations aux régimes des retraites et les dépenses ont été exclues des calculs.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932831110>

On observe quelques exceptions à la surreprésentation des ménages immigrés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, à savoir les pays d'Europe du Sud (sauf l'Italie et, dans une moindre mesure, l'Espagne), où l'immigration est un phénomène assez récent motivé principalement par l'emploi, et l'Australie.

Le tableau 3.A1.3 présente le ratio entre les prestations perçues par les ménages immigrés et celles dont bénéficient les ménages autochtones. On peut le rapprocher des ratios présentés dans le tableau 3.6. On constate que les montants moyens versés au titre de l'aide sociale, des allocations de chômage et des pensions de retraite sont inférieurs à ceux que reçoivent les ménages autochtones. Néanmoins, étant donné l'utilisation plus importante de prestations par les ménages immigrés, par rapport à l'ensemble des ménages (c'est-à-dire en incluant ceux qui ne perçoivent pas de prestations sociales), les ménages immigrés tendent toujours à percevoir plus d'aides sociales et d'allocations de logement (et, quoique de façon plus marginale, d'allocations de chômage et d'allocations familiales) que les ménages autochtones.

### Le régime des retraites

Il existe deux types de prestations sociales pour lesquelles les ménages immigrés sont en moyenne sous-représentés : les pensions d'invalidité et les pensions de retraite<sup>47</sup>. Ces dernières sont particulièrement importantes étant donné qu'elles représentent le poste de dépenses publiques le plus élevé, à savoir 17 % du total des dépenses de l'État dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2011b).

Du fait que, dans la plupart des pays, les ménages immigrés ont moins de chances de percevoir une pension parce qu'ils sont généralement plus jeunes, la non-prise en compte du régime des pensions (à savoir les cotisations et les dépenses au titre du régime des

Tableau 3.6. **Obtention d'avantages sociaux par les ménages immigrés comparés aux ménages nés dans le pays, moyenne 2007-09**

	Aide sociale	Allocation chômage	Retraite	Allocations familiales	Aides au logement
Australie	0.9	0.9	1.1	0.9	..
Autriche	1.5	1.4	0.7	1.3	1.8
Belgique	8.7	1.5	0.6	1.3	1.5
Canada	1.2	1.0	1.0	1.2	..
République tchèque	2.3	0.9	1.2	0.5	2.2
Danemark	..	1.3	0.4	1.7	1.5
Estonie	0.8	2.3	1.6	0.6	0.8
Finlande	3.3	1.8	0.4	2.0	2.5
France	1.7	1.4	1.1	1.3	1.5
Allemagne	1.3	0.7	1.6	0.7	1.2
Grèce	0.5	1.4	0.3	1.3	2.4
Hongrie	-	0.8	1.0	1.0	0.4
Islande	-	1.5	0.4	1.0	1.1
Irlande	1.5	1.2	0.3	1.3	0.7
Italie	2.2	1.3	0.2	1.1	3.1
Luxembourg	2.4	0.9	0.6	1.2	1.1
Pays-Bas	1.9	1.7	0.7	1.1	1.7
Norvege	3.8	1.8	0.4	1.2	2.5
Pologne	1.3	1.0	1.9	0.2	0.8
Portugal	-	0.9	0.3	1.1	0.6
République slovaque	0.9	-	1.4	0.6	-
Slovénie	1.4	1.3	0.9	1.0	2.4
Espagne	1.1	1.2	0.3	1.4	1.1
Suède	5.6	1.3	0.9	1.3	1.7
Suisse	2.5	1.8	1.1	1.1	..
Royaume-Uni	1.3	1.1	0.7	1.1	1.4
États-Unis	1.6	1.1	0.7	1.3	0.9
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>2.0</b>	<b>1.3</b>	<b>0.8</b>	<b>1.1</b>	<b>1.5</b>

Notes : La moyenne inclut tous les ménages y compris ceux qui n'ont pas bénéficié des prestations mentionnées. Les prestations liées à l'assistance sociale canadienne incluent le minimum vieillesse.

.. : Signifie que les prestations mentionnées n'existent pas ou que les données n'étaient pas disponibles.

- : Indique que la taille de l'échantillon est insuffisante pour produire une estimation fiable.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831775>

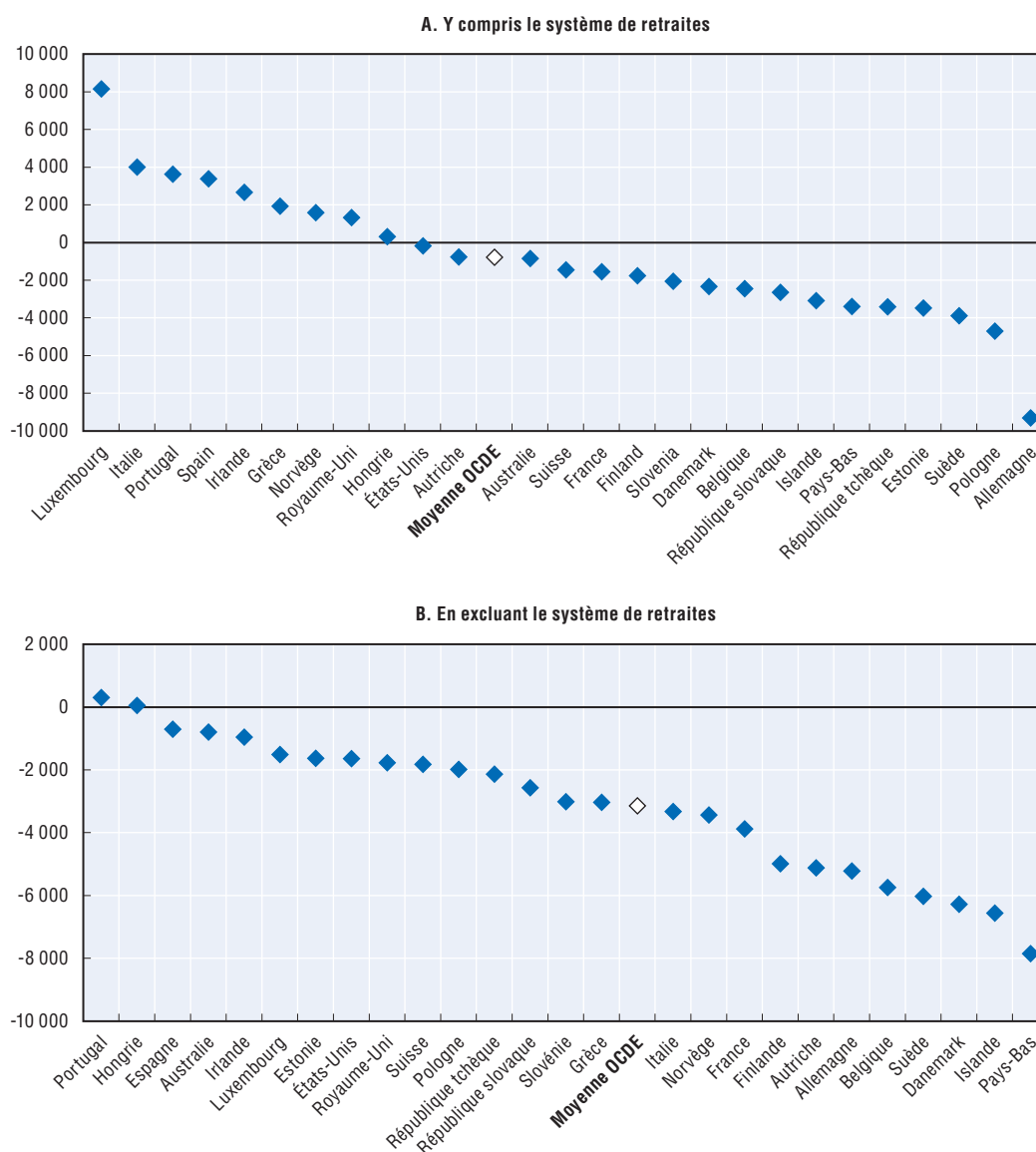
retraites) donne généralement une image moins favorable en termes de différences entre les ménages immigrés et autochtones (graphiques 3.9a et 3.9b). L'impact positif de l'inclusion du système des pensions sur la situation budgétaire des ménages immigrés comparés aux ménages autochtones est particulièrement important dans les pays ayant accueilli récemment une forte immigration de travail, tels que les pays d'Europe du Sud. Il est également élevé dans plusieurs autres pays, comme le Luxembourg (où les immigrés affichent un taux d'emploi bien supérieur à celui des autochtones) et en Autriche (où les dépenses liées aux pensions sont particulièrement importantes). En Allemagne et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale de l'OCDE, en revanche, les ménages immigrés sont nettement surreprésentés parmi les bénéficiaires d'une pension de retraite. Il en résulte que la situation fiscale des ménages immigrés comparés aux ménages autochtones s'améliore dans ces pays quand on exclut le système des pensions.

### **Profils de transferts par âge des immigrés et des autochtones**

Bien qu'une analyse comparative internationale de l'impact fiscal des immigrés sur le long terme n'entre pas dans le cadre de ce chapitre, l'impact fiscal direct net selon l'âge du chef de famille peut fournir une idée approximative de ce que devrait être à l'avenir la VAN

Graphique 3.9. Différences dans les contributions directes nettes entre les ménages immigrés et les ménages nés dans le pays, moyenne 2007-09

En EUR (PPA ajustées)



Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831129>

des contributions directes nettes en fonction de l'âge à l'entrée des ménages arrivés récemment dans le pays d'accueil<sup>48</sup>.

Le graphique 3.A1.7 montre les résultats pour un certain nombre de pays de l'OCDE. Les estimations concernant la VAN de l'impact fiscal direct des ménages immigrés sur le cycle de vie varie beaucoup d'un pays à l'autre, nettement plus que chez les autochtones. En général, la courbe est plus plate que celle de ces derniers ; le moindre niveau de cotisation des immigrés pendant leur vie active va de pair avec le paiement de pensions moins élevées pendant la retraite. On notera que ces résultats ne tiennent pas compte des migrations de retour, d'où une certaine sous-estimation des contributions nettes des



immigrés pendant le cycle de vie, puisque ceux qui finissent pas retourner dans leurs pays d'origine ne font pas nécessairement peser le même poids sur les finances publiques au cours de leur retraite que les résidents.

Dans des pays comme l'Australie, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, où une forte proportion de migrants sont venus pour travailler, il n'y a guère de différences entre les immigrés et les autochtones pour ce qui concerne les estimations relatives à la VAN des profils de transferts spécifiques à l'âge. À l'inverse, dans les pays qui, comme l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède, comptent de fortes proportions de migrants dont le motif d'entrée n'est pas le travail, les écarts entre les deux groupes sont importants. Dans tous les pays, néanmoins, la VAN estimée des futures contributions directes est positive pour les migrants âgés de plus de 15 ans, et reste positive jusqu'à l'âge de 40 ans environ, voire plus longtemps dans certains pays.

### *Mesure de l'impact fiscal global*

Les enquêtes sur lesquelles repose l'analyse de la présente section ne fournissent des informations que sur les transferts monétaires directs payés et perçus par les ménages. Elles ne contiennent aucune information directe sur les autres composantes budgétaires qui généralement varient d'une personne à une autre, telles que les dépenses liées à l'éducation, à la santé, et aux politiques actives du marché du travail du côté des prestations, et la fiscalité indirecte du côté des recettes (voir la section précédente). Toutefois, les principaux postes omis peuvent être obtenus de manière approximative à partir d'autres sources. Les différences de caractéristiques entre les ménages immigrés et les ménages autochtones peuvent être utilisées afin d'étudier l'impact différentiel pour ces postes<sup>49</sup>.

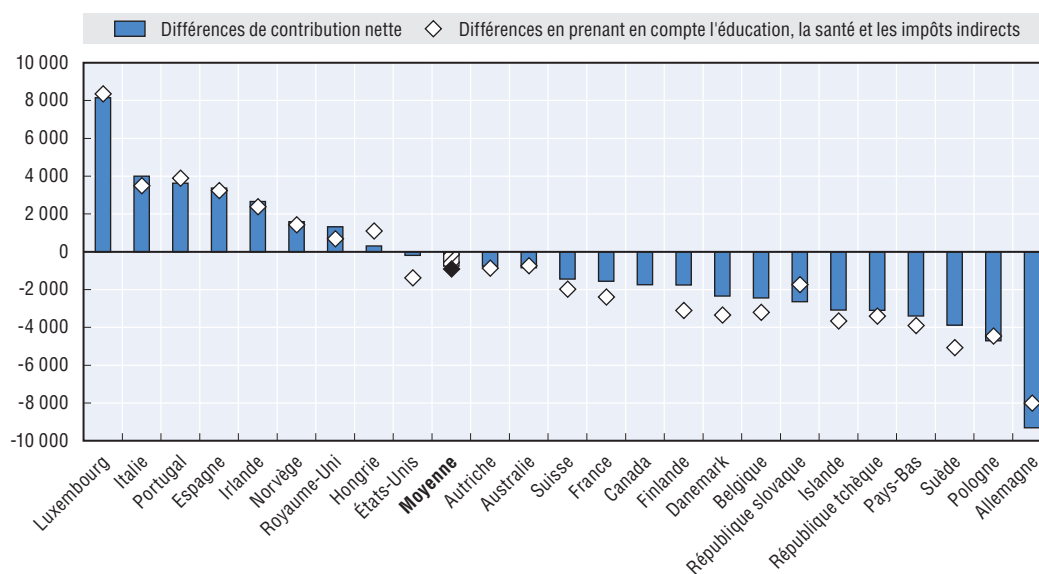
Le graphique 3.10 montre jusqu'à quel point ces ajustements pour les impôts indirects, les dépenses de santé et d'éducation, auront une incidence sur les écarts entre la contribution fiscale nette des immigrés et celle des autochtones. Dans la plupart des pays, ces ajustements rendent la situation fiscale des ménages immigrés moins favorable que celle des ménages autochtones, mais leurs effets sont en général minimes. Certes, la structure par âge des immigrés étant en moyenne plus favorable, cela influe positivement sur les dépenses de santé (sur la base d'un profil de dépenses de santé par âge estimé, voir l'annexe 3.A3). Mais cet avantage est plus que compensé par une estimation de dépenses d'éducation plus élevées – due au fait qu'ils ont un plus grand nombre d'enfants d'âge scolaire – et par une estimation inférieure des impôts indirects en raison de revenus disponibles moins élevés.

L'examen de tous ces postes, ainsi que la prise en compte des dépenses de politiques actives du marché du travail, donnent un impact fiscal global en termes de PIB qui est positif, mais modeste, pour la plupart des pays de l'OCDE (tableau 3.7)<sup>50</sup>.

De fait, dans dix pays de l'OCDE seulement, l'impact global dépasse  $\pm 0.5$  % du PIB dans ce scénario de base. Le Luxembourg et la Suisse sont les pays où cet impact est le plus positif avec avec +2 % et +1.9 % du PIB respectivement. Dans ces deux pays, les immigrés sont nombreux et surreprésentés dans la population d'âge actif ; ils proviennent essentiellement de pays à haut revenu et affichent de forts taux d'emploi. À l'autre extrémité de la distribution se trouve l'Allemagne, où la part des immigrés percevant une pension est particulièrement élevée et où l'impact fiscal net est estimé à -1.1 % du PIB. D'ailleurs, comme le montre le tableau 3.A1.1, la distribution par âge est beaucoup plus défavorable en Allemagne, en France et en Pologne – les trois pays où l'impact négatif est le

Graphique 3.10. **Différences dans la position fiscale nette des ménages immigrés et des ménages nés dans le pays, avant et après les ajustements dus aux impôts indirects et aux services publics, moyenne 2007-09**

En EUR (PPA ajustées)



Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831148>

plus élevé – qu'en moyenne dans la zone l'OCDE, notamment en comparaison des pays où l'impact est très positif.

Dans la plupart des pays, la prise en compte du régime des pensions a une incidence négative importante sur la situation fiscale nette des immigrés (moins que sur celle des autochtones, toutefois, comme on l'a vu plus haut). Cela tient au fait que, dans de nombreux pays, une part significative des pensions est financée par l'impôt.

En excluant les cotisations et les paiements de pension, on obtient une image plus favorable pour la plupart des pays, notamment l'Allemagne, la France et l'Autriche, trois pays qui abritent de longue date une population immigrée relativement importante, et où les dépenses publiques affectées aux pensions de retraite sont particulièrement élevées. On observe l'inverse aux États-Unis et en Espagne, où les immigrés sont peu nombreux à toucher une pension de retraite.

La non-prise en compte du système des pensions ne fait pas une grande différence pour les pays en tête (en termes d'impact fiscal), à savoir le Luxembourg et la Suisse, mais fait passer les États-Unis d'une position légèrement inférieure à la moyenne à une position au bas de l'échelle. Ce phénomène s'explique par les dépenses de santé, qui représentent le principal poste de charge aux États-Unis (contrairement à tous les autres pays considérés dans ce panorama, où les transferts sociaux sont plus élevés). Il importe cependant de souligner que, d'après les estimations relatives aux États-Unis (Goldman, Smith et Sod, 2006), les dépenses publiques par tête pour les soins de santé administrés aux immigrés non âgés ne représentent en moyenne que 62 % du niveau observé pour la population autochtone, en partie parce que tous les immigrés n'accèdent pas également à l'ensemble des services de santé dont bénéficient les nationaux.

Tableau 3.7. **Impact fiscal net estimé des immigrés, y compris ou hors système de retraite et attribution individuelle des postes de recettes et dépenses collectives, moyenne 2007-09**

Pourcentages du PIB

	Base	Base – hors système de retraite	Allocation individuelle de budgets dépensés collectivement (sauf défense et services de la dette)	Allocation individuelle de budgets dépensés collectivement (sauf défense)
Australie	0.00	0.82	..	..
Autriche	0.12	0.89	-0.37	-0.80
Belgique	0.76	0.96	0.06	-0.43
Canada	-0.06	-0.06	..	..
République tchèque	-0.01	0.07	-0.28	-0.31
Danemark	0.11	0.23	-0.31	-0.39
Estonie	0.49	1.15	..	..
Finlande	0.16	0.02	-0.08	-0.13
France	-0.52	0.30	-0.52	-0.84
Allemagne	-1.13	0.21	-1.93	-2.32
Grèce	0.98	0.86	..	..
Hongrie	0.08	0.12	-0.11	-0.18
Islande	0.90	0.96	..	..
Irlande	-0.23	-0.39	-1.23	-1.41
Italie	0.98	0.91	0.97	0.61
Luxembourg	2.02	2.20	0.37	0.24
Pays-Bas	0.40	0.74	-0.01	-0.14
Norvège	0.42	0.50	0.60	0.49
Pologne	-0.32	0.01	-0.42	-0.45
Portugal	0.52	0.56	0.27	0.13
République slovaque	-0.06	0.04	-0.16	-0.18
Slovénie	0.76	1.00	..	..
Espagne	0.54	0.21	0.07	-0.05
Suède	0.20	0.62	-0.37	-0.57
Suisse	1.95	2.00	1.42	1.16
Royaume-Uni	0.46	1.02	-0.01	-0.26
États-Unis	0.03	-0.51	-0.64	-1.00
<b>Moyenne</b>	<b>0.35</b>	<b>0.57</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
<b>Moyenne (2)</b>	<b>0.30</b>	<b>0.49</b>	<b>-0.12</b>	<b>-0.31</b>

Notes : La moyenne (2) prend en compte les pays pour lesquels l'allocation individuelle de budgets dépensés collectivement était disponible. Voir le graphique 3.A1.8 pour la classification des postes.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831794>

Ces estimations de référence laissent de côté un certain nombre de grands postes de recettes et de charges du budget. Le tableau 3.7 présente des méthodes de calcul alternatives pour tester la robustesse des résultats ; ces méthodes sont discutées plus en détail dans le graphique 3.A1.8. Il apparaît qu'en attribuant toutes les recettes et les charges omises, à l'exception des dépenses de Défense, on obtiendrait un impact fiscal sur le PIB légèrement négatif en moyenne (-0.3 % en 2008). Sachant que la plupart des pays étaient en déficit, l'effet global des contributions et des dépenses actuelles, calculé de façon comptable, semble à peu près neutre.

## Conclusion

Mesurer l'impact fiscal de l'immigration est une tâche difficile, toute évaluation chiffrée de ses répercussions sur les finances publiques étant largement tributaire de la méthode et des hypothèses retenues. S'agissant de comparaisons internationales, la

diversité des régimes fiscaux et des prestations sociales ajoute un élément de complexité supplémentaire. Le seul moyen de limiter à un niveau acceptable les hypothèses devant être faites aux fins de comparaison internationale est d'employer une méthode de comptabilité qui consiste à examiner les contributions des immigrés aux finances publiques et leurs ponctions sur elles au cours d'une année donnée. Ces calculs sont basés sur la population immigrée actuelle et sur ses résultats. Ces derniers représentent à leur tour l'aboutissement de plusieurs décennies de politique d'immigration et d'intégration, avec leurs succès et leurs échecs. Ils n'indiquent en aucune manière ce que les politiques d'immigration actuelle donneront.

Les pays qui ont connu dans le passé une abondante immigration de travail et ensuite strictement restreint les entrées – par exemple l'Allemagne et la France – ont tendance à conclure à un impact négatif de l'immigration, car il est mesuré après que la plupart des travailleurs ont pris leur retraite ; les pensions qu'ils reçoivent font donc plus que compenser les cotisations des cohortes moins nombreuses d'immigrés actuellement en activité. En revanche, les pays qui ont reçu récemment une importante immigration de travail perçoivent généralement un effet positif, parce qu'il est mesuré peu après ces vagues d'immigration. Ces situations contrastées font apparaître ce qui influe sur l'impact fiscal et indiquent les mesures de nature à développer les aspects favorables ; néanmoins, il ne faut pas les considérer comme un verdict absolu ou définitif sur le caractère approprié ou non des politiques actuelles d'immigration et d'intégration.

On se trouve en fait en présence d'un défaut commun à toutes les études de type comptable, y compris celles qui sont propres à chaque pays. Compte tenu de l'importance des hypothèses et des techniques de mesure pour les estimations spécifiquement nationales, les comparaisons internationales ont l'avantage de mettre en lumière les facteurs de l'impact fiscal des immigrés qui jouent dans tous les pays. En dépit des limites de l'exercice, on peut faire un certain nombre d'observations générales qui correspondent souvent aux conclusions antérieures des études en profondeur des pays.

Globalement, l'impact fiscal de l'immigration est généralement modeste pour la plupart des pays. La situation financière nette des immigrés est cependant moins favorable, en règle générale, que celle des autochtones. Cela tient principalement au fait que les ménages immigrés contribuent moins que les autochtones, en moyenne, en impôts et en cotisations sociales. S'il est vrai que les migrants sont davantage tributaires de certaines prestations, et notamment de l'aide sociale, ces disparités ne semblent pas avoir, globalement, de répercussions très importantes. Par rapport aux autochtones sans emploi, les migrants chômeurs sont plus susceptibles de bénéficier de l'aide sociale, mais ont moins de chances de percevoir des indemnités de chômage. Ces dernières étant souvent liées à l'accès aux mesures découlant de politiques actives du marché du travail, le fait que les immigrés ne soient pas visés par de telles mesures d'intégration pourrait, dans un certain nombre de pays, constituer un problème.

L'emploi est le principal facteur de la contribution fiscale nette des immigrés, en particulier dans les pays européens de l'OCDE disposant de systèmes de protection sociale assez généraux. Il est en outre fréquent que ces pays accueillent un nombre élevé de migrants venus pour des motifs familiaux ou humanitaires, dont les taux d'emploi tendent à être plus faibles, au moins dans un premier temps. Par conséquent, une meilleure intégration sur le marché du travail – en particulier des femmes immigrées et des immigrés très qualifiés – peut en général entraîner des avantages importants. Il n'est donc guère

surprenant que l'intégration sur le marché du travail figure désormais au cœur des préoccupations politiques de ces pays, y compris du point de vue fiscal.

L'analyse a montré la grande influence de l'âge sur la situation fiscale nette des immigrés, en liaison étroite avec le statut sur le marché du travail. La composition par âge des immigrés est aussi un facteur essentiel des différences entre pays, en raison du poids des cotisations aux régimes de retraite et des prestations correspondantes. Pourtant, l'âge n'est généralement pas un élément déterminant dans les systèmes de gestion de l'immigration de travail dans la zone OCDE, à quelques exceptions près<sup>51</sup>. C'est dans le système à points de l'Australie que ce facteur a la plus forte pondération – jusqu'à 38 % des critères d'acceptation. Ce pays fixe également des âges limites<sup>52</sup>.

Ces constatations, comme d'autres, donnent à penser que les différences de composition de la population immigrée par catégorie d'entrée expliquent en grande partie les variations observées d'un pays à l'autre, pour ce qui concerne la contribution fiscale des migrants par rapport à celle des autochtones. Malheureusement, les pays pour lesquels on dispose d'informations sur les différentes catégories d'entrée restent peu nombreux et, lorsque ces données existent, elles sont rarement exploitées aux fins d'analyse de l'impact fiscal. Il conviendrait de remédier à cette situation dans la mesure du possible ; en effet, si cette question doit avoir des retombées sur les politiques migratoires, c'est l'immigration de travail qui sera concernée au premier chef, c'est-à-dire la catégorie d'entrée sur laquelle les pouvoirs publics ont la plus grande marge de manœuvre. Il ressort des éléments disponibles que la contribution fiscale nette des migrants de travail sera supérieure à celle des autres groupes de migrants : leur apport net global tendra donc à se révéler positif, du moins à court terme<sup>53</sup>. À plus longue échéance, néanmoins, il est probable que cette conclusion générale se vérifie aussi, dans la majorité des pays, à propos de l'immigration de travail : il ne s'agit ni d'une lourde charge, ni d'une panacée, pour les finances publiques.

## Notes

1. Ce chapitre a été préparé par Thomas Liebig (Secrétariat de l'OCDE) et Jeffrey Mo. Il comprend des contributions de Laura Castell et Sebastian Schmitz. Véronique Gindrey (Secrétariat de l'OCDE) a fourni l'assistance statistique.
2. Les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées dans la population en âge de travailler de tous les pays de l'OCDE sauf l'Estonie, la République slovaque et la Pologne. Il ressort de la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales que, comparativement à cette partie de la population, les dépenses sociales annuelles par habitant sont plus de deux fois supérieures pour les enfants et près de six fois supérieures pour les personnes de plus de 65 ans. Il faut toutefois noter qu'une proportion significative de ces dernières concernent les pensions de retraite, qui sont généralement transférables à d'autres pays.
3. Pourtant, le problème n'est pas nouveau. En 1997, la publication de l'OCDE intitulée *Tendances des migrations internationales* (prédécesseur de *Perspectives des migrations internationales*) analysait l'incidence de ce phénomène sur les transferts sociaux et les méthodes employées pour les mesurer ; toutefois, l'analyse portait essentiellement sur des études empiriques consacrées à l'Australie, au Canada et aux États-Unis. Les études citées dans ce chapitre s'inspirent principalement de travaux de recherche effectués après la publication de 1997.
4. Y compris les données utilisées pour l'analyse empirique dans la seconde section.
5. En complément de ce rapport, une enquête sur l'accès des immigrés à ces prestations et services a été conduite dans les pays de l'OCDE. Les résultats seront publiés sous [www.oecd.org/migration/foreignborn](http://www.oecd.org/migration/foreignborn).
6. Boeri et Monti (2007) parlent à ce propos de « situation fiscale nette ». Le présent chapitre emploie ce terme comme synonyme d'impact direct net et de contribution directe nette.



7. Cela vaut aussi bien pour les systèmes à prestations définies que pour ceux à cotisations définies. Les effets de la nature du système des retraites sont évoqués de façon plus détaillée dans la deuxième section. Il faut considérer les migrations de retour qui surviennent souvent au moment de la retraite. Souvent la pension de retraite est transférée à l'étranger mais la plupart des études de type comptable n'en tiennent pas compte. En complément de ce chapitre, l'OCDE a collecté des données sur les transferts de pensions de retraite à l'étranger qui seront publiées sous [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration).
8. Il peut aussi y avoir des variations importantes de la protection sociale à l'échelon local. C'est par exemple le cas en Italie où elle est en général plus généreuse dans le nord, qui est aussi la partie du pays où la plupart des immigrés se sont installés du fait d'une situation plus favorable du marché du travail. Pellizzari (2011) constate que l'utilisation plus importante des services sociaux par les immigrés en Italie est largement imputable à cette concentration géographique.
9. L'Office budgétaire du Congrès (CBO, 2007) est parvenu à une conclusion similaire à propos de l'incidence de l'immigration irrégulière sur les budgets des états et des collectivités locales aux États-Unis. Il ressort des enquêtes résumées dans le rapport que la majorité des immigrés en situation irrégulière paient des impôts et cotisent à la sécurité sociale. Toutefois, l'essentiel des dépenses publiques dont ils bénéficient, à savoir l'éducation et les soins d'urgence, est financé par les collectivités locales et les états. La plupart des enquêtes montrent donc un impact fiscal négatif à ce niveau, alors qu'il est plutôt positif au niveau fédéral. Ceci peut avoir des conséquences sur la vision de l'immigration aux différents niveaux de gouvernance, ce qui est particulièrement vrai dans les pays fédéraux où les entités infranationales ont une forte influence sur les politiques.
10. De plus, il y a aussi la question des créances sur le montant de capitaux publics.
11. Il y a toutefois, certaines exceptions comme le Canada (voir McMullen, 2011).
12. La situation serait différente dans les pays où les arrivées récentes représentent l'essentiel de la population immigrée. Mais, là où c'est le cas, les offres d'intégration sont moins développées et la plus grande partie de l'immigration récente est une immigration de travail pour laquelle les offres d'intégration sont très limitées.
13. Au Royaume-Uni, l'Institut national de recherche économique et sociale (NIESR, 2011) a estimé la consommation d'éducation ainsi que de services sociaux et de santé par les immigrés. Il constate que le coût individuel des services de santé et de services sociaux personnels est moindre que pour les autochtones, mais que c'est le contraire pour l'éducation. En ce qui concerne les immigrés récents, les coûts sont inférieurs pour les trois catégories de services.
14. Cette catégorie comprend aussi les dépenses consacrées à des domaines spécifiques comme l'agriculture, l'environnement, la politique régionale, la politique d'innovation, la politique industrielle etc. Généralement, le paiement des intérêts n'est pas mentionné spécifiquement dans les études empiriques, en dépit de leur importance à la fois réelle et croissante (en 2008, ces paiements représentaient près de 6 % des dépenses dans les pays de l'OCDE). Les statistiques des comptes nationaux les incluent dans les « services publics généraux » : ils sont donc traités le plus souvent comme des dépenses d'administration publique.
15. Il convient de souligner que cette hypothèse ne tient pas compte de l'incidence négative qu'exercent les immigrés sur les autochtones du fait qu'ils acquièrent aussi des droits d'utilisation du montant total de capital public dans le pays de destination, diminuant d'autant le montant disponible pour les autochtones (voir Usher, 1977).
16. On trouvera une discussion récente des effets économiques généraux de l'immigration et des conséquences budgétaires dans, par exemple, Migration Advisory Council (2012).
17. Au demeurant, le pays d'origine détermine largement la catégorie d'entrée, puisque les immigrés en provenance de pays à bas revenu viennent le plus souvent pour des raisons humanitaires ou familiales - au moins dans la plupart des pays européens de l'OCDE.
18. En outre, seule l'immigration de travail (en dehors de la libre circulation) est totalement discrétionnaire, alors que la plupart des autres formes d'immigration sont non discrétionnaires : quelle que soit leur incidence budgétaire, les gouvernements ne peuvent donc pas faire grand-chose pour les limiter (ou les augmenter). Il s'agit de l'immigration familiale (à l'exception des familles accompagnant les immigrés de travail), de l'immigration liée à la libre circulation et de l'immigration humanitaire, qui dépendent beaucoup d'obligations internationales et/ou de considérations relatives aux droits de l'homme. Ces trois catégories réunies représentent la majorité de l'immigration permanente dans les pays de l'OCDE.
19. Dans le présent chapitre, les expressions « catégorie d'immigration » et « catégorie d'entrée » sont utilisées de façon synonyme.

20. Aux États-Unis, par exemple, deux réformes importantes adoptées en 1996 avaient eu des conséquences notables sur l'accès des non-nationaux à la protection sociale. La première était la Loi sur la responsabilité personnelle et les possibilités de travailler (PRWORA), qui restreignait la possibilité pour les immigrés en situation régulière de bénéficier de programmes de transferts et de programmes d'aides sociales comme les bons d'alimentation et l'assurance santé. La deuxième, la Réforme sur l'immigration illégale et la Loi sur la responsabilité de l'immigré (IIRIRA), faisait obligation aux employeurs d'inclure leurs revenus dans le calcul déterminant le droit aux prestations, ce qui permettait aux états de leur faire porter la responsabilité de la valeur des prestations éventuellement reçues par les immigrés dépendant d'eux.
21. En complément de ce chapitre, le Secrétariat de l'OCDE a effectué une enquête parmi les pays membres à propos des transferts budgétaires à l'étranger et de l'accès des immigrés aux prestations sociales. Les résultats sont consultables sur [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration).
22. Dans les pays européens de l'OCDE, on obtient aussi communément des résultats contradictoires, mais ils sont souvent dus au fait que l'on cible des populations différentes. En Allemagne, par exemple, Loeffelholz et al. (2004) excluent une grande partie des personnes d'origine allemande (*Spätaussiedler*) et estiment une contribution nette positive de 990 EUR par personne. En revanche, Gerdes (2007) trouve une contribution fiscale négative de -4 422 EUR par ménage immigré en excluant ce que l'on appelle les immigrés « occidentaux ».
23. Comme on le verra, la catégorisation choisie est davantage un outil d'orientation qu'une classification stricte. Ainsi, tant les modèles d'équilibre général que la comptabilité générationnelle peuvent s'appuyer sur des profils de transferts nets. C'est aussi parfois le cas dans les modèles macroéconomiques, en particulier les modèles de type équilibre général qui sont discutés ci-après.
24. Access Economics (2003) donne pour l'Australie une estimation de +250 000 AUD. Les écarts entre les deux pays sont importants et ne peuvent s'expliquer que partiellement par les différences concernant les flux d'immigrés et les systèmes d'imposition et de prestations sociales. Une différence clé tient à la brièveté de l'horizon temporel d'Access Economics(2003) : la majorité des nouveaux arrivants seront encore d'âge actif à la fin de la période considérée. Ces écarts soulignent le caractère principalement ordinal des résultats de la plupart des études évolutives de l'impact fiscal, en particulier dans les comparaisons internationales. Les estimations n'ont de sens que si elles sont comparées avec d'autres, obtenues exactement selon la même approche, à savoir dans leur dimension ordinale.
25. Ce résultat est largement déterminé par l'hypothèse d'une évolution dans le sens d'un cadre de politique budgétaire durable. Lee et Miller (1997) ont également effectué une série de tests de fiabilité (en faisant varier le taux de décote entre 2 et 8 %, par exemple) et ont simulé plusieurs autres scénarios. Les résultats demeurent assez robustes et aucun changement de signe n'est apparu.
26. La comptabilité générationnelle démontre l'importance de la redistribution intergénérationnelle en examinant l'impact du régime fiscal actuel sur un ensemble d'agents représentatifs qui diffèrent en âge au cours de l'année de base et représentent les différentes générations. Chaque agent a son compte générationnel, qui correspond à la somme de la valeur actualisée de tous les impôts et prestations auxquels il contribuera ou qu'il percevra jusqu'à la fin de sa vie. Du fait de l'hypothèse de l'absence de défaut, la contrainte budgétaire intertemporelle doit se maintenir ; ainsi, la somme de tous les comptes générationnels des générations actuelles et futures, ainsi que la richesse nette de l'État, doivent s'équilibrer mutuellement. En d'autres termes, il y aura toujours quelqu'un pour payer les dépenses publiques. L'étude originale d'Auerbach, Gokhale et Kotlikoff (1991), par exemple, a permis de constater que, pour les États-Unis, la charge fiscale nette pesant sur les générations futures sera plus élevée de 17 à 24 % par rapport à celle de la génération née au cours de l'année de référence (1989).
27. On doit aussi distinguer l'incidence budgétaire directe des immigrés supplémentaires de l'avantage lié à la présence d'individus plus nombreux pour la répartition de la charge additionnelle. Quoi qu'il en soit, il reste difficile de comparer l'effet fiscal direct et les estimations basées sur les profils de transferts nets ; en effet, les modèles de comptabilité générationnelle ne fournissent pas cet impact fiscal net directement, mais seulement indirectement, par le biais d'obligations fiscales réduites pour les éléments représentatifs des futures générations.
28. Les chercheurs s'appuient sur le cadre de comptabilité générationnelle de Gokhale et al., (1999) et utilisent les profils de fiscalité et de transfert de Lee et Miller (1997). Leur étude consiste à appliquer la méthode de comptabilité générationnelle au calcul, par ces derniers, de la valeur actualisée nette.
29. Cependant, Ablett (1999) applique la méthode de comptabilité générationnelle à l'Australie et constate que l'immigration réduit manifestement la charge fiscale des générations futures.

30. Borgmann et Raffelhüschen (2004) recherchent les effets d'un certain nombre de facteurs, dont l'immigration, sur l'évolution des comptes générationnels de la Suisse de 1995 à 2001. Selon eux, la facilitation de l'immigration à la suite de l'introduction graduelle de la libre circulation avec les pays membres de l'UE améliorera aussi la structure d'âge des flux d'immigrés, et donc les comptes générationnels. Toutefois, leurs estimations ne sont pas directement comparables à celles figurant dans le tableau 3.3.
31. La valeur actualisée nette atteint son maximum autour de l'âge de 40 ans, parce que le modèle de Storesletten génère un arbitrage entre la fécondité (qui atteint son niveau le plus élevé à l'âge de 30 ans mais implique des coûts d'éducation pour les enfants) et un plus grand nombre d'années de travail restant à accomplir.
32. Il est intéressant de comparer ces conclusions aux études comptables effectuées pour le Canada (par exemple, Grubel et Grady, 2011 ; Javdani et Pendakur, 2011) qui ont été évoquées antérieurement et qui font généralement apparaître des effets négatifs. Cela semble dû à deux facteurs. D'abord, ces études se réfèrent aux cohortes antérieures de migrants et à une époque où la politique d'immigration était moins liée au marché du travail. Ensuite, le modèle macroéconomique de Dungan, Fang et Gunderson (2012) appréhende les conséquences fiscales découlant de l'incidence globale de l'immigration sur l'économie, laquelle est positive dans ce modèle.
33. Pour trouver d'autres examens récents des études économiques dans ce domaine, on consultera par exemple Leibfritz, O'Brien et Dumont (2003), Rowthorn (2008) ainsi que Kerr et Kerr (2009).
34. De plus, toutes ces enquêtes s'effectuent par panel, ce qui entraîne une certaine sous-représentation des arrivées récentes. L'EU-SILC, le CPS et le SLID sont des panels rotatifs ; le panel est renouvelé tous les six ans dans le cas du SLID, tous les quatre ans pour l'EU-SILC et tous les deux ans pour le CPS. Les échantillons sont des représentations transversales uniquement pour la première vague d'un nouveau panel ; par la suite, seuls sont pris en compte les nouveaux arrivants qui viennent rejoindre un ménage résident, par exemple au titre du regroupement familial ou de la fondation d'une famille. En outre, même la première année, la plupart des études ont tendance à ne pas inclure la totalité des nouveaux arrivants. De fait, en Espagne – pays qui comptait beaucoup de migrants de travail récents – les immigrés sont largement sous-représentés par rapport aux estimations des enquêtes sur la population active. Dans tous les autres pays couverts par l'EU-SILC, à l'exception des Pays-Bas (où les immigrés sont aussi largement sous-représentés), les différences sont mineures. Néanmoins, la taille des échantillons de l'EU-SILC est bien plus réduite que celle de l'enquête sur les forces de travail (EFT-UE) qui, toutefois, ne dispose pas d'informations aussi riches. Comme on le verra plus loin, le principal déterminant de l'impact fiscal est l'emploi. Comme les taux d'emploi des immigrés et des autochtones sont relativement similaires dans les deux enquêtes, les éventuels biais devraient être limités. Toutefois, dans les enquêtes HILDA et PSM, les personnes arrivées après 1999 sont incluses uniquement si elles ont rejoint des ménages précédemment résidents (dans le PSM, néanmoins, un échantillon a permis de rafraîchir les données en 2004). Ces deux pays ont connu d'importantes arrivées de migrants entre 1999 et 2009, notamment des migrants de travail très qualifiés dont la contribution fiscale nette est particulièrement élevée les premières années. Les estimations pour ces deux pays tendent donc à être faussées dans le sens de la baisse.
35. De fait, les estimations concernant les immigrés en situation irrégulière aux États-Unis se fondent sur l'enquête CPS (pour plus de détails, voir Passel, 2007).
36. Le tableau 3.A1.4 présente séparément les deux composantes de l'incidence fiscale nette, c'est-à-dire les contributions et les avantages.
37. Toutefois, en Irlande, la contribution nette des personnes nées dans le pays était déjà légèrement négative avant la crise. Cela semble être dû au poids relativement élevé des impôts non compris dans le calcul des contributions directes nettes, telles que les impôts sur le revenu des sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée.
38. Une alternative aurait consisté à les exclure ; toutefois, cela aurait exclu des calculs une part significative de la population immigrée et – étant donné la situation fiscale nette généralement favorable de ce groupe – cela aurait introduit un biais dans l'analyse.
39. Comme le montre le graphique 3.A1.2, les caractéristiques familiales, telles que la situation maritale et le nombre d'enfants, n'expliquent dans la plupart des pays qu'une petite partie des différences observées entre les contributions nettes, sauf aux Pays-Bas, et, dans une moindre mesure, au Danemark.
40. C'est également le cas pour l'Australie et le Royaume-Uni, où n'y n'existe quasiment aucune différence dans les contributions nettes si l'on ne tient pas compte de ce facteur.

41. A noter que ce calcul prend en compte la population immigrée dans son ensemble et pas simplement, comme auparavant, les chefs de ménages immigrés.
42. Cela suppose que des taux d'emploi plus élevés pour les immigrés ne s'accompagnent pas d'effets indirects - par exemple sur les salaires - sinon l'effet serait plus limité car l'augmentation de l'offre de travail réduirait la pression sur les salaires.
43. Le tableau 3.A1.4 éclaire ce point en indiquant les valeurs absolues des contributions et des prestations.
44. Le schéma est similaire en ce qui concerne les différences de pays d'origine dans les ménages immigrés (graphique 3.A1.6). Les ménages comportant des immigrés originaires de pays à faible revenu contribuent moins, en moyenne, que les ménages immigrés originaires de pays de l'OCDE à revenu élevé. Dans le même temps, les ménages originaires de pays à faible revenu perçoivent moins de prestations. Il en résulte une différence quasi-nulle entre les deux groupes en termes de contributions nettes.
45. Chiffres non présentés mais disponibles sur demande.
46. À noter que cet aspect a aussi des conséquences pour l'accès des migrants aux mesures actives du marché du travail, souvent subordonné à la perception d'indemnités de chômage.
47. Les données relatives aux pensions d'invalidité ne sont pas présentées mais sont disponibles sur demande.
48. Il s'agit bien entendu d'une estimation très grossière car elle suppose que, par exemple, les familles arrivant aujourd'hui dans le pays hôte, et dont le demandeur principal est âgé de 35 ans, présenteront dans 20 ans la même situation fiscale nette que ceux dont le chef de famille est âgé de 55 ans aujourd'hui. En d'autres termes, les chiffres ne seront « corrects » que si les systèmes de prélèvements et de prestations, la composition des ménages et les caractéristiques socioéconomiques des nouveaux arrivants ne changent pas au fil du temps et s'il n'existe aucune migration de retour, ce qui n'est certainement pas le cas.
49. S'agissant de l'éducation, toutes les enquêtes comportent des informations indiquant si les membres du ménage sont ou non scolarisés, ainsi que le niveau d'études qu'ils ont atteint. Ces informations sont combinées avec des données de la base de données de l'OCDE sur l'éducation, qui contient des informations sur les dépenses publiques d'éducation par niveau d'études, pays par pays. Les dépenses publiques liées aux politiques actives du marché du travail sont disponibles dans la base de données « emploi » de l'OCDE. L'attribution est effectuée de façon individuelle pour les chômeurs. S'agissant des contributions des immigrés sous la forme d'impôts indirects, nous utilisons le revenu net après impôt moins les allocations logement, et nous intégrons le taux d'épargne globale nette des ménages privés. Les dépenses publiques de santé, qui constituent en général l'une des principales charges, varient beaucoup avec l'âge. Or, les données comparables dont on dispose pour tous les pays ne portent que sur les dépenses totales par personne. Dans certains cas, néanmoins, on dispose de profils par âge et on s'en est servi pour calculer très approximativement les dépenses de santé de tous les pays (voir l'annexe 3.A3). L'ajustement auquel on peut procéder pour cet important poste de dépense est donc assez grossier.
50. Le fait d'attribuer également à la population immigrée les dépenses par habitant liées à l'ordre public et la sécurité dans le modèle de base donne un impact virtuellement égal à zéro en moyenne.
51. Les Pays-Bas, dans le cadre de leur système d'immigration prévoyant des seuils de salaires pour les « travailleurs de la connaissance » hautement qualifiés, retiennent des seuils inférieurs pour les personnes âgées de moins de 30 ans. En 2012, le salaire minimum annuel requis s'élevait à 51 239 EUR pour les salariés âgés de 30 ans ou plus et à 37 575 EUR pour ceux âgés de moins de 30 ans. En outre, l'immigration de travail n'est généralement pas possible pour les personnes de plus de 45 ans. En Australie, l'âge maximum est fixé à 50 ans.
52. Il est intéressant de noter que l'Australie est le pays de l'OCDE où la mesure de l'impact fiscal de l'immigration est la plus développée.
53. Encore une fois, il convient de garder à l'esprit que les résultats de l'étude empirique ci-dessus se réfèrent à la situation fiscale actuelle de la population immigrée résidente, dont une grande partie est arrivée il y a plusieurs décennies.

## Références

- Ablett J. (1999), *Generational Accounting in Australia*, dans Auerbach, A., J. Kotlikoff, and W. Leibfritz (éd.): *Generational Accounting around the World*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Access Economics (2003), *The Importance of Age in Migrants' Fiscal Impact*. Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs.
- Access Economics (2008), *Migrants Fiscal Impact Model: 2008. Update*. Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs.
- Assemblée nationale (2005), *L'évolution des coûts budgétaires des demandes d'asile*. Rapport de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan. Parlement de la France, Paris.
- Auerbach, A., J. Gokhale et L. Kotlikoff (1991), « Generational Accounting: A Meaningful Alternative to Deficit Accounting », *Tax Policy and the Economy*, n° 5, pp. 55-110.
- Auerbach, A., J. Gokhale, et L. Kotlikoff (1994), « Generational Accounting: A Meaningful Way to Evaluate Fiscal Policy », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 8, n° 4, pp. 73-94.
- Auerbach, A. et P. Oreopoulos (1999), « Analyzing the Fiscal Impact of US Immigration », *American Economic Review*, vol. 89, n° 2, pp. 176-180.
- Barrett, A. et B. Maître (2011), « Immigrant Welfare Receipt across Europe », *IZA Discussion Paper* n° 5515.
- Becker, G. et R. Barro (1988), « A Reformulation of the Economic Theory of Fertility », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 103, n° 1, pp. 1-25.
- Blake, D. et L. Mayhew (2006), « On the Sustainability of the UK State Pension System in the Light of Population Ageing and Declining Fertility », *The Economic Journal*, vol. 116.
- Blinder, A. S. (1973), « Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Variables », *Journal of Human Resources*, vol. 8, pp. 436-455.
- Boeri, T. (2010), « Immigration to the land of redistribution », *Economica*, vol. 77, pp. 651-687.
- Boeri, T. et P. Monti (2007), « The impact of labour mobility on public finances and social cohesion ». *Fondazione Rodolfo DeBenedetti (fRDB), Deliverable 5*.
- Bonin, H., B. Raffelhüschen et J. Walliser (2000), « Can Immigration Alleviate the Demographic Burden? », *FinanzArchiv*, vol. 57, n° 1, pp. 1-21.
- Borjas, G. (1994), « The economics of immigration », *Journal of Economic Literature*, vol. 32, pp. 1667-1717.
- Börsch-Supan, A. (2005), « From traditional DB to Notional DC Systems: The Pension Reform Process in Sweden, Italy, and Germany », *Journal of the European Economic Association*, vol. 3, pp. 458 – 465.
- Borgmann, C. et B. Raffelhüschen (2004), *Zur Entwicklung der Nachhaltigkeit der schweizerischen Fiskal- und Sozialpolitik: Generationenbilanzen 1995-2001*. Staatssekretariat für Wirtschaft, Berne.
- Campos-Vazquez, R. et H. Sobarzo (2012), *he Development and Fiscal Effects of Emigration on Mexico*. Washington, Migration Policy Institute.
- Congressional Budget Office (CBO) (2007), « The Impact of Unauthorized Immigrants on the Budgets of State and Local Governments », *CBO Paper Series*.
- Chojnicki, X.; C. Defoort, C. Drapier et L. Ragot (2010), *Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court de long terme*, Rapport pour la Drees-Mire.
- Chojnicki, X. (2004), « The Economic Impact of Immigration for the Host Countries », *Brussels Economic Review – Cahiers économiques de Bruxelles*, vol. 47, n° 1.
- Chojnicki, X., F. Docquier et L. Ragot (2011), « Should the US have locked heaven's door? Reassessing the benefits of postwar immigration », *Journal of Population Economics*, vol. 24, pp. 317-359.
- Clune, M. (1998), « The Fiscal Impacts of Immigrants: A California Case Study », dans Smith, J. and B. Edmonston (éd.): *The Immigration Debate: Studies on the Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*. Washington, DC: National Academy Press, pp. 120-182.
- Coleman, D. (2007), *The Economic Impact of Immigration*. Submission to the House of Lords Select Committee on Economic Affairs, novembre.
- Collado, M. D., I. Iturbe-Ormaetxe et G. Valera (2004), « Quantifying the Impact of Immigration on the Spanish Welfare State », *International Tax and Public Finance*, vol. 11, n° 3, pp. 335-353.



- Cully, M. (2011), *Trends in Migration: Australia 2010 – 11. Annual submission to the OECD's Continuous Reporting System on Migration (SOPEMI)*. Canberra, Department of immigration and citizenship.
- Cully, M. (2012), « More than additions to population: the economic and fiscal impact of immigration », *Australian Economic Review*.
- Desai, M.A., D. Kapur et K. Rogers (2009), « The fiscal impact of high-skilled emigration: Flows of Indians to the U.S », *Journal of Development Economics*, vol. 88, n° 1, pp. 32-44.
- Dixon, P. et M. Rimmer (2010), « Restriction or Legalization? Measuring the Economic Benefits of Immigration Reform », *Cato Trade Policy Analysis*.
- Dungan, P., T. Fang et M. Gunderson (2012), « Macroeconomic Impacts of Canadian Immigration: Results from a Macro-Model », *IZA Working Paper* n° 6743.
- Dustmann, C., T. Frattini et C. Halls (2010), « Assessing the Fiscal Costs and Benefits of A8 Migration to the UK », *Fiscal Studies*, vol. 31, n° 1, pp. 1-41.
- Dustmann, C., A. Glitz et T. Frattini (2008), « The labour market impact of immigration », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 24, n° 3, pp. 477-494.
- Ekberg, J. (1999), « Immigration and the public sector: Income effects for the native population in Sweden », *Journal of Population Economics*, vol. 12, pp. 411-430.
- Ekberg, J. (2006), « Immigration to the Welfare State. Is it a Burden or a Contribution? The Case of Sweden », *AMID Working Paper* n° 48/2006, Copenhagen.
- Ekberg, J. (2011), « Will Future Immigration to Sweden Make it Easier to Finance the Welfare System? », *Journal of Population Economics*, vol. 27, pp. 103-124.
- Fehr, H., S. Jokisch et L. Kotlikoff (2004), « The Role of Immigration in Dealing with the Developed World's Demographic Transition », *FinanzArchiv*, vol. 60, n° 3, pp. 296-324.
- Fertig, M. et C. Schmidt (2001), « First- and Second-Generation Migrants in Germany – What Do We Know and What Do People Think », *IZA Discussion Paper* n° 286, Institute for the Study of Labor.
- Garvey, D. et T. Espenshade (1998), « Fiscal Impacts of Immigrant and Native Households: A New Jersey Case Study », dans Smith, J. et B. Edmonston (éd.): *The Immigration Debate: Studies on the Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*. Washington, DC : National Academy Press, pp. 66-119.
- Garvey, D., T. Espenshade et J. Scully (2002), « Are Immigrants a Drain on the Public Fisc? State and Local Impacts in New Jersey », *Social Science Quarterly*, vol. 82, n° 2, pp. 537-553.
- Gerdes, C. (2007), *Determination of Net Transfers for Immigrants in Germany*. Rockwell Foundation Study Paper, vol. 16.
- Gerdes, C. et E. Wadensjö (2008), « Immigrants from the New EU Member States and the Swedish Welfare State », *Swedish Institute for European Policy Studies, SIEPS*, vol. 9.
- Gerdes, C. et E. Wadensjö (2006), « Immigration and the Welfare State: Some Danish Experiences », *AMID Working Paper Series* 60/2006.
- Gibson, J. et D. McKenzie (2012), « The Economic Consequences of 'Brain Drain' of the Best and Brightest: Microeconomic Evidence from Five Countries », *The Economic Journal*, vol. 122, pp. 339-375.
- Giulietti, C., M. Guzi, M. Kahanec et K.F. Zimmermann (2011), « Unemployment Benefits and Immigration: Evidence from the EU », *IZA Discussion Paper* n° 6075, Bonn.
- Gokhale, J., B. Page et J. Sturrock (1999), « Generational Accounting for the United States », dans Auerbach, A., J. Kotlikoff etc. W. Leibfritz (éd.): *Generational Accounting around the World*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Goldman, D. P., J.P. Smith et N. Sood (2006), « Immigrants and the cost of medical care », *Health Affairs*, vol. 25, n° 6, pp. 1700-1711.
- Golinowska, S. (2008), *The Impact of Migration on Welfare Systems and Social Services – European Sending Countries*, Centre for Social and Economic Research – Research Note.
- Gott, C. et K. Johnston (2002), *The migrant population in the UK: fiscal effects*. RDS Occasional Paper n° 77.
- Grady, P. (2010), « Some Observations on Net Fiscal Transfers to Recent Immigrants Resulting From Income Taxes and Government Transfer Programs », *Global Economics Working Paper*, vol. 1.
- Grenno, A. (2009), « Spanish Pension System: Population Aging and Immigration Policy », *Working Paper*.

- Grubel, H. (2005), « Immigration and the Welfare State in Canada: Growing Conflicts, Constructive Solutions », *Fraser Institute Public Policy Sources*, n° 84.
- Grubel, H. et P. Grady (2010), « Immigration and the Canadian Welfare State 2011. Studies in Immigration and Refugee Policy », *Fraser Institute*, mai.
- Hagist C. et L. Kotlikoff (2009), « Who's going broke? Comparing growth in Public healthcare expenditure in Ten OECD Countries », *Hacienda Publica Española*, IEF, vol. 188, n° 1, pp. 55-72.
- Hinojosa-Ojeda, R. (2010), « Raising the Floor for American Workers: The Economic Benefits of Comprehensive Immigration Reform », *Center for American Progress*, American Immigration Council.
- Holmøy, E. et B. Strøm (2012), *Makroøkonomi og offentlige finanser i ulike scenarier for innvandring*, (Macroeconomics and government finances in different immigration scenarios), Vol. 15, Statistics Norway.
- Holzmann, R. et J. Koettl (2011), « Portability of Pension, Health, and Other Social Benefits: Facts, Concepts, Issues », *IZA Working Paper*, n° 5715.
- Huddle, D. (1993), *The Costs of Immigration*. Washington, DC: Carrying Capacity Network.
- Javdani, M. et K. Pendakur (2011), « Fiscal Transfers to Immigrants in Canada », *Metropolis British Columbia Working Paper*, vol. 8, Vancouver.
- Jean, S. et M. Jimenez (2007), *The Unemployment Impact of Immigration in OECD Countries*. Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 563, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/162425722235>.
- Kandel, W. (2011), *Fiscal Impacts of the Foreign-Born Population*. Congressional Research Service Report, vol. 7, n° 5700, Washington.
- Kerr, S. et W. Kerr (2008), « Economic Impacts of Immigration: A Survey », *Harvard Business School Working Paper*, 09-013.
- Kirdar, M. (2010), *Estimating the impact of immigrants on the host country social security system when return migration is an endogenous choice*. *IZA Discussion Paper*, 4894.
- Lee, R. et T. Miller (1997), « The Lifetime Fiscal Impacts of immigrants and their Descendants », dans Smith, J. et B. Edmonston (éd.) *The New Americans – Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*, Washington DC: National Academy, pp. 297-362.
- Lee, R. et T. Miller (2000), « Immigration, Social Security, and Broader Fiscal Impacts », *The American Economic Review*, vol. 90, n° 2, pp. 350-354.
- Leibfritz, W., P. O'Brien et J.-C. Dumont (2003), « Effects of Immigration on Labour Markets and Government Budgets – an Overview », *CESifo Working Paper*, n° 874.
- Liebig, T. et F. von Haaren (2011), « Nationalité et intégration socio-économique des immigrés et de leurs enfants : Vue d'ensemble dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE » dans OCDE (éd.), *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrés ?*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264099623-fr>.
- Liebig, T. et Widmaier, S. (2010), « Children of immigrants in the Labour Markets of OECD and EU countries », dans OECD (éd.), *Equal Opportunities? The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086395-en>.
- Loeffelholz, H., Bauer T., Haisken-DeNew J. et M. Schmidt (2004); *Fiskalische Kosten der Zuwanderer*. *RWI Report for the Sachverständigenrat für Zuwanderung und Integration*.
- Longhi, S., P. Nijkamp et J. Poot (2005), « A Meta-Analytic Assessment of the Effect of Immigration on Wages », *Journal of Economic Surveys*, vol. 19, n° 3, pp. 451-477.
- Lilley, P. (2005), *Too much of a good thing? Towards a Balanced Approach to Immigration*. London: Centre for Policy Studies.
- Mayr, K. (2005), « The fiscal impact of immigrants in Austria – A generational accounting analysis », *Empirica*, vol. 32, pp. 181-216.
- McMullen, K. (2012), *Postsecondary Education Participation among Underrepresented and Minority Groups*. Research Note. Ottawa: Statistics Canada. [www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2011004/article/11595-eng.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2011004/article/11595-eng.htm).
- Migration Advisory Council (2012), *Analysis of the Impacts of Migration*. Migration Advisory Council, London.

- Monso, O (2008), « L'immigration : quels effets sur les finances publiques ? », *Revue française d'économie*.
- Moscarola, F. (2001), « The Effects of Immigration Inflows on the Sustainability of the Italian Welfare State », *CeRP Working Paper 6/01*.
- Muñoz de Bustillo, R. et J.I. Antón (2009), « Immigration and Social Benefits in a Mediterranean Welfare State: The Case of Spain », *MPRA Paper 13849*, University Library of Munich, Allemagne.
- Munz, S. et M. Werding (2003), « Public Pensions and International Migration: Some Clarifications and Illustrative Results », *Journal of Pension Economics and Finance*, vol. 4, n° 2, pp. 181-207.
- Nana, G., K. Sanderson et R. Hodgson (2009), « The Economic Impacts of Immigration: Scenarios using a computable general equilibrium model of the New Zealand economy », *Working paper*. Wellington: Department of Labour.
- Nannestad, P. (2007), « Immigration and welfare states: A survey of 15 years of research », *European Journal of Political Economy*, vol. 23, pp. 512-532.
- NIESR (2011), Impact of migration on the consumption of education and children's services and the consumption of health services, social care and social services. Report prepared for the Migration Advisory Committee. London, National Institute of Economic and Social Research.
- Norredam, M. et A. Krasnik (2011), « Migrants' access to health services », in B. Rechel (éd.) et al., *Migration and health in the European Union*, Open University Press, Maidenhead.
- Oaxaca, R. (1973), « Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets », *International Economic Review*, vol. 14, octobre, pp. 693-709.
- OCDE (1997), *Tendances des migrations internationales – Système d'observation permanente des migrations*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-1997-en](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-1997-en).
- OCDE (2007), *Jobs for Immigrants (Vol. 1.) – Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264033603-en>.
- OCDE (2008), *Les migrants et l'emploi (Vol. 2.) – L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264055605-en>.
- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales, Edition spéciale*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2009-en](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2009-en).
- OCDE (2011a), *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrés ?*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264099104-en>.
- OCDE (2011b), *Panorama des pensions 2011 : les systèmes de retraites dans les pays de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-en](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en).
- OCDE (2012), *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264171534-en>.
- OCDE (2013), *Recruiting Immigrant Workers – Germany*, Editions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189034-en>.
- Officina Economica (2006), *Immigration and the Spanish Economy 1996-2006*. Madrid: Economic Bureau of the President.
- Orrenius, P. et M. Zavodny (2012), « The Economic Consequences of Amnesty for Unauthorized Immigrants », *Cato Journal*, vol. 32, n° 1, pp. 85-106.
- Passel, J.S. (2007), *Unauthorized Migrants in the United States: Estimates, Methods, and Characteristics*. Documents de travail de l'OCDE : Questions sociales, emplois et migrations n° 57, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/110780068151>.
- Passel, J.S. (1994), *Immigrants and Taxes: A Reappraisal of Huddle's – The Costs of Immigrants*, Washington DC: The Urban Institute.
- Pedersen, E. et J. Riishøj (2008), « Growth, Public Finances and Immigration », *Danmarks Nationalbank Monetary Review*, pp. 119-129.
- Peixoto, J.; C. Marçalo et N. Tolentino (2011), *Imigrantes e segurança social em Portugal*. Report No. 49 of the Immigration Observatory. Lisbonne, ACIDI – Alto Comissariado para a Imigração e Diálogo Intercultural.
- Pellizzari, M. (2011), « The use of welfare by migrants in Italy », *IZA Discussion Paper n° 5613*.
- Razin, A. et E. Sadka (2004), « Welfare Migration: Is the Net Fiscal Burden a Good Measure of Its Economic Impact on the Welfare of the Native Born Population? », *NBER Working Paper n° 10682*.

- Rizza, P. et M. Romanelli (2010); Gli stranieri e la finanza pubblica in Italia. Research Paper, Banque d'Italie, Mimeo.
- Roodenburg, H., R. Euwals et H. ter Reeke (2003), *Immigration and the Dutch Economy*. La Haye, CPB.
- Rothman, E. et T. Espenshade (1992), « Fiscal Impacts of Immigration to the United States », *Population Index*, vol. 58, n° 3, pp. 381-415.
- Roseveare, D., W. Leibfritz, D. Fore et E. Wurzel (1996), *Ageing Populations, Pension Systems and Government Budgets: Simulations for 20 OECD Countries*, Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 168, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/463240307711>.
- Rowthorn, R. (2004), *The Economic Impact of Immigration*. Civitas Online Report: [www.civitas.org.uk/pdf/Rowthorn\\_Immigration.pdf](http://www.civitas.org.uk/pdf/Rowthorn_Immigration.pdf)
- Rowthorn, R. (2008), « The fiscal impact of immigration on the advanced economies », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 24, n° 3, pp. 560-580.
- Salt, J. (2003), International Migration and the United Kingdom. Report of the United Kingdom SOPEMI Correspondent. London: Migration Research Unit, Department of Geography, UCL.
- Schmidt, C. (1992), « Country-of-origin Differences in the Earnings of German Immigrants », *Münchener Wirtschaftswissenschaftliche Beiträge* 92-29, Munich.
- Sarvimäki, M. (2011), « Assimilation to a Welfare State: Labor Market Performance and Use of Social Benefits by Immigrants to Finland », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 113, n° 3, pp 665-688.
- Sheldon, G. (2007), Migration, Integration und Wachstum: Die Performance und wirtschaftliche Auswirkung der Ausländer in der Schweiz. Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik der Universität Basel. Mimeo.
- Schou, P. (2006), « Immigration, integration and fiscal sustainability », *Journal of Population Economics*, vol. 19, pp. 671-689.
- Sinn, H. (1997), « The Value of Children and Immigrants in a Pay-As-You-Go Pension System: A Proposal for a Partial Transition to a Funded System », *NBER Working Paper*, 6229.
- Sinn, H. et al. (2000), Wege zu einer schrittweisen Annäherung der Arbeitsmärkte. Studie im Auftrag des Bundesministeriums für Arbeit und Soziale Ordnung. Munich: IFO Institute.
- Sinn, H. et M. Werding (2001), « Immigration Following EU Eastern Enlargement », *CESifo Forum*, vol. 2, n° 2, pp. 40-47.
- Slack, A, J. Wu et G. Nana (2007), « Fiscal Impacts of Immigration 2005/06 », *Working paper*. Commissioned by the Economic Impacts of Immigration research programme of the Department of Labour. Wellington: Department of Labour.
- Skiskandarajah, D., L. Cooley et H. Reed (2005), « Paying their way. The fiscal contribution of immigrants in the UK », *Institute for Public Policy Research*.
- Storesletten, K. (2000), « Sustaining Fiscal Policy through Immigration », *The Journal of Political Economy*, vol. 108, n° 2, pp.300-323.
- Storesletten, K. (2003), « Fiscal Implications of Immigration—A Net Present Value Calculation », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 105, n° 3, pp. 487 – 506.
- Usher, D. (1977), « Public Property and the Effects of Migration upon Other Residents of the Migrants' Countries of Origin and Destination », *Journal of Political Economy*, vol. 85, n° 5, pp. 1001-1020.
- Wadensjö, E. (2007), « Immigration and net transfers within the public sector in Denmark », *European Journal of Political Economy*, vol. 23, pp. 472 – 485.
- Wadensjö, E. (2000), « Immigration, the labour market, and public finances in Denmark », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 7, pp :59-83.
- Williamson, J.B. et M. Williams (2004), « The Notional Defined Contribution Model: An Assessment Of The Strengths and Limitations of a New Approach to the Provision Of Old Age Security », *Center for Retirement Research Working Papers*, Center for Retirement Research at Boston College.

## ANNEXE 3.A1

## Tableaux et graphiques supplémentaires

Tableau 3.A1.1. **Distribution des ménages immigrés selon l'âge du chef du ménage, moyenne 2007-09**

Distribution des ménages immigrés par cohorte (%)

	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	64-75	75 et plus	Total
Australie	4.4	16.2	18.3	21.7	18.1	12.2	9.0	100
Autriche	4.9	18.8	25.5	18.9	16.5	8.7	6.7	100
Belgique	4.6	20.9	24.7	20.3	15.0	8.3	6.1	100
Republique tchèque	1.5	11.3	15.2	20.2	20.3	19.2	12.3	100
Danemark	13.9	19.6	24.6	22.6	10.4	5.4	3.5	100
Estonie	0.9	4.0	10.6	22.3	20.6	25.4	16.2	100
Finlande	13.4	25.5	22.9	19.0	10.2	5.8	3.2	100
France	2.3	12.3	19.8	18.8	21.2	13.1	12.5	100
Allemagne	3.1	12.2	11.4	9.8	17.7	33.5	12.3	100
Grèce	6.7	24.6	30.0	21.6	8.8	4.0	4.4	100
Hongrie	..	18.7	20.3	21.6	13.9	14.4	11.0	100
Islande	11.8	26.4	26.2	19.5	7.5	4.7	4.0	100
Irlande	6.1	32.2	28.0	18.2	8.7	4.5	2.2	100
Italie	4.2	28.5	35.6	17.6	6.8	4.7	2.7	100
Luxembourg	2.5	21.9	27.6	22.1	14.1	8.5	3.3	100
Pays-Bas	6.6	20.0	23.4	19.7	14.7	9.3	6.4	100
Norvège	12.9	25.1	29.9	17.6	8.5	2.7	3.3	100
Pologne	..	2.7	2.4	3.8	19.0	40.0	32.2	100
Portugal	..	36.5	25.5	12.7	12.4	5.6	7.2	100
République slovaque	..	3.2	15.4	14.9	33.1	24.2	9.1	100
Slovénie	0.4	7.6	18.4	31.6	20.4	14.1	7.4	100
Espagne	4.4	31.6	32.8	16.2	8.1	4.6	2.3	100
Suède	7.6	17.2	19.1	19.3	16.9	10.3	9.5	100
Suisse	2.2	14.2	26.8	22.7	14.3	13.7	6.1	100
Royaume-Uni	3.3	19.5	24.4	19.5	14.5	10.0	8.9	100
États-Unis	6.7	22.2	25.0	20.0	12.7	7.6	5.9	100
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>5.0</b>	<b>18.7</b>	<b>22.5</b>	<b>18.9</b>	<b>14.8</b>	<b>12.1</b>	<b>8.0</b>	<b>100</b>

Note : Les chiffres pour les individus âgés de 25 à 34 ans en Hongrie, Pologne, Portugal et République slovaque incluent également les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831813>

Tableau 3.A1.2. Contribution nette des ménages immigrés selon l'âge du chef du ménage, moyenne 2007-09

En EUR (en PPA ajustées)

	Contribution nette par âge						
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	64-75	75 et plus
Australie	751	5 715	7 197	8 383	5 096	- 4 302	- 7 600
Autriche	4 003	7 351	11 006	12 660	- 2 109	- 19 858	- 22 409
Belgique	5 324	17 200	16 426	14 261	614	- 13 625	- 14 837
République tchèque	1 283	4 684	5 486	4 515	- 1 657	- 5 318	- 5 625
Danemark	578	12 864	16 630	11 525	8 041	- 15 547	- 15 359
Estonie	3 833	5 316	4 560	4 762	1 159	- 2 942	- 3 350
Finlande	2 288	7 561	10 792	11 464	3 667	- 11 741	- 11 842
France	4 530	11 359	11 416	15 056	- 2 681	- 18 196	- 18 324
Allemagne	940	8 314	15 508	15 407	- 3 469	- 19 310	- 20 631
Grèce	3 041	8 319	8 529	12 062	6 165	- 8 950	- 11 281
Hongrie	..	4 844	4 525	4 875	- 1 088	- 5 722	- 5 790
Islande	7 722	13 093	22 290	26 954	24 625	- 1 258	- 11 974
Irlande	2 293	2 923	4 910	3 249	- 6 200	- 21 872	- 22 925
Italie	9 314	11 170	11 175	13 567	7 235	- 8 175	- 12 859
Luxembourg	8 369	15 401	19 038	18 768	5 875	- 30 314	- 39 001
Pays-Bas	- 3 832	14 361	18 983	18 847	11 505	- 20 617	- 20 648
Norvège	2 423	11 359	16 740	19 197	14 018	- 18 042	- 26 194
Pologne	..	..	4 782	3 793	- 2 777	- 4 434	- 4 512
Portugal	..	4 207	4 660	8 238	2 402	- 4 489	- 11 175
République slovaque	..	2 585	3 436	5 901	- 2 337	- 3 972	- 3 624
Slovénie	3 144	..	8 070	8 493	- 2 910	- 9 459	- 9 510
Espagne	8 818	9 961	8 504	8 610	2 741	- 12 469	- 11 222
Suède	2 663	8 894	12 439	10 293	3 266	- 14 773	- 10 778
Suisse	8 006	28 072	26 464	34 771	20 619	- 9 884	- 13 020
Royaume-Uni	6 134	14 680	12 386	10 125	2 622	- 13 921	- 15 167
États-Unis	5 862	10 196	12 189	14 788	10 127	- 8 113	- 11 787
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>3 915</b>	<b>9 895</b>	<b>11 467</b>	<b>12 329</b>	<b>4 021</b>	<b>- 11 819</b>	<b>- 13 902</b>

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831832>



Tableau 3.A1.3. **Ratio des montants moyens de prestations sociales versées aux ménages immigrés et aux ménages nés dans le pays, moyenne 2007-09**

	Aide sociale	Allocations chômage	Retraite	Allocations familiales	Allocations de logement
Australie	1.0	1.1	1.0	0.8	..
Autriche	2.7	1.7	0.5	1.4	2.3
Belgique	8.3	1.1	0.4	1.3	1.9
Canada	1.2	0.8	0.9	1.3	..
République tchèque	2.4	0.5	0.9	0.6	2.2
Danemark	..	1.3	0.3	1.4	0.9
Estonie	0.7	1.2	1.5	0.3	0.8
Finlande	4.4	1.4	0.2	1.4	2.4
France	1.5	1.2	0.7	1.3	1.8
Allemagne	1.2	0.7	1.4	0.6	1.4
Grèce	0.4	1.3	0.2	0.9	2.4
Hongrie	-	0.5	0.8	0.7	0.5
Islande	-	1.3	0.3	0.9	0.8
Irlande	3.3	0.8	0.3	1.1	1.1
Italie	1.9	1.1	0.2	1.4	3.0
Luxembourg	2.6	1.3	0.3	1.5	1.9
Pays-Bas	1.9	1.0	0.5	0.9	1.2
Norvège	5.0	1.7	0.3	1.2	2.7
Pologne	0.9	0.4	1.6	0.2	0.7
Portugal	-	0.9	0.3	1.5	0.7
République slovaque	0.6	-	1.0	0.4	-
Slovénie	1.1	1.1	0.7	0.6	2.0
Espagne	0.9	0.9	0.3	1.0	1.1
Suède	10.2	1.2	0.6	1.0	2.1
Suisse	1.6	2.3	0.8	1.0	..
Royaume-Uni	1.2	1.8	0.6	1.2	1.8
États-Unis	1.4	0.8	0.6	1.2	1.0
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>1.7</b>	<b>1.1</b>	<b>0.5</b>	<b>1.1</b>	<b>1.5</b>

Notes : La moyenne inclut tous les ménages y compris ceux qui n'ont pas bénéficié des prestations mentionnées. Les prestations liées à l'assistance sociale canadienne incluent le minimum vieillesse.

.. : Signifie que les prestations mentionnées n'existent pas ou que les données n'étaient pas disponibles.

- : Indique que la taille de l'échantillon est insuffisante pour produire une estimation fiable.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831851>

Tableau 3.A1.4. **Contributions, prestations et contributions nettes selon le statut migratoire du ménage, moyenne 2007-09**

En EUR (en PPA ajustées)

	Contributions			Prestations			Contributions nettes		
	Né dans le pays	Mixte	Immigré	Né dans le pays	Mixte	Immigré	Né dans le pays	Mixte	Immigré
Suisse	19 858	26 353	20 149	4 889	4 917	5 601	14 968	21 437	14 549
Islande	18 972	23 117	12 380	6 701	5 559	3 087	12 272	17 558	9 292
Luxembourg	20 043	23 732	20 463	21 270	16 500	11 285	- 1 228	7 232	9 178
Italie	15 346	19 552	12 310	11 366	7 426	3 162	3 980	12 126	9 148
États-Unis	15 527	22 844	13 145	6 993	5 687	4 871	8 534	17 158	8 274
Grèce	13 246	16 068	9 476	8 238	5 557	1 748	5 008	10 511	7 728
Espagne	10 518	14 820	10 057	7 412	4 990	2 561	3 106	9 830	7 496
Belgique	18 856	25 611	13 707	9 697	8 781	8 147	9 159	16 830	5 560
Canada	12 959	21 160	11 518	5 407	5 666	6 351	7 552	15 494	5 167
Norvège	17 382	31 613	12 368	12 327	11 246	7 863	5 055	20 366	4 505
Portugal	8 024	13 854	8 320	7 074	4 055	3 841	950	9 799	4 479
Royaume-Uni	11 503	20 990	10 803	8 899	9 036	7 774	2 604	11 954	3 029
Slovénie	13 316	14 096	10 491	8 866	11 728	7 485	4 450	2 368	3 006
Pays-Bas	21 175	32 576	12 415	11 236	11 273	9 871	9 940	21 303	2 544
Danemark	17 574	26 428	11 041	10 211	8 715	8 673	7 362	17 713	2 368
Autriche	16 705	21 465	12 334	13 330	15 022	9 980	3 375	6 443	2 353
Australie	8 476	12 314	7 447	4 700	3 961	5 144	3 776	8 353	2 303
Hongrie	6 531	8 466	6 643	5 450	6 551	4 779	1 081	1 915	1 864
Finlande	15 188	19 970	8 942	9 482	7 706	7 628	5 706	12 265	1 314
Suède	17 041	24 472	11 005	10 226	10 999	10 109	6 815	13 473	896
Estonie	7 528	9 378	3 990	3 014	3 501	3 992	4 514	5 877	- 2
République tchèque	8 465	8 095	4 914	4 990	6 965	5 100	3 474	1 116	- 184
Irlande	9 527	16 574	7 309	12 014	10 063	8 583	- 2 487	6 511	- 1 274
France	13 359	21 324	9 961	10 952	12 193	11 412	2 407	9 131	- 1 451
République slovaque	6 151	6 876	2 439	4 003	6 123	4 610	2 148	752	- 2 171
Allemagne	15 373	14 176	8 094	9 498	18 629	13 727	5 875	- 4 453	- 5 633
Pologne	5 470	5 853	2 319	5 178	10 483	8 009	291	- 4 630	- 5 691

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831870>

Tableau 3.A1.5. **Montants moyens des prestations sociales versées selon le statut migratoire du ménage, moyenne 2007-09**

En EUR (PPA ajustées)

	Ménages immigrés					Ménages nés dans le pays				
	Aide sociale	Allocations chômage	Retraites	Allocations familiales	Allocations de logement	Aide sociale	Allocations chômage	Retraites	Allocations familiales	Allocations de logement
Australie	15	72	2 201	1 258	..	14	68	2 158	1 677	..
Autriche	135	1 012	5 438	1 918	125	50	583	9 960	1 354	55
Belgique	392	1 805	2 434	1 257	22	47	1 615	5 854	1 002	11
Canada	2 471	557	1 471	712	..	2 042	729	1 607	546	..
République tchèque	150	41	2 831	331	48	63	80	3 298	514	22
Danemark	..	2 173	1 371	751	343	..	1 677	4 759	533	375
Estonie	6	48	2 713	209	7	9	41	1 847	602	9
Finlande	586	1 529	845	1 254	733	134	1 097	5 333	874	311
France	269	1 006	5 719	1 009	732	178	821	7 958	767	405
Allemagne	329	595	9 636	617	32	268	890	6 670	989	23
Grèce	57	203	1 480	163	57	151	158	7 195	176	24
Hongrie	-	86	2 902	629	15	34	188	3 500	852	30
Islande	-	142	1 055	740	345	43	113	4 052	811	417
Irlande	87	1 308	1 439	2 928	448	26	1 609	5 278	2 581	395
Italie	71	794	1 850	383	69	37	699	9 620	265	23
Luxembourg	487	1 008	5 150	2 802	137	185	774	14 787	1 908	74
Pays-Bas	1 327	480	4 092	426	306	713	502	7 586	452	250
Norvège	490	330	1 545	1 398	155	97	195	6 004	1 205	57
Pologne	30	68	6 604	49	19	34	169	4 111	252	27
Portugal	-	380	1 777	368	31	61	407	5 611	244	43
République slovaque	40	-	3 078	151	-	71	64	3 019	336	-
Slovénie	208	162	3 900	554	13	183	146	5 469	948	7
Espagne	17	578	1 517	104	30	19	631	5 710	103	28
Suède	483	609	3 657	914	397	47	509	6 133	927	191
Suisse	111	489	2 442	460	..	71	209	3 219	461	..
Royaume-Uni	516	156	3 459	987	872	426	89	6 193	793	475
États-Unis	670	137	3 054	209	87	468	170	5 533	171	86
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>336</b>	<b>585</b>	<b>3 098</b>	<b>836</b>	<b>186</b>	<b>203</b>	<b>527</b>	<b>5 647</b>	<b>790</b>	<b>124</b>

Notes : La moyenne inclut tous les ménages y compris ceux qui n'ont pas bénéficié des prestations mentionnées. Les prestations liées à l'assistance sociale canadienne incluent le minimum vieillesse.

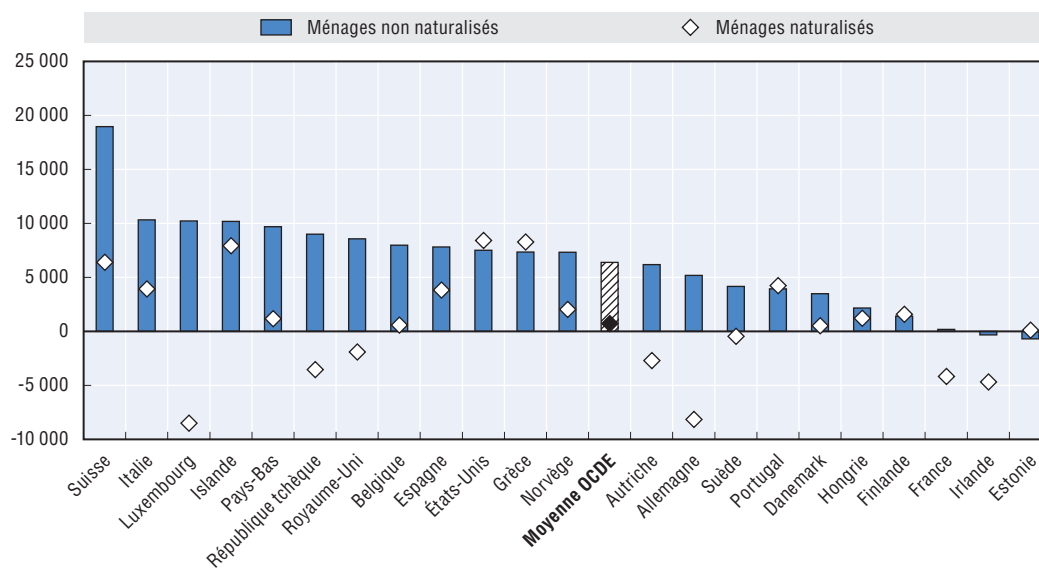
.. : Signifie que les prestations mentionnées n'existent pas ou que les données n'étaient pas disponibles.

- : Indique que la taille de l'échantillon est insuffisante pour produire une estimation fiable.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831889>

Graphique 3.A1.1. **Contribution nette selon la nationalité du chef du ménage, moyenne 2007-09**  
En EUR (en PPA ajustées)

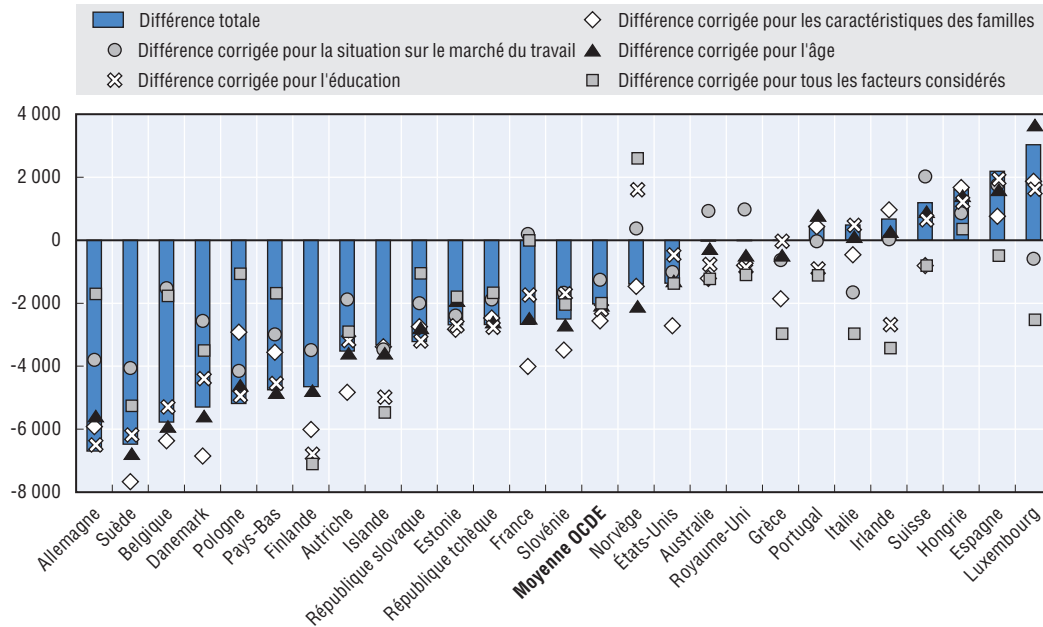


Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831167>

Graphique 3.A1.2. **Différences de contribution fiscale directe nette entre les ménages immigrés et les ménages nés dans le pays et le rôle joué par différentes caractéristiques, 2007-09**

En EUR (en PPA ajustées)

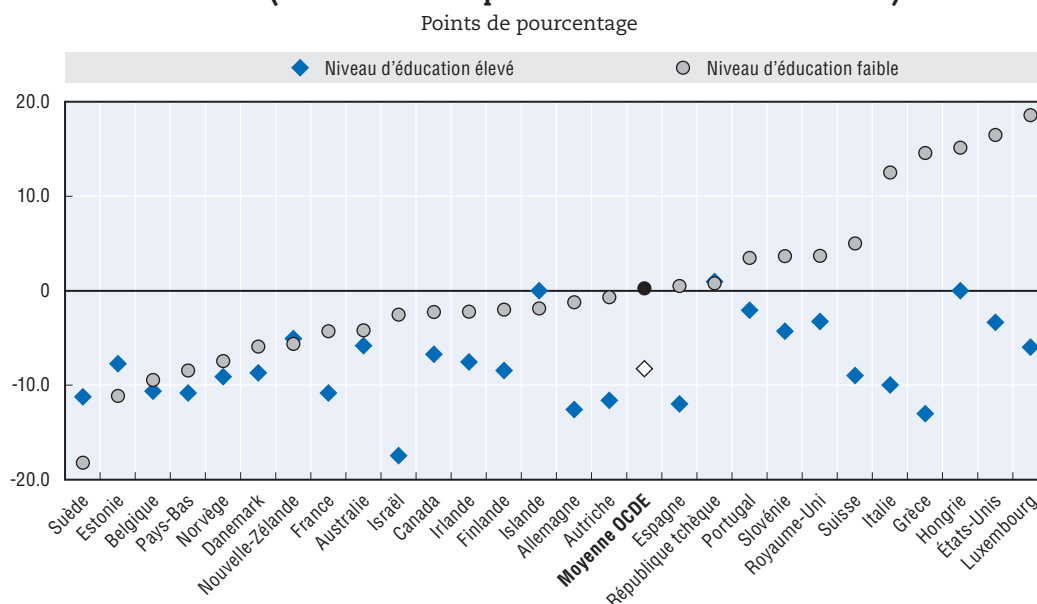


Notes : L'âge et le niveau d'éducation font référence au chef du ménage ; la situation sur le marché du travail (en emploi/pas en emploi) fait référence à tous les membres du ménage en âge de travailler (15-64 ans). L'étude se limite aux ménages dans lesquels au moins une personne est en âge de travailler. Les résultats ont été obtenus grâce à une décomposition du type Blinder-Oaxaca (Blinder, 1973 ; Oaxaca, 1973). Cette technique décompose les différences de situation fiscale nette en deux composantes : i) une partie qui s'explique par le fait que les ménages immigrés et nés dans le pays ont des caractéristiques moyennes différentes (composante expliquée), et ii) une partie qui s'explique par le fait qu'un des deux groupes a une meilleure situation fiscale nette que l'autre tout en ayant les mêmes caractéristiques individuelles et /ou parce que les différentes caractéristiques (par exemple un niveau d'éducation plus élevé) ont des effets différents sur deux groupes (composante inexpliquée).

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831186>

**Graphique 3.A1.3. Différence entre les taux d'emploi des personnes nées à l'étranger et des personnes nées dans le pays, selon le niveau d'éducation, 2009-10 (en excluant les personnes encore en éducation)**

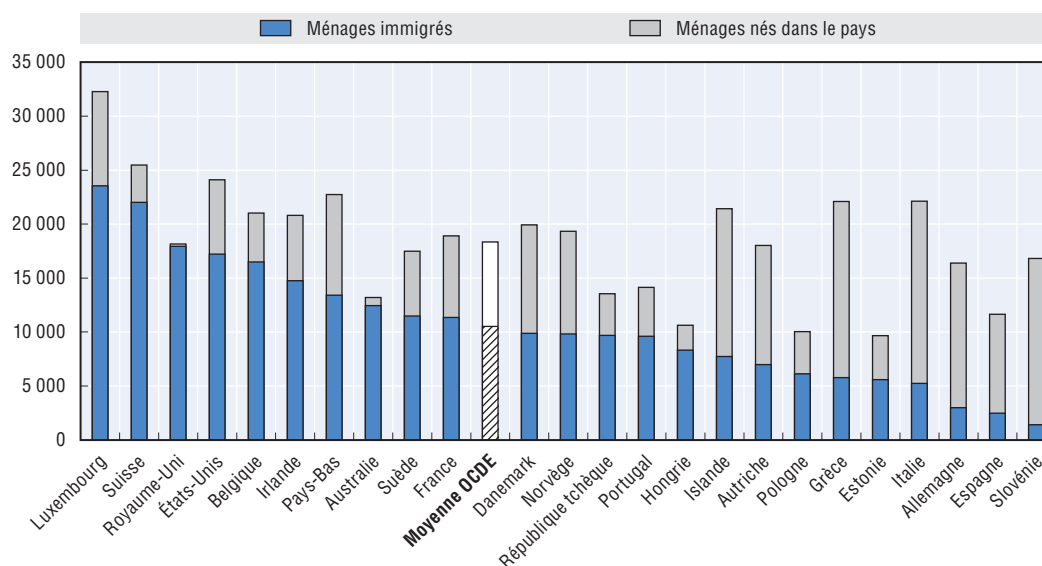


Source : OCDE, Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés, 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932831205>

**Graphique 3.A1.4. Différences de contribution nette entre les ménages selon le niveau d'éducation du chef du ménage (niveau d'éducation élevé/faible), moyenne 2007-09**

En EUR (en PPA ajustées)



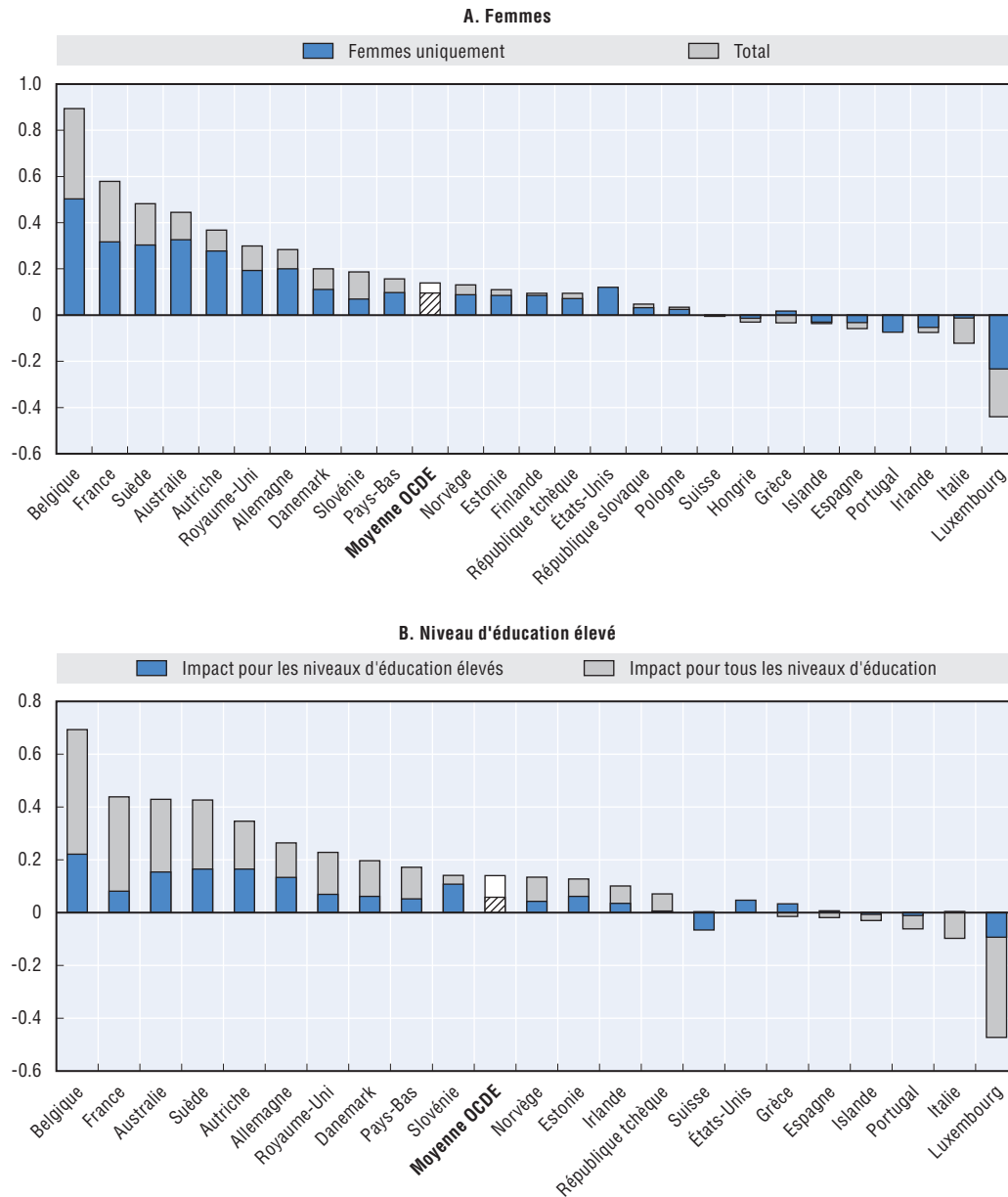
Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932831224>



Graphique 3.A1.5. Impact estimé sur le budget en supposant que les immigrés ont en moyenne le même taux d'emploi que les personnes nées dans le pays, moyenne 2007-09

Pourcentage du PIB

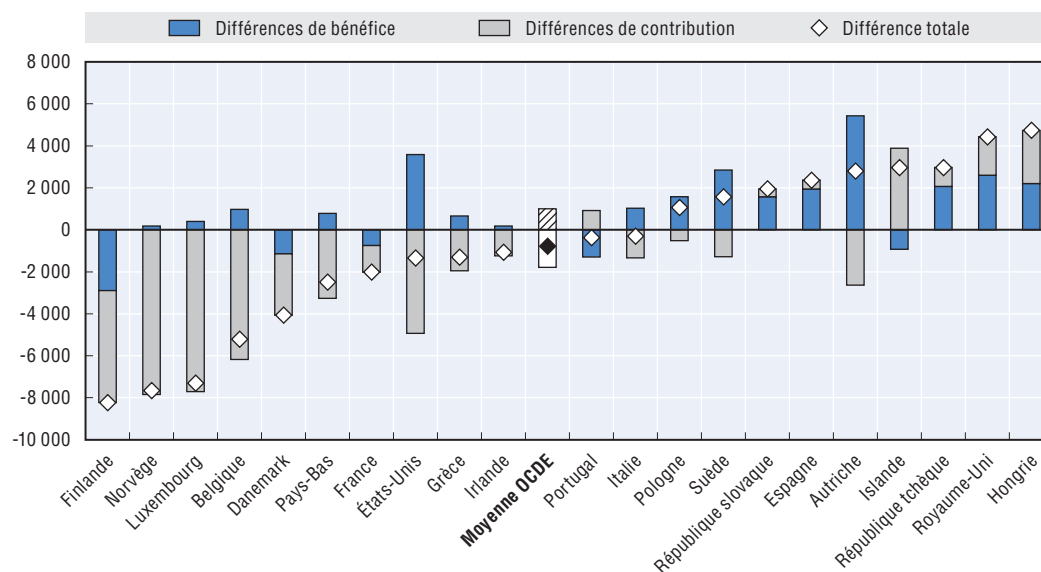


Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831243>

Graphique 3.A1.6. **Différences de contribution, de bénéfice et d'impact fiscal direct net entre les ménages immigrés des pays à bas revenu et des pays à revenu plus élevé, moyenne 2007-09**

En EUR (en PPA ajustées)



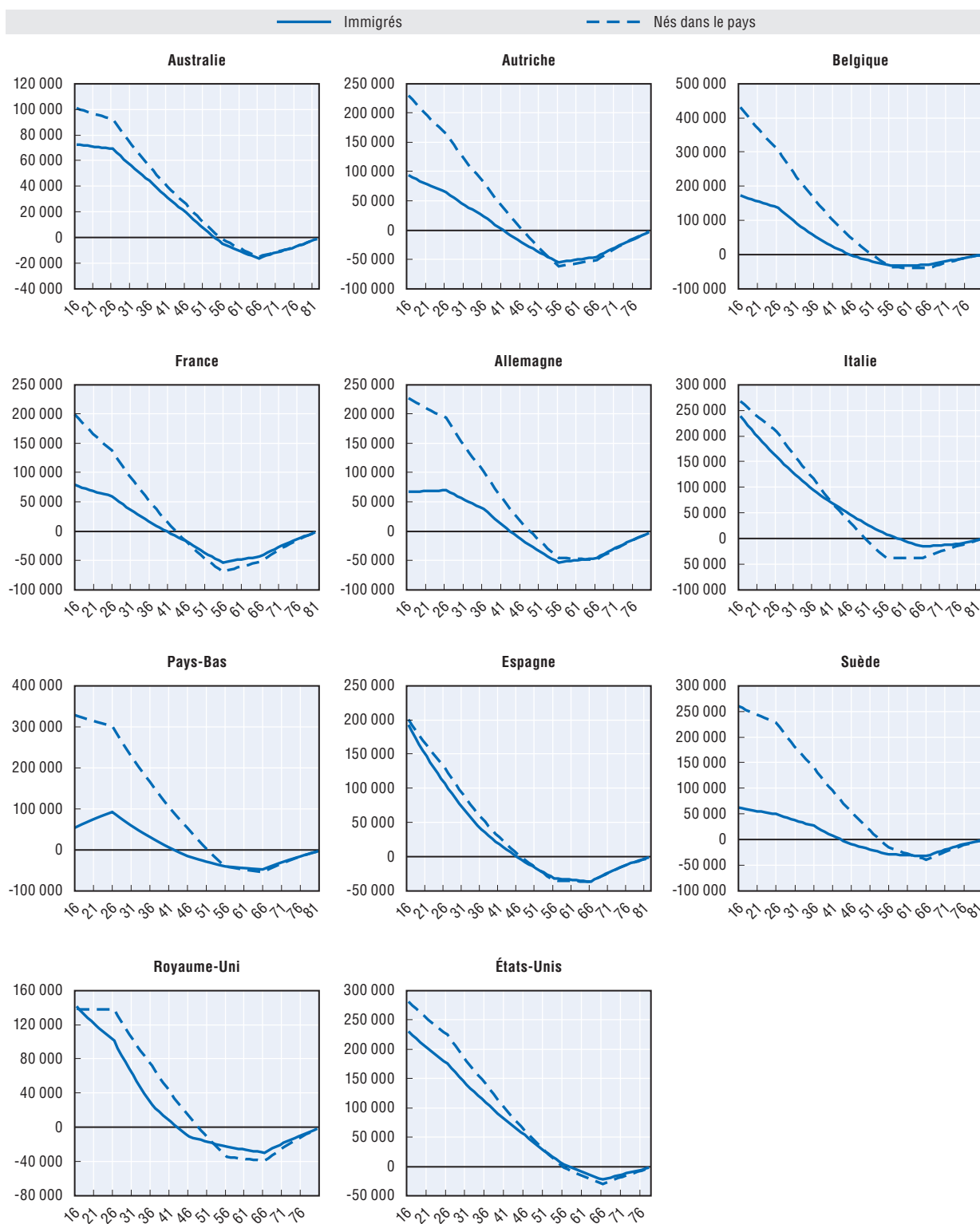
Notes : Le graphique présente les différences de contribution, bénéfice et contribution nette (contributions moins bénéfiques) entre les ménages immigrés des pays à bas revenu et ceux des pays de l'OCDE à revenu élevé. Une différence positive en termes de bénéfices signifie que les ménages immigrés des pays à bas revenu en bénéficient moins en moyenne. Une différence positive en termes de contribution signifie que les ménages immigrés des pays à bas revenu contribuent plus (en matière d'impôts et de contributions sociales). Les ménages « mixtes » comprenant soit des immigrés avec un chef de ménage non immigré soit des chefs de ménages immigrés d'origines différentes ont été exclus de l'analyse. Voir aussi l'annexe 3.A3.

Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831300>

Graphique 3.A1.7. Estimation de la valeur actuelle nette des contributions fiscales directes nettes sur le cycle de vie, selon l'âge du chef du ménage

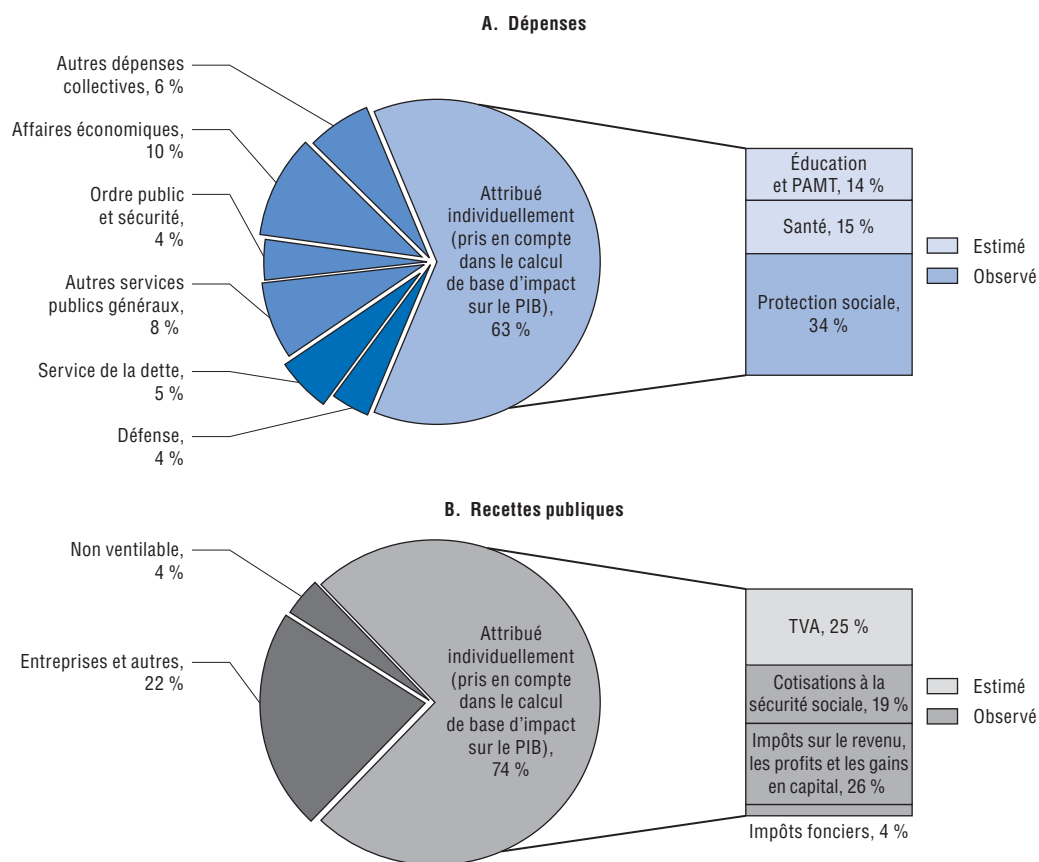
En EUR (en PPA ajustées)




Source : Voir l'annexe 3.A3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831262>

Graphique 3.A1.8. **Structure générale des recettes publiques et des dépenses du gouvernement et inclusion dans les calculs sur l'impact fiscal, moyenne des pays de l'OCDE, autour de 2008**



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes généraux des gouvernements.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932831281>

## ANNEXE 3.A2

*Analyse de sensibilité*

S'agissant des recettes, le poste manquant le plus important est celui du produit de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui représente près de 4 % du PIB et 10 % de l'ensemble des rentrées fiscales (graphique 3.A1.8). L'autre grand poste de recette non pris en compte est celui des taxes sur des biens et services spécifiques. Il s'agit des droits de douane, du produit des monopoles budgétaires et surtout des droits d'accise, qui représentent à eux seuls près de 3 % du PIB et plus de 7 % des rentrées fiscales en moyenne de la zone OCDE. Globalement, toutefois, les calculs au moyen desquels on mesure l'incidence sur le PIB englobent quelque 74 % des recettes publiques des pays de l'OCDE.

Sur le plan des charges, les principaux postes non pris en compte sont l'administration publique, les infrastructures et la Défense. Le paiement des intérêts de la dette publique et son remboursement, qui ne sont pas non plus inclus dans les calculs, représentent en moyenne à peu près 5 % du total. Globalement, quelque 63 % en moyenne des dépenses de l'ensemble des administrations des pays de l'OCDE sont couvertes. L'analyse ci-dessus ne s'applique donc pas à la totalité des charges ou des recettes, mais la part des recettes couvertes est supérieure<sup>1</sup>. En outre, une proportion significative fait l'objet d'estimations, notamment pour les dépenses (voir graphique 3.7).

Quel est le degré de fiabilité et de validité des résultats ? À priori, les dépenses de défense et les charges d'intérêts de la dette publique passée ne devraient pas varier en fonction d'une augmentation de la population due à l'immigration. L'exclusion de ces postes donne une part relativement similaire des dépenses et des recettes totales incluses dans l'estimation ci-dessus. La plupart des postes de dépenses restants, comme l'administration publique et les infrastructures, devraient tendre à augmenter moins vite que la population<sup>2</sup>. On peut présenter des arguments analogues en ce qui concerne les recettes, plus précisément le produit de l'impôt sur les sociétés. En revanche, il y a lieu de s'attendre à ce que le produit des droits d'accise s'élève à peu près dans la même proportion de la population.

On peut faire une approximation sommaire de l'incidence des postes omis en attribuant aux immigrés, par tête, tous les postes de recettes et de dépense, sauf la Défense et le paiement des intérêts de la dette. Cela donne des résultats moins favorables dans tous les pays, à l'exception de la Norvège et de la France, mais l'incidence fiscale estimée serait encore comprise entre +0.5 % et -0.5 % du PIB dans la plupart des pays (voir tableau 3.A1.2). En moyenne dans la zone OCDE, l'impact fiscal serait marginalement négatif (-0.12 % du PIB) avec cette hypothèse ; si l'on incluait aussi les charges d'intérêts, l'incidence négative atteindrait -0.31 % du PIB. Toutefois, pendant la même année, les pays couverts par ce

calcul avaient un déficit moyen de -0.6 % du PIB. En excluant la Norvège (très excédentaire), le déficit moyen s'établissait à -1.5 % du PIB. Sachant que les immigrés représentent environ 10 % de la population, il semble que l'incidence globale soit à peu près neutre en moyenne dans la zone OCDE.

Une dernière réserve s'impose cependant. L'analyse de base ne tient pas compte des dépenses spécifiquement liées à l'intégration, autres que les mesures classiques prévues par les politiques actives du marché du travail, comme l'enseignement linguistique. Toutefois, les montants en cause sont généralement modestes par rapport au PIB. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement linguistique dispensé aux immigrés (adultes) constituent généralement le poste le plus important directement ciblé sur l'intégration qui ne soit pas pris en compte<sup>3</sup>. Malgré le développement récent des efforts d'intégration, les dépenses estimées à ce titre dans des pays comme l'Autriche et l'Allemagne, par exemple, restent inférieures à 0.2 % du PIB. Pourtant, ces postes doivent être rapprochés du poste le plus important attribué (ajusté en fonction de l'âge), par tête, à savoir les dépenses de santé. Comme on l'a vu auparavant, bien que peu de recherches aient été effectuées sur l'utilisation par les immigrés des services de santé, les données disponibles laissent penser qu'ils y ont en général moins recours que les autochtones du même âge. Tout bien considéré, d'éventuels biais restants ne devraient donc pas modifier fondamentalement les résultats globaux.

### Notes

1. À l'évidence, cela conduit a priori à faire apparaître une contribution nette plus élevée par habitant pour la population totale (composée des immigrés et des autochtones) que si toutes les dépenses et recettes étaient attribuées. Mais on ne sait pas vraiment dans quelle mesure cela influe sur la contribution nette spécifique des immigrés, en particulier par rapport aux autochtones.
2. Il convient de noter que les implications fiscales de l'immigration sur les infrastructures peuvent aussi varier selon la répartition géographique des immigrés. Dans les zones très peuplées, d'importants flux d'immigration peuvent exercer de fortes pressions sur les infrastructures, alors que l'extension de certaines risque d'être plus coûteuse là où il y a peu d'espace disponible.
3. L'analyse de base laisse aussi de côté les charges liées au système d'asile, parce que les demandeurs d'asile ne sont pas des immigrés mais des candidats à l'immigration. Mais, ici encore, les montants concernés sont généralement faibles en pourcentage du PIB. En France, un rapport consacré au coût budgétaire de ce système l'estimait à 900 millions EUR en 2004/05 (point culminant du système français), soit à peu près 0.05 % du PIB (Assemblée nationale, 2005).



## ANNEXE 3.A3

### Annexe technique

Pour réaliser cette étude, on s'est appuyé sur cinq enquêtes couvrant 27 pays de l'OCDE : l'enquête sur la dynamique des ménages, des revenus et du travail (HILDA) pour l'Australie ; l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (SLID) pour le Canada ; le panel suisse des ménages (PSN) pour la Suisse ; le supplément de mars de *Current Population Survey* (CPS) aux États-Unis ; l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (UE-SILC) pour tous les autres pays européens.

#### Définitions

- Un autochtone ou un non-immigré est une personne née à l'intérieur des frontières actuelles du pays dans lequel elle réside.
- Un immigré est une personne née en dehors des frontières actuelles du pays dans lequel elle réside.
  - ❖ On a aussi effectué une étude distincte des immigrés nés dans les pays de l'OCDE à revenu élevé (tous les pays de l'OCDE à l'exception du Mexique et de la Turquie) et de ceux nés dans tous les autres pays. L'enquête EU-SILC ne fait pas cette distinction. Les pays de l'UE à 27 ont donc été considérés comme représentant les pays de l'OCDE à revenu élevé.
- Les chefs de ménage, en l'absence d'auto-définition par le ménage dans une enquête nationale, sont la personne du ménage disposant du revenu le plus élevé (principal chef de ménage) et son/sa partenaire (là où c'est applicable).
- Un ménage autochtone est un ménage dont le chef et son/sa partenaire (là où c'est applicable) sont tous deux autochtones.
- Un ménage immigré est un ménage dont le chef et ou son/sa partenaire (là où c'est applicable) sont tous deux immigrés. L'impact fiscal des ménages dans lesquels il y a deux chefs de ménage, dont l'un est autochtone et l'autre immigré (« ménages mixtes »), est attribué pour moitié aux ménages autochtones et pour moitié aux ménages immigrés.
- L'impact fiscal des ménages dans lesquels il y a deux chefs de ménage, dont l'un est autochtone et l'autre immigré (« ménages mixtes »), est attribué pour moitié aux ménages autochtones et pour moitié aux ménages immigrés.
- Un immigré naturalisé est un immigré qui a acquis la nationalité du pays d'accueil. On ne dispose pas de données sur la naturalisation en Australie, en Estonie, en Allemagne et en Slovaquie.

- Les prestations sont tous les transferts financés par l'État dont bénéficient les ménages. Cela comprend :
  - ❖ Les allocations familiales et destinées aux enfants.
  - ❖ L'aide sociale.
  - ❖ Les aides au logement.
  - ❖ Les allocations de chômage.
  - ❖ Les prestations liées à la vieillesse, les pensions de réversion et les pensions de retraite
  - ❖ Les allocations de maladie.
  - ❖ Les pensions d'invalidité.
  - ❖ Les allocations liées à l'éducation et les bourses.
- Les contributions sont tous les transferts des ménages à l'État. Il s'agit :
  - ❖ des impôts.
  - ❖ des crédits d'impôt applicables.
  - ❖ des cotisations de sécurité sociale des employeurs et des salariés :
    - Les cotisations de sécurité sociale des employeurs et des salariés ont été calculées en se servant de la base de données de l'OCDE sur les impôts et les prestations.
    - On dispose des cotisations de sécurité sociale des employeurs pour la plupart des pays faisant l'objet de l'enquête EU-SILC ; les cotisations de sécurité sociale des employeurs et des salariés calculées sont ramenées à l'échelle des valeurs de l'enquête.
    - Dans PSN, on calcule les cotisations des salariés en faisant la différence entre le salaire brut et le salaire net.
- Les contributions nettes sont égales aux contributions moins les prestations.
- On considère qu'une personne a un niveau d'éducation bas si elle n'a pas achevé le cycle complet d'enseignement secondaire (c'est-à-dire si elle a atteint au plus le niveau 2 de CITE).
- On considère qu'une personne a un niveau d'instruction élevé si elle a achevé un cycle d'enseignement supérieur (c'est-à-dire si elle a atteint le niveau 5 et plus de CITE).

## Périodes

Les enquêtes portent sur les exercices budgétaires 2006, 2007 et 2008, sauf pour l'Australie où l'exercice commence en juillet (nous avons pris les exercices commençant en juillet 2006 et finissant en juin 2009). Les prestations, contributions et contributions nettes sont ajustées en fonction de la parité de pouvoir d'achat (calculée par l'OCDE) ; tous les chiffres sont exprimés en EUR. Les résultats – généralement des moyennes pondérées des prestations, des contributions et des contributions nettes ont été mis en moyenne sur les trois années considérées. Pour le Portugal, les données de 2008 n'étaient pas cohérentes et n'ont donc pas été utilisées.

## Prestations, dépenses et contributions comprises dans l'étude

Un certain nombre de postes budgétaires comprenant prestations et contributions diffèrent d'un pays à l'autre sur le plan de l'application, de l'importance et de la disponibilité des données.

- Les pensions comprennent à la fois les prestations reçues par les ménages et les cotisations qu'ils versent. Soit on a retenu les deux, soit on les a exclues ensemble.
  - ❖ Les contributions, qui comprennent à la fois les cotisations des employeurs et des salariés au système de retraite publique, ont été calculées à partir de la base de données de l'OCDE sur les impôts et les prestations.
  - ❖ Pour la Suisse, les valeurs suivantes (2007) ont été attribuées aux cotisations des employeurs et des salariés : 4.2 % du revenu brut personnel, avec un minimum de 370 CHF et un maximum de 8 400 CHF.
- Les dépenses publiques consacrées à l'éducation (distinctes des bourses à financement public) ont été calculées par habitant à partir des données de l'OCDE sur les totaux à chaque niveau de l'enseignement (primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire et post-secondaire en fonction de la disponibilité des données) et pour le nombre d'élèves/d'étudiants à chaque niveau pendant un exercice budgétaire donné. Ces coûts ont été attribués à chaque personne selon son niveau actuel de scolarisation.
- Les dépenses publiques de santé ont été obtenues à partir des données de l'OCDE sur les dépenses totales qui comprennent : les services de soins curatifs et de rétablissement ; les soins d'infirmier à long terme ; les services ancillaires ; les biens médicaux dispensés à domicile aux patients ; les services de prévention et de santé publique ; l'administration de la santé et l'assurance santé. La formation de capital des prestataires de soins de santé a été exclue.
  - ❖ Hagist et Kotlikoff (2009) donnent les dépenses de santé publique par habitant en 2002 en Australie, au Canada, aux États-Unis et dans six pays européens de l'OCDE (Allemagne, Autriche, Espagne, Norvège, Royaume-Uni et Suède) avec une décomposition par âge (0-14, 15-19, 20-49, 50-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80 et plus). Ces données ont été utilisées pour représenter les dépenses de santé propres aux différentes tranches d'âges. Dans chacun des pays mentionnés ci-dessus, elles ont été conjuguées à la population de chaque cohorte d'âge et au total des dépenses publiques de santé (tirées de la base de données de l'OCDE sur la santé) pour calculer une estimation des dépenses de santé par âge dans ces pays.
  - ❖ Dans les pays européens de l'OCDE non couverts par Hagist et Kotlikoff (2009), on a calculé une moyenne européenne relative des dépenses publiques de santé par habitant selon l'âge en déterminant le rapport entre les dépenses pour chaque cohorte et les dépenses moyennes pour la population totale dans les six pays pour lesquels on disposait de données. Cette moyenne a ensuite été utilisée pour le reste des pays européens de l'OCDE.
- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été calculée à partir des données de l'OCDE sur les taux appliqués par les pays aux dépenses des ménages estimées. Ces dépenses ont été calculées en soustrayant du revenu disponible les coûts du logement/des services collectifs et l'épargne des ménages estimée (elle-même calculée au moyen de données émanant des pays de l'OCDE sur le taux d'épargne moyen par ménage appliqué au revenu disponible). On a obtenu le revenu disponible en soustrayant les impôts et les

transferts aux autres ménages du revenu net des ménages. Pour le Canada, on a utilisé un taux combiné des taux de l'État fédéral et de l'Ontario. Pour les États-Unis, **on a utilisé la taxe moyenne sur la valeur ajoutée** (average combined sales tax).

- Les dépenses publiques pour les politiques actives du marché du travail proviennent de la base de l'OCDE sur l'emploi. Elles sont réparties proportionnellement entre les chômeurs. Ces données n'étaient pas disponibles pour l'Estonie, la Grèce, l'Islande et la Slovaquie, ce qui introduit un biais à la hausse dans les estimations pour ces pays.

### Décomposition Blinder-Oaxaca des différences entre ménages autochtones et ménages immigrés

- La décomposition Blinder-Oaxaca permet que les différences entre ces deux catégories – en l'occurrence les différences de prestation, de contributions, de contributions fiscales nettes et de prestations sociales reçues entre les ménages autochtones et les ménages immigrés – soient divisées en dotations et contributions :
  - ❖ Les dotations sont les différences de caractéristiques (sociodémographiques et économiques) entre les deux catégories. On peut les interpréter comme la partie « expliquée » de la différence entre les ménages autochtones et les ménages immigrés, c'est-à-dire celle qui est due par exemple aux différences de niveau d'instruction du chef de ménage.
  - ❖ Les contributions, dans ce contexte, sont les différences dues à l'effet différencié de chaque caractéristique sur **les variables fiscales de dépendance**. Elles constituent la partie « inexpliquée » de la différence.
- Les variables indépendantes ont été divisées en trois groupes. La décomposition a calculé les dotations et les contributions attribuées à chacune des sept variables suivantes ; les dotations et les contributions attribuées à chaque groupe ont été calculées en faisant la somme de ces éléments.
  - ❖ Caractéristiques du chef de ménage :
    - âge.
    - Niveau d'instruction.
  - ❖ Composition du ménage :
    - Nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans en tant que variable discrète (0, 1, 2 ou 3 et plus).
    - Nombre d'adultes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) en tant que variable continue.
    - Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus en tant que variable continue.
    - Statut marital du chef de ménage.
  - ❖ Situation dans l'emploi :
    - Taux d'emploi du ménage (nombre d'adultes en âge de travailler en activité divisé par le nombre d'adultes en âge de travailler).
- Les coefficients de régression sur les ménages autochtones ont servi de référence.

### Calcul de l'impact fiscal total de l'immigration en pourcentage du PIB

- Dans chaque pays, le nombre de ménages autochtones, mixtes et immigrés a été ajusté pour tenir compte de celui (souvent non insignifiant) des ménages dont on ne pouvait pas déterminer le statut au regard de l'immigration.

- L'impact fiscal total de l'immigration a été calculé en faisant la somme de la moitié de la contribution fiscale (l'impact) des ménages mixtes et de l'impact fiscal net de tous les ménages immigrés. L'impact fiscal net de chaque catégorie de ménages est égal à l'impact moyen de cette catégorie multiplié par le nombre de ménages qui en font partie.
  - ❖ On fait l'hypothèse que l'impact fiscal des ménages mixtes peut être attribué pour moitié aux immigrés et pour moitié aux autochtones.
  - ❖ D'où l'hypothèse supplémentaire selon laquelle l'impact fiscal des immigrés au sein des ménages autochtones est équilibré par celui des autochtones au sein des ménages immigrés.
- On a calculé pour chaque année l'impact fiscal en pourcentage du PIB ; ce pourcentage a été mis en moyenne sur trois ans pour calculer l'estimation finale.
  - ❖ Les dépenses au titre des politiques d'activation du marché du travail, ciblées sur la réduction du chômage, ont aussi été attribuées aux immigrés sur une base individuelle (parmi les chômeurs) et soustraites de l'impact fiscal total calculé ci-dessus.

### Simulation du taux d'emploi

- On a effectué une régression de la contribution fiscale nette des ménages sur la seule variable indépendante du taux d'emploi des ménages (telle qu'elle a été définie ci-dessus) pour toutes les combinaisons de ménages autochtones, mixtes et immigrés, comptant 1, 2, 3, etc. adultes en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

### Perception des prestations sociales

- Les prestations sociales ont été classées en différentes catégories :
  - ❖ Aide sociale :
    - Allocations publiques et aides autres que le soutien au revenu en Australie.
    - Allocation d'exclusion sociale dans EU-SILC.
    - Allocation d'exclusion sociale/d'aide sociale en Suisse.
    - Aide publique et programme Medicaid aux États-Unis.
  - ❖ Allocations de chômage.
  - ❖ Pensions :
    - Pensions publiques en Australie.
    - Système des pensions au Canada et au Québec.
    - Pensions de retraite et pensions de réversion dans EU-SILC.
    - Pensions de retraite, rentes des veufs et des orphelins en Suisse.
    - Pensions du régime fédéral des retraites, aide aux personnes âgées et handicapées à bas revenu ainsi que Medicare aux États-Unis.
  - ❖ Allocations familiales :
    - Allocations familiales, avantages fiscaux pour les familles et allocations pour garde d'enfants en Australie.
    - Prestation universelle pour garde d'enfants, avantages fiscaux/crédits d'impôt pour enfants au Canada.
    - Allocations familiales dans EU-SILC.
    - Allocations familiales en Suisse.
    - Allocations pour repas scolaires et bons d'alimentation aux États-Unis.

- ❖ Prestations relatives au logement :
  - Allocations de logement dans EU-SILC.
  - Aides au logement aux États-Unis.
  - N'existent pas en Australie, au Canada et en Suisse.
- ❖ Prestations pour incapacité :
  - Indemnisation des accidentés du travail au Canada.
  - Allocations de maladie et pensions d'invalidité dans EU-SILC.
  - Pensions d'invalidité en Suisse.
  - Indemnisation des accidentés du travail aux États-Unis.
- En Australie, les allocations publiques et aides autres que le soutien au revenu sont classées comme suit :
  - ❖ Prestations sociales :
    - Allocation spéciale aux nécessiteux.
    - Allocation pour les partenaires/conjoint(e)s.
    - Allocation de téléphone pour les personnes à bas revenu.
    - Allocation d'encouragement à la vaccination des enfants.
    - Allocation pour les personnes âgées à bas revenu.
  - ❖ Allocations de chômage :
    - Allocation pour les personnes cherchant un emploi.
  - ❖ Prestations liées à la vieillesse :
    - Avantage fiscal pour les travailleurs âgés.
  - ❖ Allocations familiales :
    - Rentes pour les orphelins.
  - ❖ Prestations pour incapacité :
    - Allocations de maladie.
    - Allocation de mobilité.
  - ❖ On a laissé de côté les éléments suivants :
    - Allocation pour veuvage.
    - Allocation pour les étudiants ayant une activité professionnelle.
    - Aide aux aborigènes qui étudient.
    - Aide aux étudiants à plein temps de plus de 25 ans.
    - Allocation pour participation à des programmes de développement des communautés.
    - Allocation de dépendance.